Vignerons : LES RAISONS DE LA COLÈRE

notre dossier p. 11 à 16

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 393 - 13 mars 1976 - prix : 3 F

Les étudiants et la réforme Soisson

p.7

ESPAGNE

face à la montée des grèves le vrai visage du régime

Premier tour des élections cantonales la gauche est majoritaire. Et après ?

p. 5

sommaire

DANS LE MONDE

Page 4 :
— **Portugal : nouvelle division parmi les officiers ; les travailleurs revendiquent.**
— **Deux nouvelles exécutions en Iran.**
— **L'école de la torture dans l'armée américaine.**
Page 24 :
— **Liban : vers l'éclatement.**
— **Le rebondissement du conflit algéro-marocain.**

EN FRANCE

Page 5 :
— **Après le premier tour des cantonales : la gauche majoritaire dans le pays ; et après ?**
Page 10 :
— **Au foyer d'aide maternelle Pauline-Roland.**
Page 17 :
— **Les mesures gouvernementales pour accroître la sécurité dans les entreprises : un rideau de fumée !**
— **Accidents du travail.**
Page 20 :
— **Les « Corail », une perle. Le « TGV », un Concorde sur rails ?**
Page 6 :
— **La loi Veil un an après : le MLAC fait un bilan.**
— **Transexualisme et prostitution : produits « normaux » de notre société.**
Page 7 :
— **Dans le système capitaliste, la culture c'est d'abord une marchandise.**
— **Les grandes lignes de la réforme Soisson.**

DANS L'EXTREME-GAUCHE ET DANS SA PRESSE

Page 8 :
— **Lu avec intérêt.**
Page 9 :
— **L'extrême-gauche à l'UAP (La Défense - 92).**
Page 18 :
— **Unelec (Vierzon) : sixième semaine de grève.**
— **Peugeot-Cycles (Beaulieu - Doubs) : l'usine occupée.**
— **En lutte.**
Page 19 :
— **Visseries de Fourmies (59) : grève contre les déqualifications.**
— **Répression antisyndicale chez Servair.**
— **Rhône-Poulenc-Textile restructure... en réduisant l'emploi féminin.**

DOSSIER

Page 11 :
— **Ouvriers, paysans, un même ennemi, le Capital.**
Pages 12 et 13 :
— **Les raisons de la colère.**
Pages 14 et 15 :
— **Les parasites du travail des vignerons.**
Page 16 :
— **Les vignerons face au Capital.**

DIVERS

Page 21 :
— **Livres :** Grimbosq, **d'Henri Troyat ;** Les travailleurs face au capitalisme, **par l'association « Culture et Liberté ».**
Page 22 :
— **Films :** Le voyage des comédiens, La ville est à nous.
Page 23 :
— **Télévision : Soljenitsyne aux Dossiers de l'écran.**

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand ou de Wilson, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236.45.28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : Graphie-Presse - Epinay
Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cédex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

Courrier des lecteurs

CLERMONT-FERRAND :

L'AFFAIRE MATHION ET GUIMOYAS

Le 14 novembre 1975, Jean-Luc Mathion, 24 ans, étudiant en géologie, et André Guimoyas, 22 ans, employé d'imprimerie, se rendent pour dîner au restaurant « Le pied de cochon », situé dans le centre de Clermont-Ferrand.

Ils n'y sont pas particulièrement bien reçus : le vin servi n'est pas celui commandé, les plats tardent à venir, la carte des desserts se fait attendre depuis trois quarts d'heure...

C'est alors qu'une dizaine de policiers, en tenue et en civil, pénètrent dans la salle du restaurant par une porte latérale, se saisissent des deux jeunes gens et sans rien leur demander les entraînent de force hors de la salle.

Dès qu'ils en sont sortis, ils sont injuriés et roués de coups et c'est en état de demi-inconscience qu'ils se retrouvent dans les locaux du commissariat central, rue Pélissier, où les coups continuent à pleuvoir.

MM. Mathion et Guimoyas ont eu connaissance des faits qui leur étaient reprochés seulement à leur arrivée dans les locaux de police : scandale dans le restaurant, refus de décliner leur identité rébellion et, en ce qui concerne Jean-Luc Mathion, coups et blessures volontaires à agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions.

Cette dernière « infraction » était confirmée par les « aveux » d'André Guimoyas (...) (passés), sous les coups qui lui avaient été portés.

Les deux jeunes gens sont gardés à vue jusqu'au lendemain matin sans qu'aucun médecin n'ait été appelé, malgré la demande de M. Mathion qui saignait abondamment.

M. Guimoyas sera relâché et M. Mathion sera présenté au parquet puis devant M. le juge d'instruction Bordarier, qui l'inculpe et le place sous contrôle judiciaire.

Ce même jour, MM. Mathion et Guimoyas font constater leurs blessures par un médecin : 10 jours d'arrêt de travail pour M. Guimoyas, 5 jours d'arrêt prolongés de 15 jours complémentaires pour M. Mathion.

Le 19 novembre 1975, les deux jeunes gens déposent chacun une plainte auprès de M. le procureur de la République, pour arrestation arbitraire, coups et blessures volontaires.

Plus de trois mois après ces faits, M. Mathion est toujours placé sous contrôle judiciaire. Il était astreint jusqu'au 27 janvier 1976 à se présenter toutes les semaines au commissariat de police...

Par contre, les deux plaintes des jeunes gens n'ont pas été enregistrées, n'ont pas fait, semble-t-il, l'objet d'une enquête approfondie et ont été simplement jointes à l'information en cours contre M. Mathion.

C'est cette lenteur devant une situation qui a pour eux de graves conséquences que MM. Mathion et Guimoyas sont décidés à en appeler à l'opinion publique.

LE TEMPS VAUT DE L'OR CHEZ VEDETTE

Chez nous, c'est l'exploitation et la mesquinerie qui sont en « vedette ». D'abord, si nous pointons une minute en retard, on nous retire un quart d'heure sur notre salaire (...) et il faut encore aller au bureau du chef d'atelier pour nous excuser. (...) Pour sortir fumer une cigarette ou boire un café, non seulement il oblige à demander poliment la permission, mais encore il se permet de nous chronométrer (avec les montres que nous produisons, bien sûr) le temps de sortie et il menace maintenant d'augmenter notre cadence, soi-disant parce qu'on fait perdre du temps à la production.

Mais il attache moins d'importance au nôtre, quand chaque fois, en fin de semaine, il nous oblige à perdre une demi-heure sur notre production pour nettoyer et cirer les planchers. (...)

« Leur » temps est tellement précieux que nous sommes réduites à engloutir notre casse-croûte en 5 minutes, sur 10 minutes de pause, parce qu'il est impossible d'entrer à 70 à la fois dans le vestiaire étriqué qui nous sert de cantine. (...)

Naturellement, quand nous montons les pièces en nous servant d'une loupe (travail pénible pour les yeux, surtout quand on est obligé de le faire pendant plusieurs heures), le salaire horaire est payé au taux OS2, qui est plus élevé.

Mais chez Vedette, ce taux OS2 ne nous est pas accordé si le total journalier du travail « à la loupe » n'atteint pas les huit heures. Autant de gagné pour le patron, et toujours à nos dépens.

VIVE L'HEURE OU LES TRAVAILLEURS ORGANISERONT EUX-MEMES LEUR TRAVAIL SANS AVOIR LES PATRONS SUR LE DOS !

A. (OS chez Vedette)

UN VOL PATRONAL

Voulant profiter de trois semaines de détente avant de partir à l'armée, début février, j'ai demandé mon compte à la direction de l'usine Luchaire, dans laquelle je travaillais, comme temporaire, depuis un mois. Ou, plus précisément, depuis un mois et un jour.

Pour ce jour de plus, le patron voulait que je fasse quinze jours de préavis. J'ai refusé.

Sur ce refus, le patron a fait retenir huit jours de travail, plus deux jours de congé, sur ma paie.

En fin de compte, j'ai travaillé 80 heures pour rien.

Pour nous voler, tous les moyens sont bons pour les patrons.

Luc (Château-Thierry)

ARENC :

L'ODEUR TENACE DE LA SARDINE

Un lecteur nous communique son témoignage sur la prison clandestine d'Arenc.

(...) On ne sait pas où on est ; on ne sait pas pourquoi on y est ; on ne sait pas combien de temps cette macabre comédie va durer.

(...) On est enfermé pendant la durée de la séquestration comme des fauves. Pas question de la promenade accordée dans les prisons officielles. On est enfermé à 50 dans une pièce commune propre à n'en contenir que 10.

Les lits, des grabats métalliques qui vous donnent des courbatures pour longtemps.

Le W-C, commun pour les 50 personnes, est dans la même salle.

La salle n'est pas chauffée... Les matelas sont d'une saleté nauséabonde. (...) Il y a des couvertures... une par personne. (...) Tout ceci ne serait qu'un moindre mal s'il n'y avait pas cette terrible sardine.

Le matin on a une SARDINE, un œuf pourri, un petit morceau de pain moisi.

A midi, pour changer un peu : une SARDINE, un œuf pourri, un petit morceau de pain moisi.

Le soir, pour varier : une SARDINE, un œuf pourri, un petit morceau de pain moisi.

Ne pas perdre de vue qu'on n'a pas la possibilité de se laver, de se brosser les dents et comme on mange avec les mains sales, au bout de quelques jours, il y a une odeur insoutenable de sardine à l'huile qui vous donne une de ces nausées ! (...)

J'ai subi ce régime pendant des semaines et des semaines et, à la lumière de ces faits patents, on voit que toutes les prisons politiques se valent et qu'il n'est peut-être pas nécessaire de jouer aux âmes révoltées contre l'arbitraire, d'aller chercher si loin les « GOULAG », alors qu'on a pire devant sa porte.

G.E.

Bulletin d'abonnement aux publications de LUTTE OUVRIERE

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix 90 F.
pour une période de six mois : prix 50 F.

LUTTE DE CLASSE
pour une période de un an : prix 50 F.
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)

CEUX DU TECHNIQUE
pour une période de un an : prix 10 F.
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**).

Ci-joint la somme totale de : francs .....
.....

NOM : .....
.....
PRENOM : .....
.....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL : .....
.....

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles.

éditorial

FACE A LA MONTÉE DES GRÈVES, LE VRAI VISAGE DU RÉGIME

Sept morts en quelques jours dans les rangs du mouvement ouvrier, tués par balles, c'est la réponse de la police franquiste au développement des grèves et des manifestations qui agitent l'Espagne depuis plusieurs semaines. Sept morts, dont cinq au Pays basque, c'est l'image habituelle de la dictature ; la trève entre les ouvriers et les forces de répression n'aura pas duré longtemps.

Même si c'est la police ou du moins sa fraction ultra la plus hostile à toute libéralisation qui a pris les devants et mis le gouvernement devant le fait accompli — et c'est loin d'être prouvé — il est manifeste que la violence et la brutalité policières marquent un tournant dans la politique gouvernementale espagnole.

Désormais, la possibilité de voir le gouvernement de Juan Carlos mettre en place un régime plus souple apparaît encore plus hypothétique, plus lointaine et plus dérisoire. Comme apparaît dérisoire la loi sur les associations politiques, adoptée au lendemain des émeutes de Vitoria, loi qui continue à rejeter dans la clandestinité les partis et associations qui refuseraient de respecter les lois fondamentales du régime franquiste.

Et tandis que la police tire et tue au Pays basque, à Madrid, pour la galerie, la comédie de la libéralisation se poursuit. Violence vis-à-vis de la classe ouvrière et gestes politiques vis-à-vis de l'opposition, qu'elle soit libérale ou d'extrême-droite, ces attitudes ne sont contradictoires qu'en apparence. En fait, cela se complète. A l'extrême-droite Iribarne promet l'ajournement de toute réforme syndicale. A l'opposition libérale Iribarne affirme sa volonté de favoriser une politique de négociation avec la classe ouvrière. Et pour ajouter à ces interventions diplomatiques la note d'hypocrisie convenable, le même Iribarne se rend à Vitoria, à l'hôpital, auprès des travailleurs blessés par sa police !

Mais l'évolution de la situation politique et sociale en Espagne ne dépend pas seulement, loin de là, des seuls choix de l'équipe gouvernementale.

La classe ouvrière espagnole, qui depuis deux mois se bat dans toutes les régions d'Espagne, a réagi avec détermination à la violence de la répression.

Lundi 8 mars, entre 300.000 et 500.000 travailleurs observaient la grève générale au Pays basque. Des villes entières étaient paralysées parce que les commerçants, toute la population laborieuse, s'étaient associés au mouvement. Ailleurs, dans la région de Madrid, de Barcelone, de Valence, à Tarragone, en fait dans toutes les villes industrielles, des grèves de solidarité, des manifestations ont eu lieu, accompagnées d'affrontements avec la police.

Au lendemain de cet immense mouvement de protestation, les mouvements de grève — dont certains durent depuis plusieurs semaines, parfois plus d'un mois — loin de s'effriter, semblent au contraire se développer à nouveau. Et même si les revendications mises en avant par les travailleurs gardent essentiellement un caractère économique (renouvellement des contrats collectifs, augmentation des salaires), même si la classe ouvrière cherche avant tout à se défendre contre les conséquences de la crise économique sur son niveau de vie, il est certain que les événements de ces dernières semaines accentuent encore la portée politique des luttes ouvrières qui se déroulent actuellement. Si la mort de Franco et l'espoir qu'elle a soulevé avaient permis l'extension de ces mouvements, si la résistance du patronat en explique la durée, aujourd'hui, quelque chose de plus vient cimenter ces luttes : la conscience qu'il n'y a rien à attendre du régime en place, qui a découvert là son vrai visage, la certitude pour un nombre croissant de travailleurs que seuls de profonds bouleversements pourront changer quelque chose en Espagne, pour la population laborieuse.

Arlette LAGUILLER

Condamnation des militants de l'UMD

Le conseil de guerre, réuni depuis le 8 mars à Hoyo de Manzanares, en Espagne, pour juger les dix militaires espagnols accusés de sédition parce qu'ils ont été dénoncés comme membres de l'Union Militaire Démocratique (mouvement d'opposition libérale dans l'armée), a rendu, le mercredi 10 mars, son verdict.

Ce conseil de guerre, le premier depuis la mort de Franco, a adopté une attitude dure à l'égard des accusés. En effet, même si deux d'entre eux sont libres parce que leur peine de deux ans et demi bénéficie du décret-loi de remise de peine de décembre, les autres se sont vu infliger des sentences proches des maximums demandés par l'accusation. Huit ans pour deux des condamnés (au lieu des douze demandés), les autres peines s'étalant entre huit ans et deux ans et demi, c'est beaucoup par rapport aux faits reprochés et aux preuves apportées.

Les militaires condamnés aujourd'hui — l'un d'eux est exilé en France — ont annoncé qu'ils feront appel. Ils ont dénoncé l'arbitraire du procès, de son instruction et de son déroulement. Huit d'entre eux ont protesté en usant, au cours du procès même, de leur « droit au silence », à savoir de leur droit de ne pas répondre au procureur. Ils ont, au cours d'une déclaration, exposé les idées libérales modérées de l'UMD. Le gouvernement a eu beau tenter d'étouffer l'affaire, elle a été très largement connue.

Mais les groupes ultras de l'armée, qui ont d'ailleurs bruyamment manifesté dans la salle d'audience, ont pesé de tout leur poids dans ce procès, qui prouve en tout cas que l'arbitraire règne en maître en Espagne.

H.M.

Des vendeurs de «Rouge» agressés par des nervis d'extrême-droite

Au marché Saint-Quentin, dans le dixième arrondissement de Paris, dimanche 7 mars, une quarantaine de fascistes ont agressé trois vendeurs de **Rouge.**

Aux cris de **« A mort les rouges », « mort au communisme » « tuez-les, tuez-les »**, ils se sont acharnés sur les trois vendeurs jetés à terre. A coups de fléaux, de pieux, de marteau, ils les ont frappés à la tête et leur ont écrasé les mains et les coudes.

Deux des camarades de **Rouge** souffrent de multiples fractures aux mains et aux bras et de plaies à la tête. L'un d'eux a dû subir une opération.

La Ligue Communiste Révolutionnaire a protesté. La section Paris-10e du syndicat CFDT des services postaux (dont l'un des agressés est un responsable) appelle **« toutes les organisations syndicales et politiques de la classe ouvrière à prendre de manière unitaire les dispositions nécessaires pour mettre fin aux actes criminels des bandes fascistes ».**

Devant une aussi lâche agression, c'est effectivement ce qui s'impose. Aujourd'hui les organisations ouvrières ont largement les forces de mettre hors d'état de nuire les nervis d'extrême-droite qui osent s'attaquer à des militants ou des vendeurs de la presse de gauche.

Nous assurons les camarades de **Rouge** de toute notre solidarité.

PORTUGAL :

Nouvelle division parmi les officiers

Tandis que les différents partis s'engagent dans la campagne électorale pour les élections à l'Assemblée législative qui doivent avoir lieu le 25 avril prochain, de nouveaux problèmes semblent surgir au sein du Conseil de la Révolution.

Le chef d'état-major de la force aérienne, le général Morais e Silva, a en effet publiquement exprimé son désaccord avec Melo Antunes sur la reconnaissance de la République Populaire d'Angola et sur la façon dont le Conseil de la Révolution aurait été mis devant le fait accompli. Il s'est prononcé d'autre part contre la désignation d'un candidat des forces armées à la présidence de la République, car cela **« ne pourrait que diviser les forces armées ».** Et il a précisé : **« Si un candidat surgit, la force aérienne désavouera le groupe qui l'aura présenté ».** Il a également lancé une mise en garde contre les **« forces qui s'opposent à l'instauration d'un régime démocratique et qui n'ont pas l'intention d'attendre calmement leur défaite électorale »** et qui pourraient tenter une manœuvre désespérée pour faire ajourner ou même annuler les élections. **« A moins que ces forces n'usent d'une tactique plus subtile mais non moins dangereuse qui consiste à susciter une tentative de coup d'Etat impossible pour réussir un contre-coup d'Etat ».**

La cible de ces attaques est évidemment le Parti Communiste Portugais, mais aussi le major Melo Antunes, actuel ministre des Affaires étrangères, lié dit-on au Parti Socialiste. Morais se fait manifestement le porte-parole, au sein du Conseil de la Révolution, des partis de droite, PPD et CDS. Nul ne sait si ces attaques aboutiront à un nouveau remaniement du Conseil de la Révolution et à l'élimination d'Antunes. Mais l'enjeu est d'importance puisque, jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions prévues dans le pacte MFA-Partis après juin 1976, le Conseil de la Révolution reste le dépositaire du pouvoir suprême. Et dans cette période électorale, la droite tient à acquérir le maximum de positions et d'avantages.

C'est le PPD qui a demandé et obtenu que l'élection du président de la République et celle de l'Assemblée législative aient lieu presque simultanément. Le nouveau pacte (baptisé pour la circonstance « plate-forme constitutionnelle », puisqu'il règle les rapports des différentes institutions pour une période transitoire de quatre ans) prévoit en effet que le président de la République aura des pouvoirs importants. Il sera tout à la fois président de la République, chef des forces armées et président du Conseil de la Révolution. Il désignera le Premier ministre et le gouvernement ; il aura le droit de dissoudre l'Assemblée au cas où des motions de censure auraient entraîné trois fois des changements de gouvernement. Il importe donc pour les tenants du système qu'il n'y ait pas d'opposition fondamentale entre le président et la majorité à la Chambre. Les partis de la droite portugaise, qui se renforcent depuis novembre dernier, espèrent faire d'une pierre deux coups : gagner la majorité à la Chambre et obtenir la présidence.

Pour l'instant et publiquement, aucun parti n'a avancé de nom officiel de candidat à la présidence. L'activité reste monopolisée par la présentation un peu bousculée des candidats aux législatives. Entre l'annonce officielle de la date des élections législatives et le dépôt des listes, il y a eu à peine huit jours.

La marche vers une démocratie à l'occidentale, qui est le but avoué du gouvernement, ressemble un peu à une marche forcée. Elle est encore pleine d'inconnues.

Colette BERNARD.

Le temps n'est plus où un MFA apparemment unanime essayait d'entraîner toute l'armée pour l'application de son programme. (Ici Vasco Lourenço s'adressant en mai 1975 à des hommes de la Garde Nationale Républicaine à Lisbonne.) (Ph. AFP)

DEUX NOUVELLES EXECUTIONS EN IRAN

Deux nouveaux opposants politique sont été pendus dimanche 7 mars en Iran. Ils avaient été condamnés à mort par un tribunal militaire, en même temps que cinq autres dont la peine a été commuée en peine de prison à vie par le chah.

Leurs noms viennent s'ajouter à la liste sanglante des victimes de la dictature iranienne. Depuis le début de 1976, cela fait quatorze personnes que les autorités reconnaissent avoir exécutées. Victimes auxquelles il faut ajouter la trentaine de **« terroristes »** qui auraient été **« abattus »,** selon les officiels, lors d'accrochages avec la police ou de **« tentatives d'évasion ».**

Un bilan sinistre, qui devrait entraîner une protestation unanime, d'autant que le gouvernement français entretient des relations fort cordiales avec la dictature iranienne. La voix de tous ceux que révoltent et bouleversent ces exécutions devrait se faire entendre le plus largement et le plus clairement possible.

I.D.

Un bon ami de Giscard, Mohammed Reza le pendeur. (Photo UPI)

MEETING DE SOUTIEN AU PEUPLE D'OMAN

Le Comité de Soutien à la Révolution en Oman, soutenu par la plupart des organisations révolutionnaires françaises, organise le dimanche 14 mars, à 14 heures, grande salle de la Mutualité à Paris, un meeting. Il y aura également des films et des chants. Le prix d'entrée est de 8 F. Il s'agit d'exprimer sa solidarité et son soutien au peuple omani en lutte contre le régime du sultan Qabbous, soutenu par l'intervention des troupes anglaises et iraniennes.

Les travailleurs revendiquent

Le tournant à droite après le 25 novembre 1975 et la remise au pas des soldats, a marqué un coup d'arrêt dans la grande mobilisation revendicative et politique de la classe ouvrière qui avait précédé la révolte des parachutistes de Tancos. Mais les travailleurs portugais n'ont pas tardé à se lancer de nouveau dans des mouvements revendicatifs. C'est que la situation économique, le chômage, la hausse du coût de la vie exercent une pression considérable sur les salaires et les conditions de vie.

Depuis le 25 novembre, les salaires sont officiellement bloqués et les contrats collectifs suspendus. Mais les travailleurs entrent en lutte pour obtenir des améliorations immédiates à leur sort. A côté du conflit Timex, sur les licenciements, il y a eu les grèves pour l'amélioration des conditions de travail, pour le paiement des salaires en retard, pour le contrôle ouvrier. A Cabos Avila, entreprise de fabrication de câbles électriques, la direction a cédé au bout de deux jours de grève sur les salaires et le contrôle. Les employés de commerce se mobilisent dans tout le pays pour faire aboutir une nouvelle convention collective, tandis que les employés professionnels de la pharmacie ont décidé le principe d'une grève totale avec occupation si, le 18 mars, le patronat refuse le renouvellement de la convention collective. Enfin, dans quelques entreprises comme Arilauto, Vonga, Focar, les travailleurs sont en grève pour empêcher le retour de l'ancien patron.

Le ministre du Travail a beau inciter les anciens patrons en fuite ou congédiés à revenir, ou décréter que désormais les travailleurs ne pourront plus « épurer » eux-mêmes les directions d'entreprise, les travailleurs portugais considèrent qu'ils ont leur mot à dire. L'un des acquis de ces années qui ont suivi le renversement de la dictature a été cette intervention de la classe ouvrière dans ses propres affaires. C'est un point important, un point sur lequel les travailleurs portugais n'entendent pas reculer.

C.B.

L'école de la torture dans l'armée américaine

Après avoir passé seize heures dans une **« cage à tigre »** et avoir été battu et torturé cinq jours durant, un jeune pilote de la marine américaine ne pourra sans doute plus voler : il souffre d'une fracture des vertèbres et d'une côte cassée.

La torture qu'il a subie lui a été infligée par des soldats américains, dans un camp de **« mise en condition »** caché dans les montagnes de Californie. Le lieutenant torturé s'est vu refuser tout traitement médical pendant six mois, puis considérer comme malade mental. Il se décida finalement à alerter un sénateur de Californie, et l'affaire vient d'être portée devant la Cour suprême. Mais il risque gros. A son entrée au camp, il avait été averti comme les autres soldats qu'ils seraient probablement traduits devant une cour martiale s'ils divulguaient les détails de ce qui se passait au camp de Warner Springs, ou même s'ils en révélaient l'existence.

Les sadiques qui dirigent ces camps d'entraînements expliquent hypocritement qu'il s'agit d'habituer les soldats à **« supporter les durs traitements réservés quelquefois aux prisonniers de guerre ».** En réalité, l'entraînement des corps d'élite de l'armée impérialiste consiste bel et bien à former des tueurs, prêts à employer les mêmes méthodes en pays conquis...

Après le premier tour des cantonales : LA GAUCHE MAJORITAIRE DANS LE PAYS ET APRÈS ?

Le premier tour des élections cantonales, dimanche 7 mars, a enregistré une incontestable poussée à gauche dans l'électorat.

Cette poussée à gauche profite essentiellement, sinon exclusivement, au Parti Socialiste, qui recueille, non compris les Départements d'Outre-Mer, 26,5 % des suffrages, alors que, il y a six ans, dans les mêmes circonscriptions, le PS n'en avait recueilli que 14,8 %. Les chiffres pour le Parti Communiste sont respectivement de 22,8 et 23,8 %, soit, en pourcentage, un léger « tassement » de 1 %.

Certes, les cantonales ne sont pas les législatives ni les présidentielles. Seule la moitié du pays vote. Les enjeux politiques sont moindres, dans la mesure où chacun sait bien que les résultats ne peuvent pas avoir un effet immédiat sur la conduite des affaires du pays. Mais, pour toutes ces raisons, le résultat de dimanche et la poussée de la gauche sont d'autant plus remarquables. En sachant que leur vote n'aurait pas grande valeur ni importance, les électeurs ont tenu quand même à mettre dans l'urne un bulletin contre la majorité actuelle et en faveur de la gauche (et ils y sont allés en plus grand nombre, puisque les abstentions sont moins nombreuses qu'en 1970 : 34,6 contre 38,2 pour cent). C'est donc qu'ils tenaient bien à faire un geste pour indiquer leurs sentiments.

D'après ces élections, la gauche est donc majoritaire dans le pays. Les trois partis qui forment l'Union de la gauche recueillent 51,7 % des suffrages. Si l'on ajoute le PSU et les candidats classés « divers gauches », celle-ci atteint 56,3 % (en 1970, d'après les mêmes critères, elle atteignait 51,2 %).

En bonne logique démocratique, cette gauche devrait donc être appelée à gouverner maintenant. Ou, à tout le moins, de nouvelles élections législatives devraient être organisées pour que l'électorat confirme ou non s'il existe bel et bien une majorité de gauche dans le pays.

Avant ces élections cantonales, il était vaguement question d'élections législatives anticipées. Eh bien, on peut parier sans grand risque que, paradoxalement, après ces résultats qui ont démontré la nécessité justement de ces nouvelles élections,... elles n'auront probablement pas lieu. La majorité ne se soucie nullement en effet de retourner, actuellement qu'elle a des risques d'être minoritaire, devant les électeurs. C'est ça, la démocratie bourgeoisie. (Ça et des lois électorales qui font, par exemple, que, pour ce premier tour des cantonales, le PCF avec 2.368.230 voix obtient 74 sièges et les Républicains Indépendants avec 886.213 voix... 129 sièges).

Il est vrai que la gauche, qui clame maintenant partout qu'elle est majoritaire dans le pays, devant le refus de la droite de tenir compte de la volonté des électeurs, aurait plus que jamais le droit de porter la lutte sur un autre terrain que celui, truqué, du Parlement. Mais parions aussi que cette gauche va se contenter de se lamenter sur l'absence de fair play de Giscard ou de l'UDR et de réclamer inlassablement et en vain l'organisation de nouvelles élections. C'est ça, l'électoralisme.

Jacques MORAND.

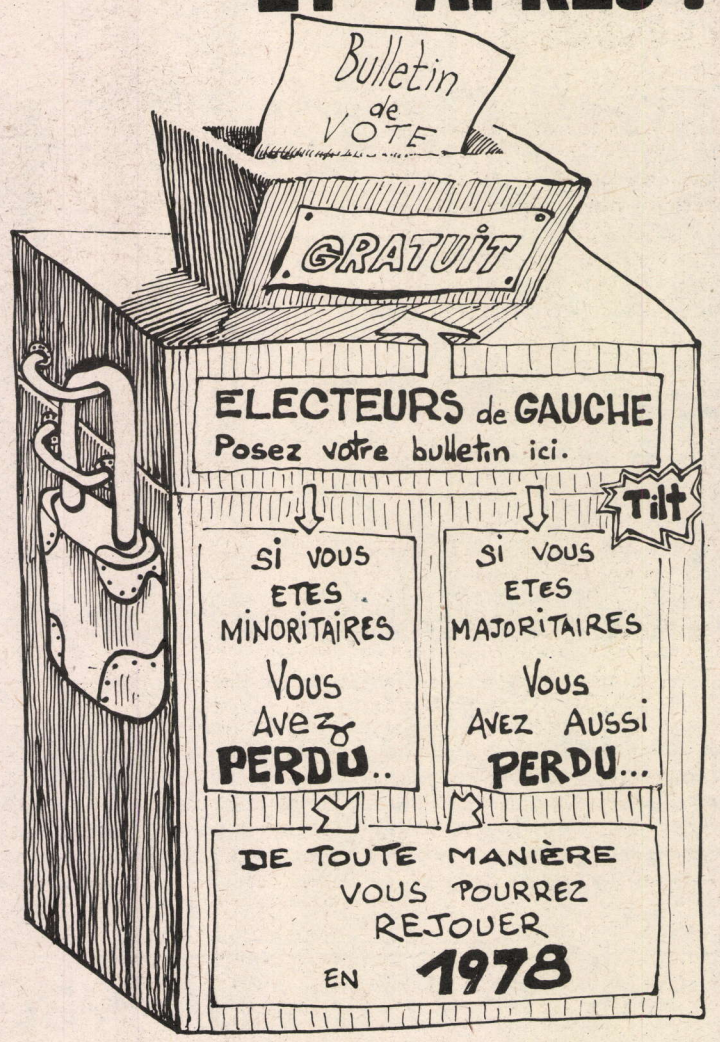

REPRESSION AU 2e HUSSARDS D'ORLEANS

Dans une conférence de presse tenue le 10 mars à Orléans, le PSU, la Ligue Communiste Révolutionnaire, Lutte Ouvrière, ainsi que le CDA, le MARC et le Mouvement Non Violent ont fait état de la répression qui frappe des soldats du 2e régiment de Hussards.

Après la publication des numéros 2 et 3 du journal du comité de soldats, **Quartier libre,** plusieurs dizaines de soldats ont été interrogés par la Sécurité militaire et la gendarmerie. Une dizaine ont été gravement sanctionnés, dont Pierre Teissier, mis aux arrêts, isolé puis muté à Pontoise. Certains sont détenus et isolés au régiment de Hussards d'Orléans, d'autres au régiment de Dragons d'Olivet, faute de place aux Hussards. D'autres encore seraient déjà mutés en Allemagne.

Les organisations protestent contre cette répression qui bafoue les libertés élémentaires. Elles dénoncent le silence des autorités militaires. Elles réclament la publication des noms des soldats sanctionnés et des motifs invoqués, et plus généralement le droit de regard sur ce qui se passe dans les casernes.

La conférence de presse s'est terminée par un appel à l'ensemble du mouvement ouvrier pour exiger que soient levées toutes les sanctions ou éventuelles inculpations.

RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE

Paris

VENDREDI 19 MARS - 20 h 30

GRANDE SALLE DE LA MUTUALITE
24, rue Saint-Victor - PARIS-5e - Mo Maubert-Mutualité

COLERE PAYSANNE, LUTTES OUVRIERES : LES PRODUCTEURS FACE A LA CRISE

Limoges

VENDREDI 19 MARS
20 h 30
Salle Jean-Le Bail
ZUP de CORGNAC
« LA REVOLTE DES VIGNERONS »

Fernand Pelloutier et les débuts du syndicalisme ouvrier

leçons du passé

Il y a 75 ans, le 13 mars 1901, mourait à 34 ans Fernand Pelloutier. Son nom est intimement lié à l'histoire des Bourses du Travail, c'est-à-dire aux débuts du syndicalisme ouvrier en France, œuvre à laquelle il consacra la plus grande partie de sa vie.

Pelloutier était né en 1867. Monté jeune à Paris, il s'y lia aux milieux du syndicalisme naissant. Le syndicalisme d'alors se prononçait clairement pour la « révolution sociale ». Il ne cherchait pas, comme le font les syndicats réformistes d'aujourd'hui, à aménager le capitalisme, mais se fixait comme but de le renverser.

Il conservait encore certaines des traditions des mutuelles ouvrières des débuts du prolétariat. Par exemple le « viaticum » ou secours de route, allocation que les Bourses délivraient aux ouvriers au chômage, afin qu'ils aient de quoi séjourner dans une ville pour y chercher du travail.

Mais surtout, en vue d'éduquer les ouvriers, pour qu'ils soient mieux à même de combattre le capitalisme, les Bourses du Travail, qui regroupaient tous les syndicats d'une ville, accordaient une grande place à l'enseignement et à la propagande. Chaque Bourse possédait une bibliothèque. Les ouvrages choisis étaient **« les œuvres les plus propres à épurer le goût, à élever les sentiments, à étendre les connaissances de la classe ouvrière ; les critiques sociales, économiques et philosophiques les plus nourries et les plus hardies, ce sont les aliments que les Bourses ont offerts à des appétits d'autant plus robustes qu'ils avaient été jusqu'alors moins satisfaits »,** disait Pelloutier. Ainsi, les travailleurs pouvaient avoir dans une certaine mesure accès à la culture que leur refuse la bourgeoisie.

Les Bourses du Travail ont également créé des Musées du Travail pour, d'après les termes de Pelloutier, **« offrir au peuple les moyens d'observer par lui-même les phénomènes sociaux et d'en dégager toute la signification ».** C'est ainsi que ces musées expliquaient les coûts des matières premières, à quoi correspondait le salaire par rapport au prix de vente, la situation comparative du capitaliste et de l'ouvrier. Ces musées, disait Pelloutier, devaient rappeler **« sans cesse au mineur, au verrier, au diamantaire, que ces ouvrages, sortis de leurs mains et dont ils tirent à peine leur subsistance, iront orner les demeures d'autres hommes ».**

De même qu'ils se préoccupaient de lier les autres couches travailleuses à la classe ouvrière, les syndicalistes de l'époque avaient à cœur de garder des liens avec les ouvriers partis à l'armée. Le travailleur sous l'uniforme recevait le **« secours trimestriel aux soldats »,** qualifié par Pelloutier de **« témoignage de fraternité inédit et sur lequel l'association compte beaucoup pour empêcher ses membres partis au régiment d'oublier les liens qui les attachent à l'atelier ».**

Les Bourses du Travail furent en fait essentiellement l'œuvre de Pelloutier. Secrétaire-adjoint en 1894 de la fédération qui les unissait, il en devint le secrétaire en 1895 et rédigea d'ailleurs par la suite une **Histoire des Bourses du Travail.**

Aujourd'hui que les syndicats ont, pour l'essentiel, abandonné ces traditions, il est important de connaître le combat et les idées de celui qui fut l'une des grandes figures du syndicalisme à ses débuts.

Laurence VINON.

La loi Veil un an après : le MLAC fait un bilan

la Liberté de l'Avortement et de la Contraception) a saisi l'occasion de la Journée internationale des femmes — le 8 mars — pour dresser un premier bilan de la loi Veil, un peu plus d'un an après qu'elle ait été votée.

Le MLAC s'est livré pour cela à une enquête portant sur une soixantaine d'hôpitaux tant à Paris qu'en province, et sur un nombre équivalent de cliniques en région parisienne.

Ainsi, si la quasi-totalité des cliniques pratiquent couramment des interruptions de grossesse, la moitié des hôpitaux parisiens refuse, et le quart d'entre eux ne pratique pas plus de deux avortements par jour. Mis à part l'hôpital Louis-Mourier à Colombes où fonctionne de façon satisfaisante un centre d'orthogénie, la plupart des autres centres hospitaliers s'en tiennent à une application très restrictive de la loi en matière d'avortement vis-à-vis des mineures, des femmes émigrées et d'une façon plus générale ces hôpitaux ne laissent-ils que des délais très courts aux femmes pour se retourner.

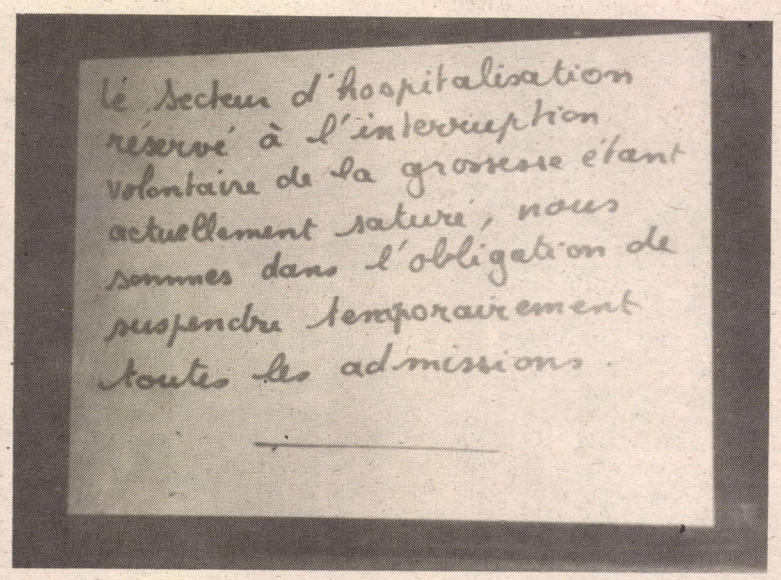

A l'hôpital de la Gare à Toulouse, en février 1975.

De plus si la situation en matière d'avortement n'est guère brillante, la situation de l'information contraceptive et sexuelle (elle aussi concernée par la loi Veil) semble pire encore. Rien n'est fait ou presque dans ce domaine sur les lieux d'habitation, de travail ou d'études (l'information sexuelle est distillée aux jeunes de 6e et 5e seulement !). Le gouvernement — qui s'était engagé pourtant — ne s'est manifesté que par quelques rares émissions télévisées, notamment le week-end à de mauvaises heures (vers 22 h 30). Quant aux hôpitaux, très rares sont ceux qui informent sérieusement et systématiquement les femmes qui ont subi un avortement. (De ce point de vue Beaudelocque et Port-Royal sont des exceptions à Paris). Au point qu'il n'est malheureusement pas rare de revoir des femmes en service d'orthogénie qui avaient pourtant dû supporter déjà un avortement.

Le MLAC souligne donc que la loi Veil, pourtant restrictive, n'est appliquée que difficilement, et se heurte à toutes sortes d'obstacles, notamment des pouvoirs publics et réactionnaires de tout poil. En effet, à droite on n'a pas oublié que la loi Veil n'a été votée que pour 5 ans, « à l'essai » et certains cherchent déjà à préparer son non-renouvellement. De ce point de vue de récentes affaires, à Marmande, Aix (où des jeunes femmes du MLAC ont été inculpées en vertu de la loi de 1920 !), Nîmes et Nantes, ne peuvent qu'inquiéter. Une raison de plus pour rester mobilisés et pour exiger non seulement l'application de la loi Veil, mais la levée des entraves qu'elle laisse subsister.

Pierre LAFFITTE.

L'État spécule sur nos sentiments !

Du 23 février au 7 mars, la Jeunesse au Plein Air organise sa Campagne 76 de vente de timbres. Jeunesse au Plein Air, c'est la Confédération des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents qui, par la vente de timbres effectuée par les enfants scolarisés, essaie de subventionner au mieux les vacances d'enfants qui sans cela, ne partiraient pas.

Car évidemment, pour les vacances des 6 millions 500.000 enfants qui ne partent pas, l'Etat n'a pas d'argent. Il compte sur nos sentiments. Il est vrai qu'on voit mal Bigeard ou Poniatowsi vendant des timbres au porte à porte pour subventionner l'armée et la police...

Petite visite au Salon des Corvées Ménagères

Il faut pas mal de courage pour s'élancer dans les cinq niveaux du Palais de la Défense, gorgés d' « électroménager » en tout genre. A chaque niveau, ce sont des alignements interminables d'appareils, tous semblables. Des dizaines de marques différentes présentent des aspirateurs, des réfrigérateurs, des machines à laver qui, à première vue, ont exactement les mêmes caractéristiques. Clients ou badauds errent d'un stand à l'autre. se font accrocher par les vendeurs, et, parfois, cèdent à la force persuasive de ces derniers.

Si vous êtes fatigués, inutile de chercher un siège, il n'y en a pas ; plus exactement, on ne peut s'asseoir que dans les stands... pour signer un chèque.

La nouveauté du salon ? Le four à micro-ondes, qui cuit tout en quelques minutes, mais, paraît-il... ne dore pas... et coûte la bagatelle de 3.000 F. Sinon, demeurent les traditionnelles moulinettes à viande, à légumes, à fruits, etc.

Bien sûr, certains mettent leurs slogans au goût du jour. Les travaux ménagers sont pénibles, avilissants, certes, mais... « avec la machine X, la corvée devient un plaisir ».

C'est sans doute en ces boniments que réside l'**art** des arts ménagers.

Y.B.

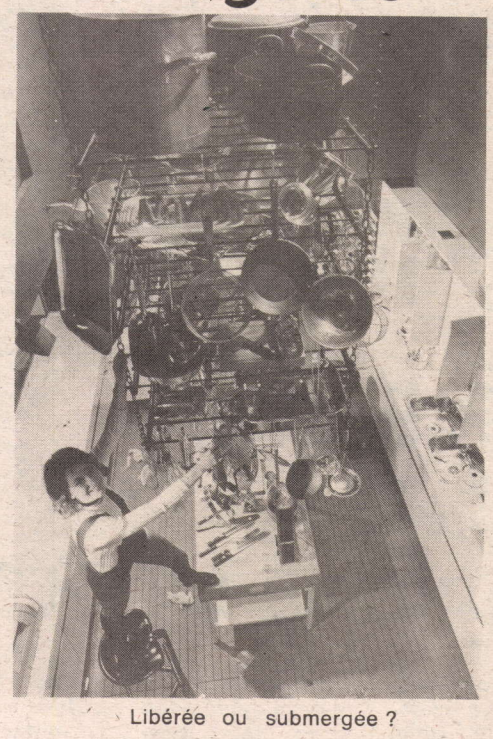

Libérée ou submergée ?

Digne : les tartuferies de l'Éducation Nationale

A Digne, un professeur de philosophie, Mme Nelly Cavallero, a été suspendue de ses fonctions à la suite d'une inculpation **« d'incitation de mineur à la débauche ».**

Quand on regarde les faits, on ne peut s'empêcher de penser que le rectorat est allé chercher bien loin un prétexte pour suspendre un professeur contestataire.

En effet, l'incitation à la débauche consiste à avoir prêté son appartement, en son absence, à un homosexuel qui y aurait eu des relations sexuelles avec un mineur de moins de quinze ans et qui est maintenant poursuivi pour attentat à la pudeur.

Le délit, pour l'instant, ne concerne donc pas directement Mme Cavallero, et une inculpation n'est pas une condamnation ; mais le rectorat en a aussitôt pris prétexte pour la suspendre de ses fonctions. Ce professeur est en effet connue à Digne pour ses idées contestataires. Elle a déjà eu maille à partir avec l'administration pour avoir fait étudier à ses élèves un texte d'Antonin Artaud jugé « immoral ». Elle est aussi militante du Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception (MLAC).

La suspension est une mesure vexatoire tout à fait injustifiée, et qui pourrait bien, comme le pense Mme Cavallero, présager une mutation, au moins, si elle est acquittée.

Mais le pire c'est que dans cette société d'hypocrites, une condamnation dans cette affaire entraînerait une radiation à vie de l'Education nationale.

Raymond PERIER.

Transexualisme et prostitution produits "normaux" de notre société

Sept médecins et un chirurgien sont impliqués dans ce que la grande presse a appelé « l'affaire des transexuels de Marseille ». L'un d'eux, le docteur Salem, est déjà inculpé pour avoir accepté de prescrire des œstrogènes (hormones femelles) à de jeunes hommes.

Les transexuels, ce sont des êtres qui, souffrant de troubles profonds de leur personnalité, refusent leur sexe et recourent non seulement au travestissement vestimentaire, mais aussi à des actes médicaux et même chirurgicaux afin de ressembler le plus possible au sexe opposé.

Et si nul ne peut prouver que de tels comportements ne pourraient pas exister dans une autre société, il est certain que celle dans laquelle nous vivons, qui fausse complètement les rapports entre les hommes et les femmes, et qui ne permet, le plus souvent qu'une vie sexuelle appauvrie, porte une lourde responsabilité dans leur existence.

Mais le problème des jeunes garçons de Marseille n'est même pas celui-là. C'est de pouvoir continuer à se prostituer comme travestis, comme ils le font depuis l'âge de 12, 13 ans, alors qu'ils deviennent pubères. Il leur faut faire disparaître toutes les marques évidentes de leur virilité pour être vendables sur le marché. Et cela juge encore plus cette société où l'argent est tout, pervertit tout, où tout peut s'acheter, même les êtres humains.

L'affaire a fait scandale et la presse s'en prend surtout aux médecins qui les ont « aidés » par esprit de lucre comme c'est le plus probable, ou par complaisance devant ces êtres désemparés, comme ces médecins le prétendent pour se défendre. La responsabilité de ceux-ci est certes engagée. Mais le vrai scandale n'est-il pas celui d'une société où des jeunes garçons et filles de 12, 13 ans peuvent vendre leur corps ?

Dominique CHABLIS

Dans le système capitaliste, la culture c'est d'abord une marchandise

LA réforme Soisson sur l'organisation des études supérieures, qui doit entrer en application à partir de la rentrée 1976, annonce clairement ses buts : éliminer des universités la masse des étudiants qui soit en sortent sans diplôme, soit obtiennent un diplôme qui ne les mène qu'au bureau de chômage.

Chacun des barrages établis en début, en cours et en fin d'études, devra permettre de rejeter le surplus. Et cette « sélection » ne sera même pas faite en fonction du niveau de connaissances des étudiants, mais tout simplement en fonction du nombre de diplômes fixé par les universités selon les possibilités du marché du travail.

Quand on sait, par exemple, que c'est le ministère qui établira le numerus clausus pour l'admission des étudiants dans les Centres de Formation des Maîtres, on peut valablement s'inquiéter. Surtout quand on décide, à la manière de M. Haby, que 35 élèves par classe est un effectif normal : voilà un excellent moyen de réduire au minimum les « besoins » en enseignants !

Quand on sait que les représentants du patronat siégeront désormais dans les universités pour déterminer, en fonction des besoins des entreprises, la nature des études, les diplômes et le nombre de diplômés qui sortiront de chaque université, il y a de quoi s'indigner.

On sait ce que peut signifier le contrôle du patronat sur la formation. Il suffit de voir ce qui se passe dans les CET, où les représentants patronaux siègent dans les conseils d'administration.

Certes, cette réforme ne modifie fondamentalement ni l'orientation générale de l'enseignement, ni les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur de la plupart des jeunes. Dans la société capitaliste, il en va de l'éducation comme du reste : c'est la rentabilité qui fait la loi. De même que Jules Ferry avait institué la scolarité obligatoire pour répondre aux besoins en main-d'œuvre qualifiée du patronat, de même toutes les réformes du système éducatif, et en particulier la réforme Soisson, tentent de s'adapter de façon plus ou moins directe aux besoins du marché.

Simplement, aujourd'hui, on veut rationaliser un système trop anarchique aux yeux de l'Etat et des patrons, puisqu'il permettait à n'importe quel bachelier de poursuivre les études supérieures de son choix.

Si elle est appliquée, la réforme Soisson sera en fait un recul. Tout d'abord parce qu'en limitant le nombre des étudiants, elle limitera la diffusion de la culture. Mais aussi parce qu'en établissant un lien direct avec les besoins des entreprises, elle éliminera de fait tout ce qui relève simplement de la culture générale, pour ne retenir que l'enseignement « utilitaire ». Et cela signifie un abaissement de la qualité de l'enseignement.

Les garanties minimum offertes jusqu'à présent par l'existence d'un enseignement sous le contrôle de l'Etat, avec des diplômes reconnus à l'échelle nationale, vont disparaître.

Les socialistes sont pour le libre accès à la culture de toute la population, et pas seulement au niveau universitaire. Ils sont contre les filières et les orientations qui visent toutes à éliminer du savoir toute une partie de la population, celle qu'on destine à la production et aux tâches d'exécution.

Mais, quelle que soit la façon dont cette réforme sera appliquée, et même si elle n'est pas appliquée du tout, l'enseignement en général et l'enseignement supérieur, en particulier, resteront toujours des enseignements au rabais tant que nous vivrons dans une société capitaliste.

Pour que l'enseignement, la diffusion de la culture ne soient plus soumis à des notions de rentabilité, de marché, de débouchés, il faudrait tout d'abord créer une société où ces notions-là ne fassent plus la loi.

Hélène DURY.

▲ Les lycéens lors de la manifestation de la Fonction publique du 9 mars 1976 à Paris

Etudiants, lycéens et Ceux du Technique le 10 mars. ▼

Les grandes lignes de la réforme Soisson

Tout d'abord la réforme prévoit la disparition d'un enseignement supérieur organisé sur le plan national. Les facultés deviendront autonomes, pas seulement sur le plan financier, ce qui est déjà le cas, mais aussi sur le plan de l'organisation et de l'orientation des études. Les diplômes nationaux disparaîtraient et seraient remplacés par des diplômes décernés par chaque faculté.

DES FACULTES CONCURRENTES

Les facultés devenant concurrentes, un peu comme des entreprises industrielles, on distinguera les facultés de haut niveau, très sélectives, et les autres, seraient en quelque sorte des dépotoirs. Chaque faculté organisera un examen d'entrée qui lui permettra de sélectionner les étudiants qu'elle souhaite accepter. Les étudiants, eux, ne pourront plus choisir ni leur faculté, ni même leurs études, puisque ce sont le livret scolaire et la note obtenue à l'examen d'entrée qui détermineront pour eux l'orientation.

De plus, des représentants patronaux participeront aux groupes d'études techniques chargés de définir les critères pour l'établissement des programmes et des diplômes. Ces critères devront suivre les besoins du patronat dans les différentes branches d'industrie. Le nombre de diplômes décernés dépendra du nombre de postes à pourvoir.

DES BARRAGES

Enfin de multiples barrages permettront de se débarrasser en cours d'études des étudiants qui auront du mal à suivre, c'est-à-dire en majorité ceux qui, parce qu'ils sont aussi salariés, ne peuvent accomplir leurs études normalement. Tout d'abord le baccalauréat seul ne donnera plus le droit d'entrée en faculté. Chaque université déterminera ses propres critères de recrutement. Le DEUG, qui sanctionne les études de premier cycle d'études supérieures, débouche sur trois types de licence, en fonction des notes obtenues : l'une débouche sur la vie active, l'autre sur des études professionnelles (maîtrise de sciences et techniques) et la troisième seulement permet d'entamer une maîtrise de recherches. Le troisième cycle est également compartimenté en fonction des résultats obtenus précédemment.

LES CFM

(Centres de Formation des Maîtres)

A la fin du premier cycle d'études supérieures, les étudiants qui se destinent à l'enseignement devront désormais passer un concours d'entrée. Ceux qui auront les meilleures notes suivront une filière qui les destinera à l'enseignement secondaire ; les autres seront destinés à l'enseignement primaire. A la fin de ces études, les étudiants passent un deuxième examen.

La formation pédagogique des maîtres n'est sans doute pas une mauvaise chose mais, là encore, la sélection se fera selon les besoins de l'Education nationale, besoins qui seront déterminés non pas en fonction de l'intérêt de la population, mais en fonction des impératifs économiques.

H.D.

L'école gratuite demain ?

LE gouvernement vient d'annoncer que les 15 F qui étaient alloués pour chaque élève de sixième et cinquième pour acheter des manuels ne seraient pas distribués cette année, mais économisés jusqu'en 1977, ce qui permettrait alors (toujours d'après le gouvernement) de fournir la totalité des manuels aux enfants de sixième et cinquième.

Petit calcul : s'il faut encore deux ans au gouvernement pour fournir gratuitement en livres scolaires tous les élèves de sixième et cinquième, combien lui faudra-t-il encore d'années pour fournir les élèves de toutes les classes des lycées et collèges ?

Il est vrai qu'il n'y a jamais qu'un siècle que Jules Ferry instituait l'école gratuite, laïque et obligatoire.

C. B.

dans l'extrême-gauche et dans sa presse

lu avec intérêt...

Mardi 3 février 1976
N° 647

Libération

1F50 • Portugal 15 escudos • Pays-Bas 0,80 florins • Belgique 15 FB • Suisse 1,20 FS • Commission paritaire n° 54072

Le 3 mars à Vitoria

Dans son numéro du 6 mars, **Libération** publie des informations sur la journée du 3 mars à Vitoria.

LE 3 MARS A VITORIA

Trois manifestants s'effondrent. L'usage des armes à feu par la police déclenche une rage sourde parmi les manifestants qui attaquent les policiers avec des pierres. Pourchassée de tous côtés, la police se replie momentanément dans ses casernes. Des barricades se dressent un peu partout dans les quartiers ouvriers de la périphérie, et du centre. Les jeunes ouvriers prennent de plus en plus d'initiatives : on installe un câble à travers une artère principale, on constitue des réserves de pierres sur les chantiers, on entasse des matériaux sur les immeubles en construction. A partir de 14 heures, les barricades interdisant l'accès aux quartiers ouvriers. Les manifestants sont maîtres de la ville. Des groupes patrouillent dans les rues pour interdire la circulation et donner des consignes. Aucun d'eux n'est armé. (...)

Le premier manifestant est abattu à moins de 100 mètres de l'église, le second quelques instants plus tard, le troisième décède à l'hôpital. La nouvelle de la mort se répand comme une traînée de poudre redoublant la violence des combats. Tout le monde s'y met, les jeunes bien sûr, mais aussi ceux de 40 et 50 ans, les mères de famille, qui bombardent les policiers depuis leurs fenêtres avec tout ce qui leur tombe dans les mains, les pots de fleur volent. La ville résonne aux cris de « Police, assassins ». La guérilla s'étend. La police agit comme si l'état de siège était officiellement décrété : on entend par intermittence, le claquement sec des rafales de mitraillettes. Les affrontements se poursuivent jusqu'à 21 heures. (...)

POLITIQUE hebdo du 26 février au 3 mars 1976

Des élèves qui rapportent...

Politique-Hebdo, n° 212, en date du 4 au 10 mars, publie un témoignage sur un stage proposé par l'Agence Nationale pour l'Emploi à des jeunes chômeurs de 17 à 27 ans. Ce stage avait théoriquement pour but de former des **« techniciens audiovisuels ».** Il s'inscrivait dans le cadre de **« l'opération 50.000 jeunes »** lancée il y a un an par Paul Granet, alors secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle. Cet exemple montre éloquemment en quoi il est totalement inefficace pour résoudre les problèmes des jeunes chômeurs, mais par contre très efficace pour faire marcher les affaires d'organismes comme la CEPAG, dépendant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, qui organise de tels stages.

« Le programme prévoyait 100 heures de théorie et 100 heures de pratique en électricité et électronique : en réalité, il n'y a eu que 100 heures de faites au total, dont 75 de théorie. De plus, les heures de théorie étaient groupées par ensembles d'au moins 8 heures : il est impossible pour quelqu'un qui n'est pas familiarisé avec les études de faire 8 heures de suite d'une même matière technique, surtout en électronique, électricité ou optique. Et comment assimiler la pratique en 25 heures ?

DES COURS APPROFONDIS...

Le programme prévoyait encore « des cours approfondis, accompagnés d'exercices et de débats qui permettront aux stagiaires d'analyser l'impact des messages audio-visuels à travers les différentes disciplines qui les emploient : pédagogie, publicité, relations publiques... ». En réalité, en 7 mois de stage, nous n'avons analysé qu'un seul montage. « Apprentissage des techniques audio-visuelles » : en photographie, le cours a dû être refait trois fois, à cause d'un désaccord entre un animateur et la direction du stage, à cause du manque de connaissances pédagogiques des animateurs, à cause du sous-équipement : le CEPAG ne fournissait que trois appareils photo et pas de pellicule.

Ce stage, qui aura coûté un million par personne, salaire non compris, et que le programme présentait comme correspondant à « un besoin fortement ressenti au niveau régional », n'a permis pour l'instant de trouver du travail qu'à deux stagiaires sur vingt. Les autres redevenant des chômeurs, bientôt obligés de prendre n'importe quel emploi... (...)

Lundi, le quotidien "Rouge"

L'échéance est arrivée. A moins d'incidents de dernière minute, le quotidien **Rouge** sera dans les kiosque ce lundi 15 mars. Ainsi, aux côtés des quotidiens maoïstes, de **Libération,** il y aura désormais un quotidien trotskyste. Les camarades de la LCR pour mettre sur pied leur projet ont dû affronter de nombreuses difficultés. Ils ont su les surmonter. Reste l'épreuve sans doute la plus difficile, et en tout cas la plus décisive, celle qui consiste à gagner un public au-delà de celui qui lui est déjà acquis.

En tant que militants trotskystes, la réussite d'un quotidien trotskyste nous concerne. Elle concerne tous ceux qui sympathisent avec **Lutte Ouvrière,** tous ses lecteurs.

Pour ce premier numéro, le quotidien **Rouge** sera tiré à 60.000 exemplaires. Nos lecteurs pourront donc normalement le trouver dans la plupart des kiosques.

lu avec intérêt... lu avec

ROUGE
hebdomadaire d'action communiste

Les syndicats allemands : un appareil au service de la conciliation de classes

Dans le cadre d'un dossier de trois pages sur la République fédérale allemande, **Rouge** a interviewé un membre du syndicat de la métallurgie allemande — l'IG Metall — qui fournit quelques informations intéressantes et sur la puissance du syndicalisme allemand et sur son intégration à la société bourgeoise allemande.

Mis à part les fonctionnaires qui ont leur propre syndicat (et un statut à part, leur interdisant, entre autres, le droit de grève), l'immense majorité des travailleurs d'Allemagne de l'ouest syndiqués sont affiliés à la grande centrale confédérale — qui regroupe 7 millions d'adhérents dans seize syndicats différents : la DGB (Deutsche Gewerkschaft Bund - Union des syndicats allemands). Selon les branches industrielles, le taux de syndicalisation n'est pas le même : il serait plus élevé dans les mines (80 %) que dans les postes et les chemins de fer (70 %) et que dans la métallurgie (50 %); et beaucoup plus faible (15 %) dans le tertiaire.

Le regroupement dans un seul et même syndicat national n'empêche pas le corporatisme. En effet, ce sont les directions de fédérations de branches d'industrie qui négocient avec les patrons le contenu des contrats collectifs — c'est là leur activité essentielle. Il n'y a donc pas forcément d'homogénéité entre les conditions de salaire et de travail faites aux ouvriers des différentes branches.

Pour illustrer la force matérielle que représente l'appareil de la DGB, le syndicaliste allemand interrogé cite l'exemple du syndicat de la métallurgie :

« L'IG-Metall par exemple a 2,5 millions de membres ; chaque membre paie une cotisation mensuelle de 12 marks (20 francs), ce qui représente 360 millions de marks par an de revenus réguliers (612 millions de francs lourds). L'appareil mange une grande partie de ces revenus. L'IG-Metall emploie 3.000 fonctionnaires, dont 500 qui travaillent au local central. Ces fonctionnaires gagnent 3.000 marks par mois (5.000 F)...

...La puissance matérielle des syndicats se traduit au niveau économique. Par exemple, la quatrième banque du pays le plus riche d'Europe et de la troisième puissance impérialiste du monde est une banque syndicale (Bank für Gemeinwirtschaft - 19 milliards de marks de chiffre d'affaires). Les syndicats contrôlent également la « Volksvorsorge », la première compagnie d'assurances-vie d'Allemagne). La plus grande entreprise de construction d'Allemagne, la « Neue Heimat », est également contrôlée par le syndicat, etc. ».

Bien sûr, cette intégration économique à la société allemande s'accompagne de l'allégeance politique à la social-démocratie, c'est-à-dire au gouvernement d'Helmut Schmidt. Toute la vie syndicale se fait par délégués interposés. L'activité essentielle de la centrale consiste à « négocier », en responsable, avec les patrons et l'Etat... et à empêcher, par tous les moyens antidémocratiques possibles, l'éclosion d'une réelle opposition syndicale.

CEUX du TECHNIQUE

Edité par **Lutte Ouvrière.**

Journal des élèves du Technique et des jeunes travailleurs.

Pour se le procurer : demander aux militants de Lutte Ouvrière ou écrire au journal.

Le numéro 22 de **Ceux du Technique** est paru :

— Des échos de nombreux CET ;

— Le problème de la drogue ;

— Armée : un jeune témoigne ; etc.

Prix : 0,50 F.

DIMANCHE 11 AVRIL 1976 : FETE DE CEUX DU TECHNIQUE

— Des expositions réalisées par les comités Ceux du Technique.
— Des stands de jeux, des forums.

A LA MUTUALITE, DE 14 H à 24 H
Partie artistique et BAL.

DES MAINTENANT, PRENDS TA CARTE DE LA FETE.

L'EXTRÊME-GAUCHE A L'UAP (La Défense-92)

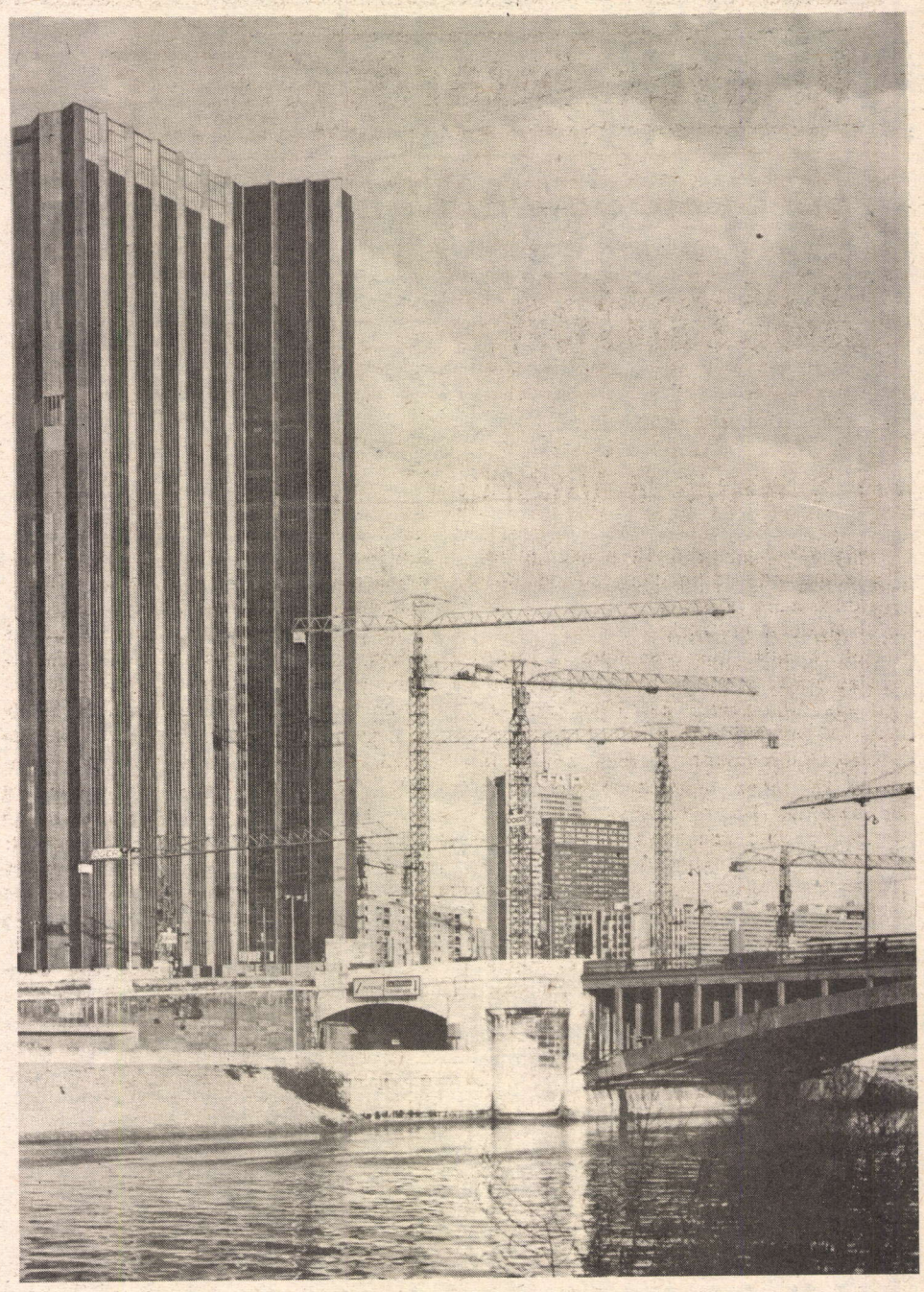

Dans un cadre de béton, dans le nouveau quartier de La Défense, une tour parmi des dizaines d'autres : la tour Assur. Là travaillent quelque 3 500 employés et cadres.

C'est une entreprise d'assurances comme bien d'autres... On y trouve une majorité de femmes, environ 65 %, beaucoup de jeunes dont un certain nombre est allé au lycée, souvent même jusqu'au baccalauréat.

Pour répondre à nos questions sur « l'extrême-gauche » à l'UAP, huit camarades de Lutte Ouvrière de l'entreprise se sont réunis.

Q. - **Pour des révolutionnaires qui défendent le programme socialiste, y a-t-il des difficultés particulières à militer dans le milieu des employés, à y défendre les idées de la « dictature du prolétariat » ?**

R. - Non, il n'y a pas de difficultés particulières. Le travail quotidien est parfois difficile, mais pas plus qu'ailleurs je suppose. Nous nous heurtons peut-être à quelques préjugés spécifiques au milieu des employés, mais par contre, nous discutons facilement avec des jeunes qui étaient au lycée, qui y ont rencontré des gauchistes, qui ont participé à des manif...

Q. - **Comment se présente l'activité de Lutte Ouvrière dans l'entreprise ?**

R. - Le bulletin **Lutte Ouvrière** est diffusé tous les quinze jours.

Pour donner une idée de la sympathie que nous rencontrons, je peux te donner quelques indications.

Nous vendons environ 40 journaux toutes les semaines. Dernièrement, nous avons fait, publiquement au drapeau rouge une collecte pour soutenir notre bulletin. 115 personnes ont versé au drapeau. Nous avons recueilli ainsi 560 F. De plus, quelques personnes qui n'avaient pas de monnaie au moment de la collecte sont venues trouver nos camarades à l'intérieur et ont apporté leur contribution.

Par ailleurs, pour certaines activités plus larges, nous rassemblons un groupe non négligeable d'employés : 40 sont venus au gala, de 70 à 80 achètent la carte de la fête... et y viennent.

Q. - **Y a-t-il d'autres groupes révolutionnaires ? D'autres formations politiques de gauche qui apparaissent ?**

R. - En ce qui concerne les formations de gauche, il y a naturellement le PCF. Ils ne sont pas très nombreux, une douzaine de militants actifs peut-être, mais ils bénéficient naturellement de l'audience nationale du PCF... et de leur mainmise sur l'appareil de la CGT.

L'année dernière, le PCF a fait un effort pour apparaître en tant que tel dans l'entreprise. Ils ont diffusé durant deux mois environ un journal **L'avant-garde.** Puis ils ont arrêté. Depuis des mois et des mois, il n'y a pas de presse spécifique du PCF de l'entreprise. Les militants diffusent, de temps à autre, des éditoriaux de **l'Humanité** et vendent toutes les semaines **l'Humanité-Dimanche** dans l'entreprise. Il y a par ailleurs une section du PS qui s'est constituée. Les deux diffuseurs qui sont apparus publiquement sont tous deux des cadres. L'un est le secrétaire de l'UGICT (les cadres CGT). En fait, il y a eu un seul tract annonçant la création de la section, il y a 2 mois, puis plus rien.

Q. - **Et les groupes d'extrême-gauche ?**

R. - On peut dire qu'il y a un courant gauchiste. Mais très peu de militants organisés. Nous connaissons deux militants de la LCR, deux jeunes qui se déclarent sympathisants d'un petit groupe, la Ligue Trotskyste de France et quelques employés qui se disent anarchistes. Par exemple, ils ont arboré le drapeau noir lors d'une manifestation récemment. Mais, à notre connaissance, ils ne sont pas organisés dans un groupe quelconque.

Q. - **Y a-t-il une apparition publique de l'extrême-gauche ?**

R. - A part **Lutte Ouvrière,** seule la **Taupe Rouge** sort, et encore épisodiquement. La **Taupe Rouge** parle de problèmes généraux (la crise, l'Espagne...) et lorsqu'elle aborde les problèmes qui se posent aux employés de l'UAP, elle le fait en s'adressant essentiellement aux militants syndicaux, en discutant des positions syndicales.

Q. - **Comment se présente l'activité syndicale des militants de Lutte Ouvriere ?**

R. - Depuis longtemps, les militants de Lutte Ouvrière sont engagés dans une activité syndicale. Il y a un peu plus d'un an, la majorité d'entre eux militaient à la CGT. Ils étaient d'ailleurs délégués du personnel, animaient des sections syndicales, exerçaient des responsabilités.

Puis la CGT, ou plus précisément la fraction du PCF dans la CGT, bien que minoritaire, a décidé de « nettoyer le syndicat », de le débarrasser des gauchistes. D'un coup, uniquement par des manœuvres d'appareil, huit délégués du personnel ont été exclus. Parmi eux, quatre camarades de LO, deux de la LCR, une maoïste, et une autre camarade.

Q. - **L'exclusion de huit délégués a fait grand-bruit ? Comment cela s'est-il passé ?**

R. - Effectivement, toute l'entreprise a parlé de cette exclusion. Des centaines d'employés ont protesté. Un camarade de LO, Alain Abram, a même eu l'occasion d'interpeller Séguy à ce sujet à la télé.

Lors de l'exclusion de ces délégués, des divergences sont apparues entre les différents groupes d'extrême-gauche. Elles se sont manifestées au cours même de la lutte contre les exclusions.

Pour notre part, nous ne pensions pas que cette lutte devait rester exclusivement cantonnée au niveau de la CGT, des syndiqués. Nous n'avons pas hésité à nous adresser à l'ensemble du personnel, nous l'avons tenu informé de la situation, nous lui avons demandé de nous soutenir contre les manœuvres du PCF. Telle n'était pas la conception des camarades de la LCR et de la camarade maoïste. Pour eux, la bataille devait se mener dans le syndicat, et uniquement là.

Après l'exclusion, les divergences se sont encore amplifiées.

Pour notre part, étant connus comme militants syndicaux actifs, ayant la confiance des employés de nos secteurs, nous entendions avant tout poursuivre notre activité syndicale. Nous voulions que le personnel ait la possibilité matérielle, concrète, de voter pour les délégués de son choix. Ce sont ces idées qui nous ont guidés après notre exclusion.

Nous avons rejoint FO, non pas parce que nous pensions que la place des révolutionnaires était plus, en général, dans cette confédération qu'à la CFDT, mais parce que dans le cas particulier de l'UAP, c'est à FO que nous avions les plus grandes possibilités pour pouvoir mener une activité syndicale. La CFDT de l'UAP, par responsables interposés, nous avait d'ailleurs fait savoir, après notre exclusion, que nous n'avions pas grand chose à faire dans cette organisation.

Q. - **Et maintenant, peut-on faire un bilan ? Où en est-on ?**

R. - Aujourd'hui, il est possible de faire le point. Les camarades de LO exclus ont donc rejoint, avec plus de 40 syndiqués CGT, la section FO. Cette section se porte bien. Tous les délégués exclus de la CGT ont été réélus par le personnel (aux élections qui viennent de se dérouler, FO obtient plus de 25 % des suffrages exprimés, 5 postes de titulaires, 4 de suppléants.)

Quant aux camarades de la LCR, après avoir demandé en vain leur réintégration à la CGT, ils ont fini par se syndiquer à la CFDT qui les a accueillis avec réticence, et sans leur confier la moindre responsabilité syndicale (ces deux camarades sont d'ailleurs toujours à l'UAP, mais ne sont plus à la LCR).

Quant aux deux autres délégués exclus de la CGT, l'un après avoir fait une « autocritique » a été réintégré à la CGT (mais reste à l'écart) et l'autre est aujourd'hui à la CFDT... où, avec tous les éléments d'extrême-gauche (dont des militants de Lutte Ouvrière) et même simplement de gauche de ce syndicat, il est menacé d'exclusion. Car nous en sommes là aujourd'hui à la CFDT de l'UAP : les bureaucrates du syndicat des Assurances parlent purement et simplement de dissoudre la section syndicale CFDT parce qu'il y a des gauchistes !

Cette situation illustre les difficultés de l'activité des militants révolutionnaires dans les syndicats.

Lutte de classe

Pour se le procurer : demander aux militants de Lutte Ouvrière ou écrire au journal.

MENSUEL TROTSKYSTE EDITE PAR LUTTE OUVRIERE

PRIX : 5 F

Au sommaire du n° 34 :

— **Le PCF ou le réformisme du capitalisme sur son déclin.**

— **Dictature et démocratie prolétariennes.**

— **Le droit des peuples et le nationalisme.**

— **Adresse au mouvement trotskyste.**

AU FOYER D'AIDE MATERNELLE PAULINE-ROLAND

Le foyer Pauline-Roland, situé rue Fessart, dans le 19e arrondissement, est un établissement d'aide maternelle qui dépend de l'action sociale de la Préfecture de Paris. Il héberge pour quelques mois, trois ou six, des mères et leurs enfants sans abri qui ont quitté leur foyer, bien souvent pour échapper à la hargne et à la misère de la famille, voire même, pour certaines, aux coups d'un mari violent.

Cet établissement sert juste de « dépannage ». Contre le versement d'une pension de 700 F pour la mère et son enfant, ou en échange de travaux à l'intérieur du foyer (cantine, couture, buanderie), les femmes et les enfants sont nourris et logés, en attendant de trouver du travail et un logement.

Mais, mis à part le lit et la nourriture pour quelques mois, rien n'est fait pour permettre à ces femmes, qui sont dans une grande détresse matérielle et morale, de s'en sortir.

L'administration ne sait répondre à leurs problèmes que par un règlement répressif, digne de la caserne : sorties limitées, bons de sortie exigés, interdiction de faire garder son enfant par une amie pour sortir, allées et venues surveillées, fermeture des portes à 22 heures en semaine et 24 heures le week-end.

Et si l'on ne peut pas payer la pension, c'est l'expulsion. C'est ce qui s'est passé récemment et qui a provoqué la colère des pensionnaires de Pauline-Roland et l'intervention de la police. Depuis, ce sont des vigiles qui gardent l'entrée.

Mais si la colère des « Pauline-Roland » a éclaté à propos du règlement intérieur du foyer, ce qui est en cause, c'est bien davantage.

Le véritable scandale, c'est que des milliers de femmes vivent ainsi ballotées entre la rue, leur domicile familial ou conjugal et les foyers-asiles, lorsque les coups du père ou du mari deviennent insupportables ou l'ambiance familiale invivable. Dans le meilleur des cas, elles réussiront à trouver du travail et un logement. Mais souv passé le délai d'hébergement, c'est la rue ou le retour à la maison qu'elles ont fui

(Fotolib)

NOUS PUBLIONS CE TEMOIGNAGE D'UNE JEUNE FEMME, PENSIONNAIRE DU FOYER PAULINE-ROLAND. NOUS L'AVONS CONNUE PENDANT LE MOUVEMENT. MALHEUREUSEMENT, AVEC LE « RETOUR A L'ORDRE », CE QU'ELLE RACONTE RISQUE BIEN DE RESTER D'ACTUALITE.

L. est partie ce matin. L. est une intérimaire qui partageait ma chambre (nous sommes trois par chambre). Elle a quitté son mari qui l'avait fait enfermer comme folle, après l'avoir blessée de plusieurs coups de couteau à la poitrine. Elle était au foyer depuis deux mois et payait sa pension régulièrement. S'étant trouvé huit jours sans travail, elle devait encore 196 F pour le mois de décembre. La directrice lui a laissé (comme à 36 autres filles) trois jours pour payer son dû. L. ne refusait pas de payer, mais elle ne touchait un acompte que deux jours après la date limite. Elle n'a pas attendu le papier confirmant son renvoi. Elle est partie ce matin, en laissant ce mot à la directrice :

« Madame la Directrice. Comme vous me virez comme une malpropre, je préfère partir de moi-même. Je vous paierai quand je pourrai, car il faut que je paye le loyer de mon logement ; je ne tiens pas à coucher sous les ponts. Je n'ai pas refusé de vous payer, c'est vous qui n'avez pas su attendre deux jours ».

Encore avait-elle la chance de savoir où aller et de ne pas avoir d'enfants avec elle. Parmi la trentaine de femmes « insolvables » restantes, combien ont des enfants sur les bras ou sont enceintes, voire en arrêt-maladie ?

Les enfants : on ne pense guère à eux, ici. On ne songe qu'à vous les retirer. S'il a moins d'un an (la pouponnière — existante à la création du foyer — a été fermée depuis : manque de subventions paraît-il) ou plus de cinq ans, il est automatiquement placé à l'Assistance Publique ou chez des nourrices.. en grande banlieue ou en province ! J'ai toujours en mémoire les sanglots de cette femme croisée dans les couloirs de Georges-Sand (le foyer où sont dirigées toutes les femmes qui se retrouvent à la rue, pour une raison ou une autre) parce qu'on voulait lui placer, de force, sa fillette de six mois à Denfert-Rochereau. Et l'Assistance Publique, c'est le doigt dans l'engrenage : vous croyez y avoir placé votre enfant provisoirement, mais vous ne pouvez plus le reprendre. A moins d'avoir trouvé, outre un travail stable, un appartement décent avec salle d'eau et CHAMBRE INDEPENDANTE pour l'enfant (même si vous n'avez qu'un bébé de six mois). Comment une femme seule, qui gagne le SMIC ou à peine plus, peut-elle espérer pouvoir jamais payer le loyer d'un F2 ? Les mères privilégiées qui, comme moi, peuvent garder (provisoirement ?) leurs enfants avec elles, au foyer, vivent dans la terreur qu'on ne leur fasse subir le même sort lorsqu'elles se retrouveront à la porte du foyer, trois mois plus tard, pour peu qu'elles reçoivent la visite d'une assistante sociale zélée (et on sait si elles le sont souvent) dans la petite piaule qu'elles auront miraculeusement réussi à dénicher. Et comment mettre de l'argent de côté, lorsqu'on a payé la pension du foyer (12 F par jour, plus 4,50 F le repas supplémentaire), la crèche pour les enfants (selon le tarif en vigueur dans toutes les crèches de la ville de Paris : pour un salaire déclaré de 1.700 F — et je suis intérimaire, donc, compte tenu des jours sans travail, je ne gagne pas cette somme — je paie 8 francs par jour pour mon enfant), les repas de midi, les transports et le minimum nécessaire (lessive, vêtements d'enfant, etc.) ? Alors, il arrive ce qu'on devine : tension nerveuse, bagarres entre les filles, tentatives de suicide (une fille très chouette a tenté de se suicidé hier soir) ; et surtout on la boucle, on s'écrase en permanence devant les injustices et les scandales du foyer, par crainte de se faire renvoyer avant le court délai « légal ».

Des injustices et des scandales, il y en a en permanence, surtout du fait que les femmes qui travaillent à l'intérieur du foyer sont en fait payées au pair avec des sommes d'un montant dérisoire et données de la main à la main. Avant de trouver un travail à l'extérieur, j'ai bossé 15 jours à la crèche : mon salaire en liquide s'est monté à 5 F ! I. une jeune fille enceinte et de santé fragile, n'a pas gagné davantage pour avoir passé 15 jours aux cuisines (12 heures de travail par jour !). A une femme d'environ 60 ans, qui partage ma chambre, la directrice donne 40 F par quinzaine, au ménage, toute la journée les pieds dans l'eau ; elle n'arrête pas de tousser. Pour se faire un peu plus d'argent, elle occupe ses jours de « repos » à faire des ménages à l'extérieur ! Et quand on travaille à l'intérieur de l'établissement, pas question de sortir sans avoir demandé au préalable un bon de sortie, surtout en semaine. Trouver un boulot à l'extérieur, dans ces conditions, tient du prodige ou d'un sacré concours de circonstances.

Les femmes qui travaillent à l'intérieur sont essentiellement des personnes âgées, des femmes enceintes, des étrangères, bref des femmes qui, pour des raisons diverses, ont du mal à trouver du travail à l'extérieur. Malgré tout, elles ne pourront rester au foyer que six mois, en règle générale (il y a tout de même des exceptions, mais personne ne sait pour quelles raisons).

Devant ces scandales permanents, où et comment se défendre ? Le foyer dépendant de l'Aide Sociale, toute décision est incontestable : on ne fait que nous « aider », voyons ! Et comment se renseigner sur nos droits ? Il y avait, il y a encore peu de temps, des assistantes sociales et des psychologues à l'intérieur de l'établissement. Il n'y a plus personne aujourd'hui pour nous guider dans les démarches administratives ou autres.

Rien n'est prévu non plus pour nous aider à trouver du travail. Sinon, parfois, une annonce de recrutement pour des manutentionnaires dans une fabrique de bouteilles ! Rien non plus n'est fait pour assurer une formation à des femmes qui en sont, le plus souvent, totalement dépourvues.

Nous en avons assez d'être enfoncées dans notre misère. Assez d'être exploitées. Assez d'être considérées, sous prétexte que nous sommes des mères de famille seules et sans appuis, comme des débiles irresponsables et vicieuses.

dossier vignerons

la colère des vignerons

OUVRIERS, PAYSANS, UN MÊME ENNEMI : LE CAPITAL

La colère des vignerons de l'Aude et de l'Hérault est aussi la colère des millions de petits paysans qui ne peuvent plus vivre de leurs exploitations agricoles. Ces travailleurs de la terre font un métier dur et plein d'incertitude. Plus que de la grêle, du froid ou de la sécheresse, ils ont à craindre du système. Car ils produisent pour le marché, un marché capitaliste qu'ils ne dominent pas et qui, au contraire, les asservit.

Plus ils travaillent, plus ils s'endettent pour acheter du matériel, plus ils augmentent leur productivité et leur production et plus ils vivent mal.

C'est que la vente de leur production leur échappe et que mis à part quelques gros capitalistes agricoles, l'immense majorité des petits exploitants sont directement dépendants des négociants, courtiers grossistes et autres grandes surfaces qui se chargent de la commercialisation du vin. Comme ils sont à un autre niveau directement dépendants des grossistes courtiers et industriels qui leur vendent matériel et produits nécessaires à la vigne et à son traitement. D'un côté comme de l'autre le petit paysan a affaire aux capitalistes et aux banques. Et quand l'inflation s'ajoute à la mévente, quand le prix des produits industriels monte en flèche alors que celui du vin marque le pas, c'est la catastrophe.

« Nous ne voulons pas mourir » disent les petits paysans écrasés par le marché capitaliste, et ils ont raison. *« Ouvriers, paysans, nous sommes le grand parti des travailleurs »* répond un couplet de *l'Internationale*. Et c'est là que se trouve la solution pour l'immédiat et pour l'avenir. La solidarité du travail unit travailleurs de la terre et travailleurs des villes mais aussi la nécessité de combattre les mêmes ennemis. Car ceux qui parasitent le travail des petits paysans sont les mêmes que ceux qui exploitent les ouvriers. Et lorsqu'ils luttent contre la dégradation de leurs conditions d'existence, travailleurs des villes et de la terre se heurtent aux capitalistes et à leur Etat.

L'amélioration des conditions d'existence des paysans ne va nullement à l'encontre des intérêts des ouvriers, pas plus que l'amélioration des conditions d'existence des prolétaires des villes ne va à l'encontre des intérêts des petits paysans. Aucune des deux classes ne peut espérer se libérer de ceux qui parasitent son travail, ni même défendre ses acquis, si les capitalistes parviennent à les dresser l'une contre l'autre.

Au contraire, en se battant au coude à coude contre l'ennemi commun, les deux classes apprendront à se reconnaître comme alliées, pour se défendre plus efficacement aujourd'hui, pour renverser demain l'ordre social des profiteurs du travail humain.

Notre prochain dossier :

En raison de l'actualité, nous consacrons le dossier de cette semaine à la révolte des vignerons.

Le dossier « cantines d'entreprise » paraîtra donc la semaine prochaine.

LES CANTINES D'ENTREPRISE

- **Pourquoi des cantines ?**
- **CE et gestion,**
- **Quand Borel et compagnie « nourissent les travailleurs ».**

S'allier au paysan qui se bat

Les résultats des élections cantonales de dimanche dernier 7 mars viennent de le confirmer encore une fois : l'Aude et l'Hérault, le Midi viticole, et les vignerons de la région, votent à gauche, pour le Parti Socialiste et le Parti Communiste. C'est là une longue tradition qui remonte à avant la Première Guerre mondiale.

Cela devrait faciliter la jonction des paysans avec la classe ouvrière, puisque les organisations politiques qui prétendent représenter celle-ci sont aussi les représentants de ceux-là.

Mais si la couleur du vote des vignerons peut rendre l'unité avec la classe ouvrière plus facile, ce n'est certes pas la raison fondamentale qui doit faire rechercher cette unité par la classe ouvrière.

Quel que soit le poids des traditions en la matière, la couleur du vote d'une région ou d'une couche sociale — et surtout d'une couche sociale petite-bourgeoise — n'est jamais définitivement acquise. Telle qui votait blanc en période calme et depuis des dizaines d'années peut se colorer avec la montée des luttes ; mais, à l'inverse, telle qui accordait ses voix à la gauche peut se retourner, si la gauche ne sait pas lui ouvrir des perspectives et lui fixer des buts, vers la droite. Le plus célèbre exemple fut celui des petits blancs d'Algérie qui votaient communiste et se tournèrent vers l'OAS et l'extrême-droite quand le peuple algérien entra en lutte pour son indépendance. Cela ne signifie pas que la situation des Corbières est semblable à celle de Bab-el-Oued, mais c'est un exemple.

La classe ouvrière doit assurer de son soutien les paysans qui entrent en lutte pour leur survie, quels que soient les votes qu'ils ont émis précédemment.

En effet, le problème pour les travailleurs est d'unir autour d'eux toutes les couches sociales, et tout particulièrement une couche de producteurs comme celle des paysans, qui sont victimes à un titre ou à un autre du capitalisme, afin de combattre et de renverser celui-ci.

Parce que ces couches sont réellement des victimes du système, cette unité est possible et a une base objective. Encore faut-il que la classe ouvrière sache leur montrer non seulement qu'elles sont bien victimes du capitalisme et qu'elles ont le même ennemi qu'elle, mais aussi qu'elles ont intérêt à se joindre à elle pour le combattre.

Et pour cela la classe ouvrière doit non seulement être solidaire de leurs luttes contre le capitalisme mais proposer, sans démagogie, des objectifs qui soient communs aux paysans et aux ouvriers. Et, bien sûr, engager avec les paysans la lutte pour ces objectifs.

Et cette attitude est une nécessité vis-à-vis des vignerons de gauche du Midi comme des paysans réactionnaires de certaines régions de Bretagne ou d'Alsace.

Dans les périodes où les paysans entrent en lutte, ce ne sont pas les traditions de vote qui comptent pour eux mais de savoir qui offre des débouchés à ces luttes.

Et se rassurer en se répétant que ceux-ci votent à gauche, comme s'écarter sous prétexte que ceux-là votent à droite, ce serait la meilleure façon pour la gauche et les travailleurs de repousser les uns, et de maintenir les autres dans les bras de l'extrême-droite. Une extrême-droite qui, parce qu'il s'agit de couches petites-bourgeoises dont les revendications charrient une volonté légitime de ne pas faire les frais du système tout aussi bien que des nostalgies réactionnaires, peut trouver chez elles, un terrain favorable à sa démagogie.

Les viticulteurs et la violence

Pour que les viticulteurs réussissent à faire entendre leurs revendications, il leur a fallu se battre, menacer de prendre le fusil, et finalement s'en servir.

Cette violence, ce n'est pas la première fois que les paysans l'utilisent sous une forme ou sous une autre. On se souvient de la prise de la sous-préfecture de Morlaix en 1963 par les paysans bretons. Et il ne se passe guère d'année sans que les manifestations paysannes ne donnent lieu à des affrontements.

Cela n'empêche pas les partis ouvriers réformistes de condamner l'usage de cette violence, sous prétexte justement que cette violence... effrayerait les masses paysannes.

Certes, la violence n'a pas de vertu en soit. Mais (et les vignerons du Languedoc ont eu cette fois encore l'occasion de le vérifier), cette violence reste le seul recours contre la violence d'une société qui les réduit à la misère. Elle est le dernier recours contre un Etat qui impose sa loi par la violence des CRS. Elle est un moyen autrement efficace que le bulletin de vote pour imposer ses revendications. Cette démonstration-là, les viticulteurs l'ont faite aussi, au moment où on leur offrait la possibilité de se faire entendre en déposant leur bulletin dans l'urne pour les élections cantonales. Ils ont pu comparer de ces deux moyens, du bulletin de vote et de leur violence, lequel était le plus efficace. Car au soir des affrontements de Montredon, Poniatowski avait dû baisser de ton. Et le lendemain, les deux viticulteurs dont l'arrestation avait été cause de l'affrontement étaient libérés.

Pas plus que les autres catégories laborieuses, les paysans n'ont peur de la violence, lorsqu'elle exprime leur légitime colère, lorsqu'elle a pour fonction d'arracher leurs revendications. Ceux qui en ont peur, par contre, ce sont les directions des partis réformistes. Et cette crainte est significative. Elle exprime leur refus de s'attaquer réellement aux causes de la situation, aux responsables de la crise.

Elle illustre l'impasse des perspectives des réformistes qui, face à la violence de la bourgeoisie, prêchent la patience et la soumission, aussi bien aux paysans qu'aux travailleurs. Des prêches qui, quand la situation devient intolérable, deviennent sans effet.

dossier vignerons

les raisons de la colère

Une année de crise et de luttes

FEVRIER 1975

S'élevant contre une décision de la Communauté Européenne envisageant de ne plus distiller les vins ayant un degré inférieur à 9,5°, mille vignerons se regroupent à Albi.

MARS 1975

Violents affrontements entre vignerons et CRS à Montpellier, manifestations massives à Nîmes et à Carcassone, barrages de routes à Perpignan. A Sète, les viticulteurs contrôlent eux-mêmes les camions en provenance des ports de la Méditerrannée et finalement le gouvernement promet la suspension des importations des vins italiens jusqu'à la réunion du prochain Conseil des ministres de l'Agriculture à Bruxelles.

AOUT 1975

Réclamant une régulation du marché des vins, les viticulteurs manifestent à nouveau au moment des départs en vacances, dans tout le Languedoc-Roussillon.

En Corse, occupation de la cave vinicole d'un grand propriétaire pied-noir. Exacerbé par la concurrence des grands exploitants venus d'Afrique du Nord et qui possèdent plus des deux tiers de la terre cultivable en vigne, la colère gronde chez les petits viticulteurs.

3 JANVIER 1976

Les viticulteurs du Midi engagent des actions de commandos et des contrôles routiers. Ils protestent contre l'importation des vins italiens. Le responsable du Comité d'action viticole de l'Aude déclare à un journaliste : **« Il y aura bientôt des morts, Monsieur. Alors, il vaut mieux que ce soit du côté des forces de l'ordre que des vignerons ».**

14 JANVIER 1976

Chirac reçoit les dirigeants viticoles. Il annonce le report d'échéance de leurs impôts et la création d'un « Office national interprofessionnel des vins de table » sans grand pouvoir. Les viticulteurs sont déçus.

6 FEVRIER 1976

Opération « villes mortes » organisée par les comités d'action viticole et soutenue par les syndicats ouvriers et les petits commerçants de la région.

1er MARS 1976

Un commando de viticulteurs saccage les caves de Pierre Ramel, un négociant de Meximieux, dans l'Ain. Deux jours après, deux vignerons sont appréhendés par la police de Montpellier. Aussitôt la nouvelle se répand, les viticulteurs se rassemblent à Carcassonne et attendent les consignes.

4 MARS 1976

Le préfet avait promis la libération des deux viticulteurs qui finalement sont incarcérés à la prison Saint-Paul de Lyon. Les viticulteurs se sentent une fois de plus roulés. Une nuit d'émeute commence à Narbonne, la capitale du vin. Ils s'attaquent à tout ce qui représente l'administration centrale : perceptions, Crédit Agricole, péages d'autoroutes... Les manifestations se terminent par une fusillade qui fait deux morts : un paysan et un officier de CRS, et de nombreux blessés.

Le 6 février 1976, à Carcassonne, le Comité d'action viticole, aux côtés des syndicats CGT, CFDT et FO. (Ph. SIPA)

LES VITICULTEURS

Quelques capitalistes de la vigne, un grand nombre de travailleurs de la terre

D'après les statistiques officielles, un million de personnes environ exploitent la vigne ; on peut estimer qu'il y a de 200.000 à 300.000 exploitations où la vigne est la production essentielle.

Cela recouvre des réalités sociales bien différentes d'une région à l'autre. Il n'y a aucune commune mesure entre le bourgeois cossu qui tire ses rentes du vin du Médoc bordelais et le paysan travailleur qui vit à peine avec ses cinq hectares de méchante vigne du côté de Narbonne.

Car les grands crus sont le monopole de la bourgeoisie des campagnes, voire même de l'aristocratie financière. Et un hectare de vigne en Champagne, c'est de l'or en barre. Par contre, les régions de production de vin de consommation courante sont aussi bien des régions de gros propriétaires que de très petits producteurs parfois obligés de travailler à l'extérieur, quand ils ne peuvent cultiver qu'un ou deux hectares de terre.

En effet, le monde de la viticulture n'est pas plus homogène que le reste de la paysannerie. Sans parler du simple ouvrier agricole saisonnier embauché pour la récolte, véritable frère des prolétaires des villes, on regroupe sous le même nom de « viticulteurs » aussi bien le petit paysan vivotant sur quelques hectares de vigne que le producteur cossu ou le véritable capitaliste de la vigne. Parler des « intérêts communs » des viticulteurs est donc une véritable fiction, même si, au nom des « vignerons », les gros producteurs ne se gênent pas pour imposer des revendications qui les avantagent au premier chef et derrière lesquelles ils réussissent à mobiliser des milliers de petits vignerons, tablant sur leur exaspération.

● Les vins et leurs appellations

Quand on parle de marché du vin, il faut savoir qu'il y en a en réalité quatre qui ne concernent ni le même type de producteurs, ni le même type de consommateurs.

A) LES VINS DE TABLE COMPRENNENT :

— **Les vins de consommation courante (VCC),** sont des vins ordinaires. Ils représentent autour de 70 % de la production totale de vin. C'est l'essentiel de la production du Midi. Ils concernent la plupart des petits viticulteurs.

— **Les vins de pays.** Une catégorie récemment définie. Vins ordinaires également, produits souvent dans les régions de vins de consommation courante, mais ne provenant pas de coupages.

B) LES VINS D'APPELLATION D'ORIGINE :

— **Les vins délimités de qualité supérieure (VDQS).** Ils représentent quelque 4 % de la production. Ils doivent provenir d'un terroir défini, respecter des règles de plantation, avoir un degré minimum, ne pas dépasser un rendement maximum et subir des analyses-dégustations pour avoir droit au label. Un certain nombre de moyens viticulteurs se sont lancés dans cette production sur les conseils du gouvernement. Celui-ci espérait assainir le marché en remplaçant une grande quantité de mauvais vins par une petite quantité de vins de bonne qualité. Ceux qui l'ont écouté ne sont pas plus avancés ; ils ont dû réduire leur production de moitié, s'équiper en matériel onéreux et se sont endettés jusqu'au cou. Tout cela pour vendre le litre de VDQS à peine plus cher que le litre de gros rouge.

— **Les appellations d'origine contrôlée (AOC).** Il s'agit de grands crus, de « l'aristocratie » des vins. Ils doivent satisfaire aux mêmes exigences que les précédents. De plus, le terroir de production est délimité par des parcelles très précises et la dégustation n'est pas toujours obligatoire. Les AOC ont un marché assuré à des prix de monopole. Ainsi, s'ils ne représentent que 10 % du volume de la production, ils représentent environ 45 % de la valeur de cette production.

Dans tout le Languedoc, domaine de la petite exploitation, il n'y a que deux vins d'appellation contrôlée. C'est en général une production de riches propriétaires.

● CEUX QUI PERDENT DE L'ARGENT EN TRAVAILLANT

Un responsable de comité viticole du Midi nous avait dit, lors d'une interview réalisée cet été, que sur une exploitation à peine moyenne comme la sienne, avec un rendement de l'ordre de 67 hectolitres de vin à 10° à l'hectare, il comptait sur une rentrée brute moyenne de l'ordre de 603.000 anciens francs. D'après les chiffres de l'administration elle-même — disait le même viticulteur — une exploitation vinicole supporte une charge à l'hectare de l'ordre de 780.000 anciens francs, tout compris.

Autrement dit, ce vigneron ne parvient à joindre les deux bouts qu'en rognant sur son capital ou encore en s'endettant.

● UN REVENU EN BAISSE CONSTANTE DEPUIS DIX ANS

Les viticulteurs réclament que le vin leur soit payé 12,50 F le degré-hecto, c'est-à-dire qu'un hectolitre (100 litres) de vin de 10° leur soit payé 125 F ; ou encore qu'ils touchent 1,25 F par litre de vin de 10°. Il faut savoir qu'il est actuellement à 0,90 franc, alors qu'il valait 1 F il y a treize ans.

Cela veut dire en clair que le viticulteur touche moins qu'en 1963 pour le même litre de vin.

Or, la hausse générale des prix durant la même période a fait augmenter les charges agricoles dans des proportions considérables. Ainsi, un groupe de viticulteurs de l'Hérault faisait dans **Vent d'Ouest** le calcul suivant : en deux ans, les coûts de production s'élevaient de 50 % et le prix du vin s'abaissait de 10 %, entraînant une diminution du niveau de vie de l'ordre de 15 %.

Résultat : l'endettement à grande échelle des viticulteurs. C'est ainsi qu'en 1975, il y a eu 75 % d'emprunts à court terme supplémentaires.

Comme le disent les paysans, personne ne laisserait sans réagir diminuer de la sorte son revenu.

● Lézignan :

QUAND LES JEUNES QUITTENT LA VILLE

Interview d'une patronne de café de Lézignan

L.O. : Dans cette petite ville, tout le monde est viticulteur ?

R. : *Oui, ici, il n'y a que ça. Lézignan, c'est la capitale du Corbière ; il n'y a que des vignes. Dans la région de Perpignan, par exemple, il y a des vignes mais il y a aussi beaucoup de fruits et de légumes ; aussi, l'un dans l'autre, les gens s'en sortent. Quand la vigne ne va pas, ils peuvent vendre des fruits et des légumes. Mais ici, quand la vigne ne va pas, c'est la misère ; c'est la seule ressource.*

L.O. : Cela à des conséquences dans la vie de cette ville ?

R. : *Pensez-donc ! Par exemple, il y a une dizaine d'années, il y avait une dizaine de cafés ; aujourd'hui, il n'en reste plus que quatre alors que nous sommes dix mille habitants. Quatre boucheries ont fermé. Tous les jeunes s'en vont à Paris ou dans d'autres villes.*

L.O. : Il n'y a pas d'usines ou d'autres possibilités de travail, à part la viticulture ?

R. : *Non, il n'y a rien, rien. Il n'y a que la vigne et particulièrement des petites propriétés. Beaucoup de femmes voudraient travailler. J'en connaîs par exemple qui voudraient garder des enfants mais, pour garder des enfants, il faut qu'il y ait des femmes qui travaillent pour pouvoir payer les autres pour la garde des enfants.*

LE MIDI VITICOLE

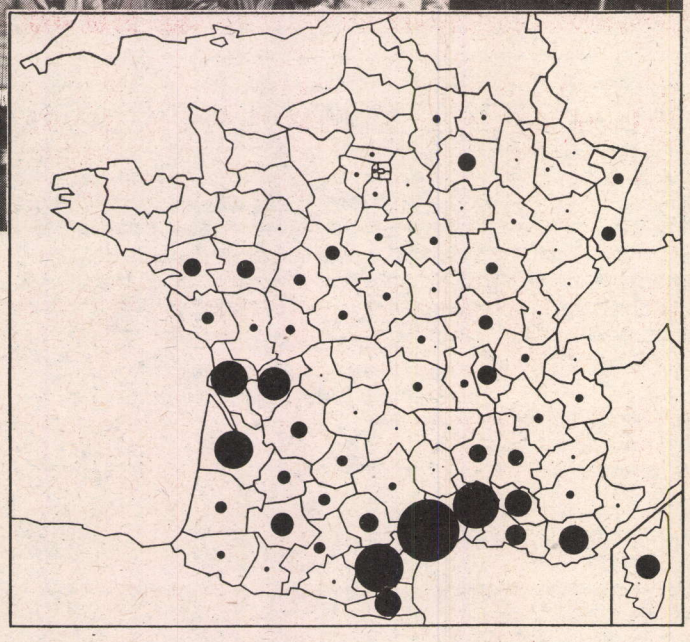

millions d'hectolitres 0,5 1 5 10

UNE REGION DE PETITS PAYSANS DOMINES PAR LES GROS VITICULTEURS

Que le problème de la vigne soit celui du Languedoc n'a rien d'étonnant : les départements de l'Hérault, du Gard, de l'Aude et des Pyrénées Orientales produisent environ 40 % du vin récolté en France. 90 % des agriculteurs de cette région cultivent la vigne et sont pour la plupart propriétaires de leurs terres. Seulement, si les petites exploitations de moins de 5 hectares sont les plus nombreuses (60 %), elles n'occupent que le quart de la superficie couverte par les grosses propriétés de plus de 50 hectares (et 50 hectares de vigne, c'est beaucoup). Ces dernières, par contre, ne représentent que 4 % des exploitations. Pire, les exploitations de plus de 200 hectares qui, elles, ne représentent que 0,3 % de l'ensemble, occupent à elles seules plus de terrain que toutes les petites propriétés réunies.

Beaucoup de petits paysans, mais prépondérance économique d'une poignée de gros exploitants : voilà la réalité sociale de la viticulture languedocienne. Et la moitié des petits propriétaires ne peuvent pas vivre avec leur seule vigne. Il leur faut travailler aussi ailleurs. Se reconvertir ? Mais le Languedoc est la région de France qui connaît le taux de chômage le plus élevé.

● UN VITICULTEUR DE LA REGION DE NARBONNE

L.O. : Comment est organisée la viticulture dans l'Aude et dans la région ?

R. : *Ce sont surtout des petits viticulteurs qui ont une dizaine d'hectares. Pour notre village et le village voisin, nous sommes regroupés dans une coopérative. Il doit y avoir 700 viticulteurs qui sont adhérents.*

L.O. : Comment marche la coopérative ?

R. : *Chaque coopérateur a des parts. Nous élisons un conseil d'administration, de préférence avec des gens qui sont entièrevent viticulteurs, pas des gens qui ont une vigne à côté de leur profession. Le conseil embauche un gérant et des ouvriers permanents pour assurer le fonctionnement de la coopérative. A la récolte, il embauche d'autres gens car il y a plus de travail. Aux vendanges, nous amenons notre récolte pour que la coopérative la vinifie. La coopérative vend le vin et paye chaque viticulteur d'après la quantité qu'il a fournie et qui a été mise en commun.*

L.O. : Comment s'organise la vente ?

R. : *Un courtier en vins vient dans les coopératives pour acheter, pour le compte d'un négociant, les récoltes. Le courtier reçoit un pourcentage sur l'achat de la part du négociant.*

L.O. : Qui sont les négociants ?

R. :*Il y a des petits négociants régionaux, mais ils dépendent des négociants parisiens. Il doit y en avoir six ou sept à tout casser : Ramel, c'était l'un de ceux-là.*

L.O. : Combien vendez-vous la récolte ?

R. : *Eh bien, là, il y a des prix négociés à Bruxelles. Il y a un prix plafond que nous n'atteignons jamais et un prix plancher, et on crève le plancher. Cette année, on a vendu à 80 centimes le litre, alors que ça devait être plus. Le gouvernement doit nous payer 85 ou 87 centimes pour le litre, pour la distillation. Je crois qu'on aura une petite prime pour les vins les plus alcoolisés.*

L.O. : Est-ce que le matériel agricole a augmenté ?

R. : *Il a bien dû doubler. Par exemple, le sulfate est passé de 65 F le kilo à 130 F ; les engrais eux aussi ont bien dû augmenter de beaucoup. Et puis le fuel pour les tracteurs... il n'y a que le vin qui n'augmente pas.*

L.O. : Est-il possible de reconvertir la région dans d'autres cultures ?

R. : *Chaque fois que quelqu'un a essayé, il en a fait les frais. Il n'y a que la vigne qui peut pousser dans une terre comme celle-là.*

L.O. : Quelles sont vos revendications pour en sortir ?

R. : *Il faudrait que nous ayons un revenu garanti. On demande que nous soyons payé 12,50 F le degré hecto.*

Pourquoi les viticulteurs ne veulent, ni ne peuvent se reconvertir ?

A l'occasion de chaque flambée de colère dans le Midi viticole, les mêmes arguments sont avancés du côté du pouvoir ou du côté de ceux qui prétendent expliquer par des raisons de rentabilité objective la situation des petits viticulteurs de l'Hérault ou de l'Aude. Ces arguments se résument sensiblement à ceci. « Il y a une crise de surproduction structurelle dans ces régions qui produisent en abondance du vin de qualité médiocre. C'est la faute des viticulteurs, car ils ne cherchent pas à améliorer la qualité de leur vin, ou à se reconvertir dans d'autres productions ».

Il serait sans doute infiniment mieux pour la société que les paysans du Midi consacrent leur travail et leurs efforts à produire autre chose que du gros rouge.

Mais se reconvertir suppose des moyens financiers, des crédits, tout un apprentissage. Les quelques-uns qui s'y sont engagés parmi les paysans moyens — ne serait-ce que pour produire du vin de meilleure qualité — se retrouvent aujourd'hui surendettés, livrés plus que jamais aux banques, aux organismes de crédit et aux intermédiaires à qui ils vendent leurs produits. Du côté de l'Etat, ils ne peuvent compter que sur de bons conseils, à la rigueur sur quelques facilités de crédit, mais leur reconversion n'est facilitée par personne.

Et surtout, à quoi sert de se reconvertir dans ce monde capitaliste où les lois aveugles du marché jouent à l'encontre du paysan producteur ? Qu'est-ce qui peut garantir que l'ancien viticulteur reconverti dans la production des tomates, des pêches ou du soja vendra ses produits ?

Rien, bien sûr. Car même lorsque le produit correspond à un réel besoin chez les consommateurs, il y a fréquemment mévente à la production. Et ceci pour la simple raison que quel que soit le produit, les intermédiaires capitalistes ne vendent aux consommateurs qu'à des prix qui les intéressent. Ils préfèrent vendre moins mais plus cher et ne pas répercuter les baisses de prix à la production. Quitte à léser de la sorte et le consommateur, qui ne peut pas acheter à des prix assez bas, et les producteurs, qui n'arrivent pas à vendre leurs produits. Quitte à léser les contribuables, obligés de financer de leurs deniers des destructions de fruits qu'ils ne peuvent pas acheter à leur gré.

Dans bien des cas d'ailleurs, l'Etat a dû dans le passé tirer lui-même le bilan de ses plans de reconversion, en demandant aux paysans d'arracher — éventuellement contre prime — ce qu'on leur avait demandé de planter quelques années auparavant.

Alors, même le petit viticulteur le moins traditionnaliste n'a pas envie de poursuivre des chimères. Il s'accroche à ce qu'il produit, quand bien même cela ne lui garantit pas un niveau de vie digne de ce nom et quand bien même son produit n'est pas utile pour la société.

dossier vignerons

les parasites du travail

Les interventions de l'Etat

L'Etat est incapable de promouvoir une organisation telle de l'agriculture que les revenus des petits paysans soient garantis par la production de biens utiles à toute la société. Mais comme il est confronté aux révoltes périodiques des vignerons, comme par ailleurs il est soumis aux pressions des notables locaux possédant une grosse exploitation, ou encore vivant sous une forme ou sous une autre du travail des vignerons, l'Etat a bien dû prendre des mesures. Le marché du vin avait même été le premier à être « organisé », c'est-à-dire à bénéficier d'une intervention systématique de l'Etat, précisément à la suite de la révolte des vignerons de 1907.

A LA PRODUCTION...

La réglementation de la production du vin n'a d'ailleurs pratiquement pas changé pendant plus de cinquante ans. Depuis quelques années, cette réglementation est cependant intégrée dans celle du Marché commun, qui l'a sensiblement modifiée sur plusieurs points.

Au niveau de la production, c'est l'Etat qui réglemente la plantation des vignobles et autorise ou refuse toute nouvelle plantation. De la même façon, il est censé contrôler la qualité des cépages et les méthodes de vinification. A plusieurs époques, lorsqu'une surproduction permanente avait tendance à se manifester, l'Etat accordait des primes à l'arrachage de certaines vignes — sans d'ailleurs pour autant donner aux paysans des garanties s'ils se reconvertissaient dans la production d'autre chose.

Puis, avec le Marché commun, l'Etat laissait entendre aux viticulteurs que la voie du salut était devant eux avec l'ouverture d'un vaste marché européen. Il a donné le feu vert pour de nouvelles plantations, essentiellement pour la production de vins d'appellation contrôlée. (Dans le seul vignoble du Cognac, 28.000 hectares ont ainsi été plantés.)

Pour jeter de la poudre aux yeux des viticulteurs avec des promesses il y a 5-6 ans, l'Etat a encouru le risque d'aggraver pour aujourd'hui la surproduction du vin. Les seuls qui en avaient finalement bénéficié étaient les négociants : le surplus produit pèse sur les cours et renforce encore la position du négociant face au viticulteur.

...A LA COMMERCIALISATION

Pour éviter les effondrements des cours, l'Etat intervient de deux façons. A court terme, il accorde des primes aux viticulteurs qui acceptent de ne pas commercialiser leur vin au lendemain des vendanges, lorsque l'offre est la plus forte, mais stockent eux-mêmes leurs produits pendant neuf mois.

Cette prime ne peut concerner que les viticulteurs qui peuvent se permettre d'attendre pour leurs ventes, ce qui n'est pas le cas des plus petits. Ces derniers vendent donc dans les pires conditions de vente. Il est vrai que même les autres ne sont pas assurés de pouvoir vendre au bout des neuf mois. Un des points litigieux, sur lequel porte une des revendications des viticulteurs, est d'avoir une garantie de vente à un prix correct au bout des neuf mois.

La deuxième façon d'intervenir de l'Etat — en collaboration aujourd'hui avec les organismes du Marché commun — consiste à racheter du vin pour le distiller. C'est le fin du fin de ce que l'Etat peut offrir aux petits viticulteurs, pour qu'au moins une partie de leur production soit vendue et que leur revenu ne s'effondre pas totalement. Et c'est une forme d'aide qui porte sur des quantités croissantes. Au point que le directeur national des services d'alcools affirmait l'année dernière :

« Il y a actuellement en France un stock d'alcool qui ne sera pas écoulé avant douze ou quinze ans... Toutes les capacités de logement sont dépassées. Il va falloir confier notre production à des coopératives à l'étranger. Nous envisageons même de stocker les alcools dans des cuves d'anciens pétroliers désaffectés ».

Faute d'autre chose, les viticulteurs sont bien forcés de se contenter de cette forme d'aide de l'Etat, et même d'en faire un de leurs principaux points de revendication en cas de crise des ventes. Mais c'est une aide absurde sur le plan économique et sur le plan des intérêts de l'ensemble de la société.

Et surtout, c'est une façon de mettre sur le dos des contribuables des responsabilités qui devraient incomber aux négociants, aux capitalistes intermédiaires.

LES AVATARS DU MARCHÉ COMMUN

La colère des vignerons se tourne souvent contre le Marché commun. Qu'est-ce que le Marché commun a changé pour eux ?

Au-delà d'une jungle de réglementations sans cesse changeantes et renégociées, le résultat du Marché commun avait été principalement d'une part d'assouplir le protectionnisme dont l'Etat entourait auparavant l'agriculteur et d'autre part d'ajouter un étage bureaucratique de plus aux différentes formes d'intervention de l'Etat.

Le Marché commun implique la libre circulation des produits. Le vin français, protégé auparavant par les barrières douanières, est désormais plus facilement concurrencé par des vins d'autres pays du Marché commun, de l'Italie en particulier. Tout un système de protections et de compensations est certes prévu, mais il fait chaque fois l'objet de laborieux marchandages, où interviennent bien d'autres intérêts que ceux dont on discute.

Par ailleurs, les décisions concernant les interventions étatiques sont désormais décidées au niveau de l'ensemble des pays membres du Marché commun, par le Conseil des ministres de l'Agriculture de ceux-ci. Le financement de ces interventions est assuré par une caisse commune.

Comme les différents Etats qui alimentent cette caisse commune n'ont pas les mêmes intérêts à soutenir les mêmes catégories de paysans, chaque autorisation de déblocage des sommes nécessaires pour subventionner les stockages ou la distillation, chaque compensation demandent les mêmes laborieux marchandages.

Résultat : non seulement le Marché commun n'a pas facilité le sort des vignerons, contrairement aux promesses et aux prévisions du gouvernement, mais il l'a plutôt aggravé.

(Fotolib)

Vignerons et tracasseries administratives :

(Dans un village de l'Hérault)

Interview d'un habitant d'un village de l'Hérault.

L.O. : Est-ce que le vin est contrôlé ?

R. : *Les viticulteurs n'arrivent pas à vendre leur vin mais, par contre, ceux qui fabriquent du vin chimique, trafiqué, eux, n'ont pas de problèmes.*

LO : La composition du vin n'est pas contrôlée ?

R. : *Non, bien sûr. les entreprises comme Ramel sont spécialisées dans la fabrication des produits chimiques, produits de base du liquide qui sera ensuite vendu pour du vin. Et personne ne contrôle ni n'interdit cette fabrication.*

LO : Vous pensez que ces produits sont dangereux ?

R :*Ah ça oui, alors! Les ouvriers qui travaillent chez Ramel, par exemple, sont obligés de changer de bottes très régulièrement, car les produits chimiques utilisés attaquent et désagrègent le caoutchouc. Alors, vous pensez des estomacs... Mais, pour les pouvoirs publics, ce n'est pas de la fraude. Par contre le service de répression des fraudes n'en laisse pas passer une quand il s'agit de petites bricoles.*

LO : C'est-à-dire ?

R : *Tenez, par exemple, récemment un viticulteur a été pénalisé de 400 000 anciens francs d'amende pour avoir utilisé de l'essence détaxée pour mettre dans le camion pour aller dans la vigne. Pour transporter du vin, même à 200 mètres, il faut payer un acquis et remplir toutes sortes de formalités administratives. Si on se fait prendre sans acquis : amende. Pour les étiquettes, si l'épaisseur ou la hauteur des lettres ne conviennent pas à la norme, s'il y a seulement un ou deux mots en trop, si, par exemple, il y a écrit sur l'étiquette « 75 cl », alors que la bouteille ne contient que 73 cl : amendes. C'est autant d'amendes qui s'ajoutent. Le service de répression des fraudes se remplit les poches, alors que les viticulteurs, en particulier les petits, n'arrivent pas à vendre leur vin et, quand ils y arrivent, ils ne sont payés qu'avec plusieurs mois de retard, voire des années.*

des vignerons

Le négoce exploiteur

Tout en gardant leur indépendance formelle, les petits viticulteurs sont entièrement livrés aux capitalistes du négoce.

Qu'ils aient affaire aux vignerons directement ou, plus généralement, à la coopérative qui vinifie la production des vignerons, les négociants se comportent en véritables patrons. Ils décident des quantités achetées, ils influent sur les cours.

Dans les faits, les capitalistes du négoce ont transformé les petits vignerons en véritables travailleurs à domicile, destinés à produire pour l'entreprise capitaliste la matière première dont elle a besoin. Mais des travailleurs à domicile qui non seulement sont obligés de financer eux-mêmes l'achat et l'amélioration de leurs terres et l'acquisition de leurs équipements, mais qui sont encore obligés de supporter seuls les conséquences des fluctuations du marché.

Pour le négoce, il n'y a pas de crise de mévente, conduisant à un effondrement des cours. Les négociants achètent la quantité qu'ils veulent aux petits producteurs, en fonction de la situation sur le marché de consommation. Ils ont tous les droits, mais aucune obligation vis-à-vis des viticulteurs qui les livrent. Pas même celle d'acheter à ces derniers ne serait-ce que la quantité de vin dont ils ont besoin : pour peu que le vin importé soit meilleur marché, ils achètent du vin importé.

Comme pour tant d'autres grandes sociétés de l'industrie agro-alimentaire, les bénéfices plantureux des négociants distributeurs du vin ne viennent pas seulement de l'exploitation de leurs ouvriers, mais également de l'exploitation des petits paysans qui travaillent pour eux.

A Montpellier, le 24 février 1976, les viticulteurs en colère interceptent un camion de vin importé : 600 hectolitres répandus sur la chaussée. (Ph. AFP)

QUI SONT LES INTERMEDIAIRES CAPITALISTES ?

Une fois la vendange faite et le vin produit, reste à le vendre. Si certains producteurs de grands vins d'appellation contrôlée vendent directement leur production, si certaines coopératives de vignerons ne se contentent pas de vinifier la production de leurs adhérents mais vont jusqu'à la commercialiser sous une marque coopérative, l'essentiel de la commercialisation est le fait de négociants.

65 % de la production vinicole française sont commercialisés par des négociants spécialisés. Et dans les 35 % restants, la part du lion échoit aux magasins à succursales multiples, aux centrales d'achat, aux grandes surfaces et autres capitalistes du commerce. (C'est ainsi que, dans les six plus grands groupes qui commercialisent du vin, deux sont des sociétés capitalistes de la distribution : Paridoc et Casino.)

Dans le Midi viticole, où l'on ne produit guère de vins de marque, la quasi-totalité des vins est vendue non en bouteilles, mais en vrac, aux négociants. En général à de grosses sociétés du négoce et de la distribution qui, après mélanges et coupages de toutes sortes, commercialisent sous leurs propres marques.

Malgré la très grande dispersion de la profession de négociant, les trois plus grands se partagent 20 % du marché national, et l'essentiel du marché du Midi viticole.

La plus grande de ces entreprises est la Société des Vins de France (près de 800 millions de francs de chiffre d'affaires, 2.500 ouvriers) qui commercialise essentiellement des vins de consommation courante (Préfontaine, Frap, Postillon, Margnat, Kiravi, Gévéor, Majorette Margnat) et quelques vins fins (Valette, Combastet, Maître Vignoux). Elle a une importante participation dans la deuxième grande entreprise de négoce de vin, les vins Nicolas. Elle est liée, directement ou indirectement, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Banque de Suez, à la Société Ricard-Pernod et à une série d'entreprises spécialisées les unes dans le Champagne ou le Cognac, les autres — et pourquoi pas ? — dans les jus de fruit.

A côté de ces gros trusts du négoce, il y a un grand nombre de négociants expéditeurs, marchands de vins régionaux, qui ne commercialisent pas eux-mêmes mais se contentent d'expédier aux grossistes des lieux de consommation. Durement concurrencés par les grosses sociétés, ils essayent de survivre, les uns en grugeant les petits viticulteurs, les autres en desservant les régions qui n'intéressent pas les gros. Ils finissent souvent par être absorbés et devenir des représentants locaux de telle ou telle grande société.

LES IMPORTATIONS DE VINS ITALIENS

La France importe environ 10 % des quelque 60 millions d'hectolitres de vin qu'elle utilise à un titre ou à un autre. Cela n'est d'ailleurs pas nouveau : pendant longtemps, le pays importait des vins d'Algérie. Les importations italiennes sont récentes ; et cela fait deux ans que les viticulteurs s'en prennent aux vins italiens.

Les entrées de vins italiens s'accroissent sans cesse : 740 000 hectolitres en décembre 1975 contre 473 000 hectolitres en décembre 1974. Ces entrées concurrencent évidemment les vins de l'Hérault et de l'Aude.

Pourquoi cet accroissement des importations ? Une partie (20 % environ, estime un journal agricole), de forte teneur en alcool, sert à couper les vins de faible degré du Midi. Elle remplace donc le vin algérien qui ne peut plus être importé, en vin de coupage.

Mais le vin en provenance d'Italie a un autre avantage pour les négociants. La dévaluation de la lire italienne a abaissé de quelque 30 % le prix du vin italien à l'exportation. C'est ainsi qu'un hectolitre de vin italien à 10° se vendait en France au marché de gros à 89 F en 1970. Aujourd'hui, il y en a à 56 F. Devenu meilleur marché que les vins du Languedoc, il attire les négociants.

Aussi, depuis bientôt deux ans, les viticulteurs protestent avec énergie contre la « concurrence déloyale » des vins italiens.

Mais la seule concurrence déloyale que subissent les petits viticulteurs n'est pas exercée par le petit paysan des Pouilles italiennes, confronté aux mêmes problèmes que les paysans du Midi, mais par les négociants. Ce sont ceux-là qui gagnent de l'argent sur le dos des paysans des deux côtés des Alpes.

L'Office du Vin profiterait-il aux petits vignerons ?

Les viticulteurs réclament la création d'un « Office du Vin » qui empêcherait les importations jugées abusives et garantirait un revenu minimum aux producteurs. Il s'agirait d'un organisme semblable à l'Office National Interprofessionnel des Céréales, qui existe depuis 1936. C'est un organisme d'Etat qui achète les céréales dès que leur prix descend au-dessous d'un prix d'intervention fixé par l'Etat. Mais si ce système permet aux petits paysans du Centre de survivre, il avantage avant tout les gros céréaliers de Beauce ou de Brie, qui produisent dans des conditions de rentabilité sans concurrence et auxquels l'ONIC garantit un débouché.

Inévitablement, l'Office du Vin que revendiquent les viticulteurs fonctionnerait peu ou prou sur ce modèle.

Certes, nous sommes solidaires des petits viticulteurs qui demandent que leurs récoltes soient rachetées automatiquement quand les cours descendent trop bas. Car, à l'heure actuelle, ils sont les seuls à supporter des fluctuations du marché qui, par contre, n'atteignent en aucune manière les trusts de la distribution vinicole. Et incontestablement un tel Office du Vin donnerait aux petits producteurs des garanties plus grandes. Seulement, comme pour l'Office du Blé, ce système garantirait moins les revenus des petits viticulteurs qu'il n'assurerait des surprofits substantiels aux gros viticulteurs.

En outre, ce rachat par l'Etat (ou par l'intermédiaire de la cagnotte commune du Marché commun agricole) n'est qu'une façon de faire supporter aux contribuables, petits viticulteurs compris d'ailleurs, les aléas du marché... et les subventions indirectes versées ainsi aux capitalistes viticoles.

Un Office du Vin qui pourrait aider réellement les petits viticulteurs, sans subventionner les gros producteurs, ferait supporter à ces derniers et aux trusts de la distribution les fluctuations du marché. C'est-à-dire qu'il commencerait par contraindre les sociétés distributrices à signer des contrats avec les petits producteurs, selon lesquels elles devraient obligatoirement leur acheter leur récolte à un prix acceptable, quand les cours descendent trop bas. Bien sûr, leurs surprofits seraient entamés. Mais ce ne serait qu'une façon de répartir plus équitablement les pertes, au lieu de les faire endosser toujours par les plus démunis. Seulement, ce n'est pas sur l'Etat des capitalistes qu'il faut compter pour obtenir un Office du Vin qui défende les petits producteurs contre les gros négociants en vins.

dossier vignerons

les vignerons face au Capital

Unir la lutte de la classe ouvrière et des petits paysans

Les revendications des viticulteurs, telles qu'ils les formulent eux-mêmes, reflètent en général les incertitudes, les hésitations de petits paysans désorientés devant l'économie capitaliste dont ils sont victimes. Elles sont parfois marquées par l'influence des plus gros viticulteurs, dont les intérêts sont en fait liés à ceux des capitalistes du négoce.

Les travailleurs ne soutiennent pas toutes les revendications des vignerons, en particulier pas celles qui vont à l'encontre des intérêts des exploités, en suscitant ou en renforçant le nationalisme. Ils n'approuvent pas nécessairement la forme de lutte engagée.

Mais, même lorsque les travailleurs sont en désaccord avec les formes de lutte engagées ou les revendications avancées, ils doivent apporter leur soutien aux petits vignerons en lutte contre l'Etat, contre le Capital et contre l'incurie du système capitaliste.

Tout en soutenant les vignerons, les travailleurs révolutionnaires doivent cependant proposer leur propre programme aux petits paysans.

Les vignerons travailleurs sont volés à l'amont par les trusts de la chimie fabriquant l'engrais et les produits chimiques nécessaires à l'entretien des vignes, ainsi que par les fabricants de machines agricoles. A l'aval, ils sont volés par les capitalistes du négoce et de la distribution.

Entre les deux, ils sont obligés de verser leur obole aux banques et aux organismes de crédit, ainsi qu'à l'Etat sous forme d'impôts.

Il faut interdire aux capitalistes fournisseurs de l'agriculture toute augmentation de prix au détriment des petits paysans. Il faut leur imposer un rigoureux contrôle des prix, effectué en commun par les travailleurs de ces entreprises et par des comités de petits paysans utilisateurs. Un tel contrôle débouchera inévitablement sur le contrôle de l'ensemble des activités de ces entreprises et sur leur fonctionnement dans l'intérêt des besoins réels des paysans producteurs.

Il faut imposer aux capitalistes du négoce la garantie des revenus des petits viticulteurs. Il faut imposer aux Nicolas, Société des Vins de France, etc., ou aux centrales d'achat de prélever sur leurs bénéfices de quoi financer ce revenu garanti, quels que soient les aléas du marché. Ce revenu doit être indexé sur les hausses de prix. En tout état de cause, les grandes sociétés du négoce et de la distribution doivent réserver la priorité de leurs achats aux petits viticulteurs.

Priorité doit être assurée aux petits paysans dans l'attribution du crédit à prix réduit. L'application réelle d'une telle mesure exige que les banques et les organismes de crédit agricole passent sous le contrôle des employés, des utilisateurs et des consommateurs.

Contre les prélèvements d'un Etat au service des capitalistes, les révolutionnaires revendiquent l'exonération d'impôt pour les petits paysans. De la même manière, les révolutionnaires revendiquent la suppression pour les paysans travailleurs des taxes de succession, qui obligent les petits paysans propriétaires de leur terre à la racheter pratiquement à chaque génération.

Les révolutionnaires revendiquent la confiscation des terres de tous les accapareurs (grands propriétaires fonciers, bourgeois ou négociants) qui privent des milliers de petits paysans de ce qui est pour eux un outil de travail et qui obligent d'autres à payer un lourd tribut à des parasites de toutes sortes, sous forme de fermage. Il appartient aux collectivités de petits paysans de déterminer sous quelle forme la terre confisquée doit être exploitée.

De même, les révolutionnaires revendiquent la suppression de toutes les formes de dettes hypothécaires qui pèsent sur les terres des petits exploitants.

La lutte pour l'ensemble de ces mesures ne peut être poussée jusqu'au bout que par le renversement révolutionnaire du pouvoir de la bourgeoisie. En prenant le pouvoir dans les villes, les ouvriers créent les conditions indispensables pour que les petits paysans, débarrassés de l'emprise de l'Etat bourgeois, de sa police comme de ses percepteurs, puissent exercer le pouvoir dans les campagnes.

C'est alors, mais alors seulement qu'il sera possible de procéder à des aménagements tels de la production agricole qu'ils correspondent à la fois à l'intérêt de l'ensemble de la société, à l'intérêt de la classe ouvrière et à l'intérêt des petits cultivateurs eux-mêmes. Mais c'est aux petits paysans travailleurs, aux ouvriers agricoles et à eux seuls de décider de la nature et du rythme des transformations à effectuer.

Faut-il réduire le vignoble ?

Le vignoble français, qui représente à lui seul près du dixième du vignoble mondial, constitue une sorte de monstre économique, dont la production dépasse la consommation nationale (63 millions d'hectolitres en moyenne, pour une consommation de l'ordre de 60 millions d'hectolitres), alors que les exportations, en 1974, ne dépassaient les importations que de 182 mille hectolitres).

Et on peut se demander ce que ce gigantisme du vignoble français, déjà sensible aujourd'hui, alors que la consommation nationale de vin par habitant est la deuxième du monde (106 litres par habitant et par an) deviendrait dans une société où une grande partie de la population ne chercherait pas l'oubli de ses difficultés et de ses soucis dans l'alcool.

Bien sûr, avec le raisin, on peut faire autre chose que du vin. Mais, outre que les cépages utilisés pour faire du vin ne sont pas forcément aptes à donner du raisin de table de bonne qualité, ni même des jus de raisin, il y a de toute manière une disproportion flagrante entre l'ensemble du vignoble et les besoins en raisins non destinés à la vinification, même en supposant que ceux-ci pourraient considérablement augmenter (actuellement, la vigne destinée à fournir des raisins de table ne constitue que 3,3 % du vignoble français).

Une reconversion au moins partielle de ce vignoble serait donc d'ores et déjà nécessaire. Et elle le sera sans doute encore bien plus dans l'avenir. Mais tout le problème est de savoir comment elle s'effectuera : par le biais de pressions économiques acculant à la misère des milliers de petits producteurs, ou rationnellement, en sauvegardant les intérêts de ceux-ci.

Dans une société capitaliste, où les seules lois qui comptent sont celles du marché et où l'Etat est au service des grands capitalistes le seul mécanisme de régularisation de la production est celui qui, dans l'industrie, jette à la rue des milliers d'ouvriers en cas de crise et, dans l'agriculture, ruine des milliers de petits paysans.

Mais dans une société où le pouvoir serait aux mains des travailleurs, les choses se passeraient autrement. Loin de compter sur les lois du marché pour contraindre une partie des viticulteurs à abandonner leurs vignobles, le pouvoir leur donnerait les moyens de se reconvertir dans les meilleures conditions, en mettant à leur disposition les moyens matériels et financiers de le faire. La société toute entière y gagnerait et les viticulteurs aussi, en tant qu'individus, en tant qu'hommes.

20 février 1976 : des viticulteurs sont montés à Paris pour populariser leurs revendications. (Ph. ADJA)

Soutien à l'agriculture capitaliste ou aide aux petits paysans ?

L'Etat français pratique depuis longtemps le « soutien à l'agriculture ». Il laisse croire aux contribuables qu'ils paient ainsi pour garantir les revenus des petits paysans en détresse. Mais c'est une véritable escroquerie. L'exemple de « l'aide » à la viticulture en est un exemple flagrant. L'Etat, selon certains accords qu'il a passés avec l'ensemble des viticulteurs, s'engage à racheter le produit des récoltes invendues pour le distiller, quand les cours tombent au-dessous d'un certain chiffre. Ce serait, paraît-il, un geste en faveur des petits viticulteurs. Mais les modestes récoltes de ces derniers ne leur permettent même pas, le plus souvent, de récupérer une prime à la distillation suffisante pour couvrir leurs frais de culture. Par contre, ce système est une telle aubaine pour les gros producteurs à grands rendements des plaines du Languedoc - Roussillon, qui trouvent ainsi un débouché assuré à leurs récoltes, que certains parmi eux se sont spécialisés dans la culture... pour la distillation !

Là comme ailleurs, le soutien de l'Etat à l'agriculture en général signifie le soutien à l'agriculture capitaliste. Et il doit être supprimé.

L'aide financière, sous toutes ses formes, doit être réservée aux petits paysans qui travaillent eux-mêmes leurs terres et qui eux, n'exploitent personne.

Les mesures gouvernementales pour accroître la sécurité dans les entreprises

UN RIDEAU DE FUMÉE

Durafour, le ministre du Travail, vient de rendre publiques les mesures destinées à lutter contre les accidents de travail. Cette fois encore la montagne a accouché d'une souris.

En effet, dorénavant, les pouvoirs des inspecteurs du travail seront étendus en matière de sécurité. La belle affaire, lorsque l'on sait que le corps des inspecteurs du travail est notoirement insuffisant, et surtout que nombre d'entre eux n'osent pas affronter les patrons des grosses entreprises.

Autres mesures : les cotisations sociales seront majorées pour les entreprises à taux d'accident important. Cette mesure n'a pas le mérite d'être nouvelle, puisque déjà les caisses d'assurance-maladie avaient la faculté de majorer leurs cotisations lorsque le nombre des accidents dépasse la moyenne. Mais ce système de pénalisation ne s'est guère montré efficace, quand bien même il était utilisé. Ce qui n'était pas toujours le cas, loin de là.

Restent quelques mesures dont la plupart seront plus symboliques qu'efficaces : obligation de consacrer à la formation des membres des CHS des sommes proportionnelles au taux d'accident ; insertion dans les programmes scolaires et dans l'enseignement des ingénieurs de cours consacrés à l'initiation à la sécurité. Par ailleurs, les juges auront dorénavant la possibilité de condamner l'entreprise à investir préventivement pour l'amélioration de la sécurité. Mesure dont on pourrait peut-être espérer quelque effet, si on ne savait pas par avance les limites d'une telle intervention qui, quand elle aura lieu, se perdra dans les maquis de la procédure. Les patrons ont les moyens de se payer de bons avocats qui leur reviendront encore moins cher que les amendes qu'ils risquent.

Finalement, la seule mesure qui risque, elle, d'être appliquée, c'est celle concernant la personnalisation accrue des responsabilités en matière d'accident, mesure qui vise à interdire à l'auteur d'une infraction d'exercer la même fonction dans l'entreprise ou dans une entreprise similaire. Mais qu'est-ce qui empêchera la direction d'un trust de changer le titre d'un haut cadre ? Qui définira le niveau des responsabilités ? Une telle disposition permettra par ailleurs de licencier les ouvriers victimes d'accident, si l'on démontre qu'ils en sont responsables, parce qu'ils n'ont pas appliqué les règles de sécurité. Les travailleurs savent bien que les cadences et les conditions de travail qu'on leur impose exigent souvent qu'ils jonglent avec ces règles.

Si Simone Veil a entrepris d'engager une campagne contre le tabac, son collègue au ministère du Travail, reste un spécialiste du rideau de fumée. Mais pouvait-on s'attendre à ce qu'un ministre s'attaque réellement aux pouvoirs et aux profits des patrons ?

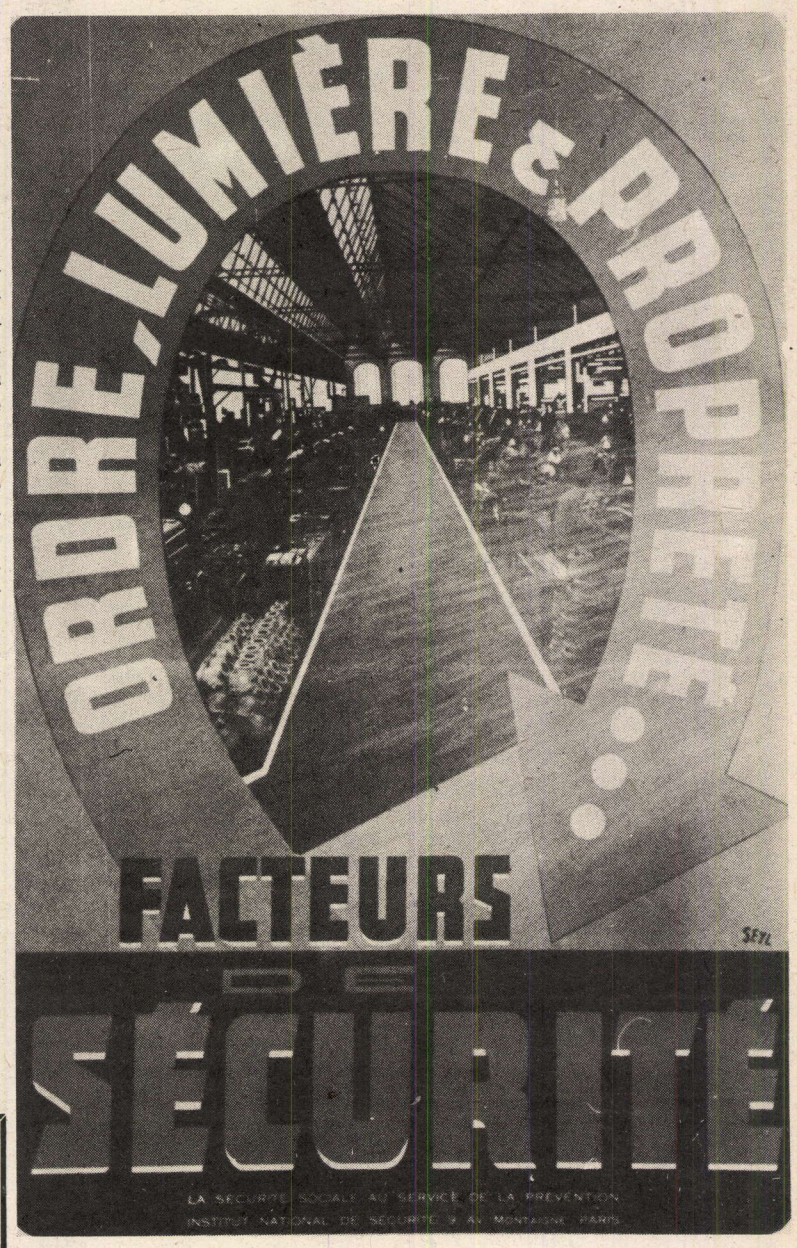

Des conseils que les patrons se contentent d'afficher.

BOURGOGNE-ELECTRONIQUE (Dijon)

Désignés héros d'office !

L'usine Bourgogne-Electronique de Dijon n'est pas une usine de produits chimiques ; pourtant de nombreux produits y sont stockés pour les besoins de la production : acétone, différents acides, solvants, alcools, hydrogène, oxygène, propane, butane, etc. En fait, les dangers d'incendie sont permanents et il y a déjà eu de nombreux accidents.

Héros maison se précipitant... (Affiche de l'Institut national de Sécurité)

Consciente du danger, la direction a décidé de faire quelque chose : afficher dans les ateliers une note où elle désigne au hasard, parmi les ouvrières de l'atelier, des travailleuses qui devront être responsables en cas d'incendie et qui devront, avant de s'enfuir :

— Ecarter les produits inflammables et explosifs.

— Couper les arrivées d'électricité et de gaz.

— Circonscrire le foyer d'incendie.

— Organiser l'évacuation du personnel si le feu s'étend.

C'était simple ! Mais il fallait y penser, désigner des héros d'office prêts à brûler pour sauver les autres, ce qui est en soi tout à fait louable mais finalement pas très efficace pour se protéger d'un feu. L'héroïsme n'a jamais empêché personne de brûler...

Bref, c'est une mesure qui ne coûte pas cher et s'il y a le feu à la Bourgogne-Electronique, les patrons peuvent dormir tranquilles, ce ne sont pas eux qui brûleront.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

JEUDI 4 MARS

Deux ouvriers sont morts électrocutés à Lantenay (Côte-d'Or), la grue sur laquelle ils travaillaient ayant heurté une ligne à haute tension. Ils étaient âgés de 22 et 37 ans.

VENDREDI 5 MARS

Un ouvrier de 37 ans, père de sept enfants, a fait une chute de vingt mètres sur un chantier de construction, à Donville-les-Bains (Manche). Il s'est tué sur le coup. Selon les ouvriers du chantier, la sécurité n'était pas assurée, l'échafaudage ne comprenant pas de garde-corps.

Un électromécanicien de l'entreprise Exteral de Chantillac (Charente), âgé de 20 ans, a été écrasé par une benne métallique. Il était occupé à réparer cette benne montée sur des rails se trouvant sur un plan incliné, lorsque celle-ci — qui n'était pas freinée — s'est mise en mouvement et a écrasé ce travailleur contre un mur.

SAMEDI 6 MARS

Un ouvrier de 45 ans, père de huit enfants, a été écrasé par un chargeur mécanique au cours d'une manœuvre dans une carrière d'ASASP (Pyrénées-Atlantiques). Il était installé dans la cabine de son engin et effectuait une marche arrière lorsque celui-ci est passé sur une énorme pierre et s'est renversé.

MONSIEUR DASSAULT PROPOSE...

Lorsque la Cour des comptes avait révélé, entre autres, que les finances publiques assuraient quasiment à fonds perdus les travaux de recherche pour la mise au point de certains avions fabriqués par Dassault, le gouvernement avait promis que ce rapport serait suivi d'effet.

Il ne semble pas que Dassault se soit senti concerné, si l'on en croit **France-Soir** du 8 mars qui publiait cette information : **« Le constructeur d'avions Marcel Dassault propose aux Neuf de la CEE de construire un avion-cargo militaire à réaction à décollage court. Les gouvernements se grouperaient pour payer et les bureaux d'étude s'associeraient pour travailler ».**

Dassault s'est même réservé la lourde tâche d'empocher les bénéfices et s'il ne le crie pas sur les toits, c'est par pure modestie. Les gouvernements, ou plutôt les contribuables, eux, paieront...

DES PATRONS QUI TRAVAILLENT POUR LA SÉCURITÉ DES OUVRIERS... ...QU'ILS N'EMPLOIENT PAS !

L'usine Langer est une fabrique de gants à Mauléon, dans les Deux-Sèvres. Elle emploie soixante personnes à domicile et à peu près autant dans les locaux vétustes d'une tannerie désaffectée. Le **Courrier de l'Ouest** du 22-2-76 a fait paraître un gentil petit article félicitant les frères Langer de se préoccuper de la sécurité des travailleurs, puisqu'ils dirigent cette fabrique de gants de protection en cuir et en caoutchouc pour l'industrie.

C'est très bien de fabriquer des gants de sécurité, mais les frères Langer se préoccupent sûrement plus de leurs profits que de la sécurité des travailleurs qu'ils emploient.

Dans les locaux de cette usine, les conditions de travail sont lamentables, les mesures de sécurité souvent ignorées ; des émanations de vapeurs toxiques sont courantes. Le 11 février dernier, un four a explosé... Quelques secondes avant, un travailleur se trouvait devant la porte du four. Il a eu la chance de faire un écart pour aller tourner une manette.

Si l'accident a été évité de justesse, les patrons sont-ils moins criminels pour autant ?

CARRIERES DE MAUZE-THOUARSAIS :

ACCIDENT MORTEL

Un contremaître a été tué aux carrières de Mauzé-Thouarsais (Deux-Sèvres).

Il a été écrasé par un élément métallique d'un alimenteur à pierres. Cet élément de 3 tonnes était en train d'être déposé par l'équipe d'ouvriers qu'il dirigeait. Il venait de prendre son poste depuis une demi-heure, c'était dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 mars, à 4 heures du matin.

EN LUTTE

MERCREDI 3 MARS

SOCIETE INDUSTRIELLE DE COMBUSTIBLE NUCLEAIRE - Veurey (Isère) : la grève avec occupation entamée le 1er mars continue contre la diminution des horaires et la retraite anticipée d'une partie du personnel.

L'UNION INDUSTRIELLE D'ENTREPRISE - Cherbourg : la grève, déclenchée le vendredi 27 février à la suite d'un accident survenu à un ouvrier, se poursuit. Elle est suivie par la moitié du personnel (700).

JOB - BASTOS - Bastia : les 173 employés de la manufacture, en grève depuis seize jours, poursuivent leur mouvement.

SERVICE DE LIQUIDATION DE L'EX-ORTF : le personnel s'est mis en grève pour une durée illimitée afin d'obtenir son reclassement dans les nouvelles sociétés ou dans la Fonction publique. Ce service doit disparaître en juin 1976.

CHANTELLE - Lorient : 103 ouvrières, sur les 200 que compte l'entreprise, se sont prononcées pour la poursuite de la grève commencée 19 jours plus tôt, à la suite de la déclaration de la direction qu'elle ne pouvait pas accorder les 6 % accordés par la commission nationale paritaire à Paris.

DUCELLIER - Issoire, Brassac et Sainte-Florinde : le mouvement de grève qui avait débuté le 17 février a pris fin mercredi soir.

SOCIETE ARMORICAINE D'ENTREPRISE GENERALE - Vannes (Morbihan) : les 400 ouvriers, en grève depuis dix jours, ont repris le travail ce jour, la direction ayant accordé une augmentation de 6 % des salaires.

LAMINOIRS DU VIEUX MARAIS - Saint-Etienne : 100 des 130 salariés se sont mis en grève illimitée la veille au soir pour, notamment, le treizième mois, des primes uniformes et la garantie des horaires.

JEUDI 4 MARS

POMPIERS PROFESSIONNELS : manifestation des sapeurs - pompiers professionnels, à Paris, pour revendiquer l'abaissement de l'âge de la retraite à 50 ans, la réduction des horaires de travail et des garanties de ressources pour les familles des pompiers décédés pendant le service.

BERLIET : manifestation à Lyon d'environ 2.000 travailleurs des usines de Vénissieux et de Bourg-en-Bresse, pour l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires, les conditions de travail et les droits syndicaux.

GENERAL MOTORS - Strasbourg : plus de 350 ouvriers des ateliers se sont mis en grève à l'appel de la CGT et de la CFDT. Les revendications portent sur les salaires et les conditions de travail.

FRANÇAISE DE MECANIQUE - Douvrin-la-Basse (Pas-de-Calais) : le personnel de fabrication continue la grève entamée au début de la semaine pour, notamment, une augmentation de 5 % et une réduction du temps de travail. Avec des véhicules, ils bloquent les entrées de l'usine et aucun camion ne peut entrer ou sortir.

VENDREDI 5 MARS

THOMSON - CHAUNY : la grève, entamée le 30 janvier dernier par 700 des 900 salariés de l'entreprise, continue.

RHENALU - Biesheim (Haut-Rhin) : les ouvriers, en grève depuis le 21 janvier, ont voté la reprise du travail. La direction leur accorde une prime de reprise de 400 F, une prime de production de 30 F (ou plus), auxquelles s'ajoutent les mesures prises au niveau du groupe Cégédur : l'augmentation de 6,5 % des salaires pour 1976 et la réduction d'une demi-heure de l'horaire hebdomadaire de travail.

REHAULT - Fougères : poursuite de la grève avec occupation.

PEUGEOT - BEAULIEU - MANDEUR (Doubs) : grève avec occupation pour une augmentation de salaire de 300 F pour tous et la réduction des cadences de travail.

BSN - Rive-de-Gier (Loiret) : grève avec occupation parce que la direction « refuse de s'engager sur le maintien des effectifs ».

SERVICE DE LIQUIDATION DE L'EX-ORTF : reprise du travail après deux jours et demi de grève. Les employés ont reçu des assurances quant à leurs possibilités de reconversion ou quant à leurs conditions de licenciement, au moment où ce service cessera son activité, le 30 juin 1976.

SAMEDI 6 MARS

ASPRO-NICHOLAS - Gaillard (Haute-Savoie) : le tribunal de grande instance de Thonon-les-Bains a ordonné l'expulsion des délégués CGT de l'usine, occupée depuis le 24 février pour obtenir la garantie de l'emploi des quelque 350 salariés.

JOB-BASTOS - Bastia : les grévistes ont décidé de suspendre leur mouvement après satisfaction sur les salaires.

CELCOSA - Condé-sur-Escaut (Nord) : les quelque 200 ouvriers qui s'étaient mis en grève le 12 février ont décidé de reprendre le travail lundi, la direction accordant une augmentation horaire de 3,50 francs et une prime de vacances de 120 F.

LUNDI 8 MARS

FORGES STEPHANOISES : le personnel (450 salariés) s'est mis en grève et occupe les locaux. Les revendications portent sur des augmentations de salaire, la réduction du temps de travail et le respect des libertés syndicales et individuelles.

MARDI 9 MARS

PRISUNIC - Parly II : le magasin est toujours fermé en raison de la grève de 98 % des salariés qui a débuté vendredi 5 mars. Les travailleurs veulent obtenir un salaire d'embauche brut de 1.700 F sur treize mois. Le salaire d'embauche brut actuel est de 1.396 F.

FOUGERES : 2.000 à 2.500 travailleurs ont manifesté dans les rues pour la défense de l'emploi.

UNELEC (Vierzon)

Sixième semaine de grève

Nous entamons notre sixième semaine de grève. L'usine est occupée depuis le 3 février pour obtenir 10 %, avec un mini de 200 F, refus de la grille patronale signée par la CGC et FO, revendications auxquelles s'est ajouté le paiement des heures de grève.

LES MANŒUVRES DE LA DIRECTION

La direction a, comme lors de la grève de 1973, contacté le patron d'un hôtel de luxe de la ville pour y installer son état-major et le personnel non gréviste des bureaux. C'est de là que partent toutes les initiatives pour tenter de briser notre mouvement. L'offensive a commencé le mardi 2 mars avec l'irruption du chef du personnel à l'assemblée quotidienne qui se tenait à la Bourse du Travail. Sa maigre troupe réclamait un vote à bulletins secrets. Cette proposition fut repoussée à mains levées ; la direction refusant toujours toute négociation, il ne pouvait être question de voter quoi que ce soit. Mais, malgré cet échec, des manœuvres ont continué depuis l'hôtel Continental : création d'un Comité pour la liberté du travail, vote par correspondance chez un huissier. Ce simulacre de vote (la direction est allée jusqu'à envoyer des bulletins à deux stagiaires partis depuis deux ans) n'a pas été probant pour la direction : il y aurait eu 172 pour la reprise sur 402. Cela n'a pas empêché le patron de venir le lendemain réclamer l'ouverture des portes avec tout ce qu'il avait pu regrouper : 40 personnes.

LE COMITE D'ACTIVITE

Mais au bout de six semaines les grévistes sont très organisés et les manœuvres du patron ont échoué jusque-là.

Un Comité d'activité coordonne toutes les initiatives des grévistes et permet d'organiser le soutien financier.

Après l'opération « portes ouvertes », le concours de belote et le match de football, les grévistes du Comité ont organisé un bal vendredi dernier et projettent l'organisation d'un concours de boules et un gala de solidarité. Ces diverses initiatives ont permis d'une part de rencontrer le soutien actif de la population, confirmé par les collectes faites aux portes des entreprises, et d'autre part de mettre au travail un certain nombre de camarades en utilisant leurs compétences. A travers ces activités, nous avons su montrer que solidarité et fraternité pouvaient être autre chose que des mots creux.

Corresp. LO.

PEUGEOT-CYCLES (Beaulieu-Doubs)

L'usine occupée

Depuis le 5 mars, les travailleurs de l'usine des Cycles Peugeot, à Beaulieu, qui emploie 5.200 travailleurs, sont en grève totale et illimitée et l'occupation est totale aussi depuis vendredi.

Des mouvements divers avaient lieu déjà depuis plus d'un mois. Le premier avait été déclenché par des travailleurs qui refusaient d'être mutés de travail d'équipe en horaire normal, à cause de la perte de salaire que cela aurait occasionné. La direction avait reculé.

Quelques jours plus tard, des dépanneurs et retoucheurs en chaîne se mettaient en grève pour le reste de la journée, car la direction refusait de les recevoir alors qu'ils réclamaient le droit à la prime de chaîne et qu'ils refusaient de faire un dépannage supplémentaire qu'on voulait leur imposer. Les travailleurs des chaînes du secteur se mettaient à leur tour en grève en signe de solidarité et les jours suivants ils marquaient le coup en prenant un quart d'heure de plus pour le temps de casse-croûte.

Deux jours plus tard, les travailleurs de l'autre partie de l'usine, où sont fabriqués les cyclos, se joignent au mouvement. Une vingtaine de travailleurs réclament une augmentation de 300 francs égale pour tous. Au bout de quelques jours, ils ont bloqué les chaînes de cyclomoteurs. Et finalement la revendication a fait tache d'huile et a été reprise par l'ensemble des secteurs de l'usine.

C'est donc au milieu de toute cette effervescence que les secteurs qui n'avaient pas encore été touchés par le mouvement, consultés par les syndicats, ont voté la grève avec occupation vendredi matin. Depuis, les grilles de l'usine sont fermées, les piquets de grève sont présents, et il faut un laissez-passer délivré par les syndicats pour pénétrer dans l'usine. L'ambiance est enthousiaste et les jeunes qui forment la majorité du personnel sont bien décidés à obtenir leurs 300 francs. (Il faut dire que le salaire d'un OS des Cycles atteint à peine 1.600 francs par mois).

Un Comité d'établissement extraordinaire doit se réunir lundi et c'est là qu'il faudra être vigilant car si, pour l'instant, les syndicats sont largement dans le coup, rien ne prouve que, comme l'année passée, ils ne poussent pas les travailleurs à la reprise pour quelques broutilles.

VISSERIES DE FOURMIES (59)

GRÈVE CONTRE LES DÉQUALIFICATIONS

Vendredi 27 février, nous recevons nos nouveaux coefficients, en application de la nouvelle grille nationale : bien des camarades sont déclassés. Aussitôt le mécontentement monte. Certains se sentent diminués en baissant dans la hiérarchie, mais surtout la majorité est inquiète pour son salaire : la prime d'ancienneté, calculée sur le coefficient hiérarchique, ne va-t-elle pas baisser ? L'an prochain, en 1977, quand l'accord sera applicable aux salaires, n'y aura-t-il pas des manques à gagner ?

Aussi, quand les syndicats CGT-CFDT appellent à une assemblée générale, le lundi, la quasi-totalité de l'usine y vient et décide la grève pour supprimer tous les déclassements. L'après-midi, les ouvriers attendent le directeur devant son bureau et l'obligent à discuter à deux doigts des moustaches.

Le lendemain matin, la grève se poursuit jusqu'à l'entrevue des syndicats avec la direction. Celle-ci, malgré une dernière manœuvre, sans suite, pour dresser une partie des travailleurs contre les grévistes, en supprimant des promotions promises « en échange » du retour aux anciennes qualifications, finit par accepter les revendications des travailleurs. Elle doit signer un accord avec les syndicats à ce sujet.

Nous avons marqué un point face à la direction grâce à notre détermination.

Le 9 mars, la grève de la Fonction publique a montré le mécontentement des travailleurs de ce secteur. Ici, une vue de la manifestation parisienne. (Photo Daniel Lainé).

Les pompiers ont manifesté aussi leur mécontentement ces jours derniers. Mais eux ont au moins la possibilité de venir casqués aux manifestations ! (Photo ADJA.)

REPRESSION ANTI-SYNDICALE CHEZ SERVAIR

Dans un numéro récent de LO (385) nous avons relaté le licenciement de Claude Pelo, militant CGT à la Servair. Cette entreprise qui assure la restauration et le nettoyage des avions d'Air-France et autres compagnies aériennes (TWA et Air Canada) a une longue tradition d'atteinte aux libertés syndicales, puisque c'est le septième militant syndical qui fait les frais de sa politique de choc.

C'est à une véritable provocation que s'est livrée la Servair contre ce militant syndical, l'accusant de vol le jour même de sa nomination de délégué au CE. On n'en attend d'ailleurs pas moins d'une entreprise dont le chef du personnel est J.-Ch. Marchiani, ancien officier du SDECE, ancien chef du personnel Peugeot, entreprise où les méfaits de la CFT sont dénoncés depuis longtemps.

Aujourd'hui, la plainte pour vol déposée par la Servair n'a même pas été retenue par la gendarmerie et Cl. Pelo n'est pas inculpé, ce qui en dit long sur la valeur de cette accusation. L'inspecteur du travail a, le 9 janvier, refusé le licenciement. Mais la Servair n'en tient pas compte, son avocat devant les Prud'hommes déclarant n'être même pas au courant de cette décision !

En attendant, Cl. Pelo est à la porte de l'entreprise depuis le 11 décembre et il lui faudra attendre jusqu'au 28 mars pour que justice lui soit peut-être enfin rendue devant le tribunal d'instance de Gonesse.

RHONE-POULENC-TEXTILE RESTRUCTURE... EN REDUISANT L'EMPLOI FEMININ

La société Rhône-Poulenc-Textile se restructure. Et pour éponger ses effectifs excédentaires, elle pense avoir trouvé une nouvelle méthode : obliger des femmes à travailler à mi-temps !

Rhône-Poulenc-Textile a ainsi « proposé », malgré l'opposition des syndicats de toutes les usines de la société, de transformer les contrats à plein-temps d'une partie du personnel féminin en contrats à mi-temps (la société avait d'ailleurs précisé que cette mesure toucherait en priorité les femmes dont les maris travaillent à Rhône-Poulenc). Et à La Voulte (Ardèche), quarante-deux contrats à mi-temps ont été ainsi envoyés à des travailleuses qui les auraient signés « contraintes et forcées ».

C'est un scandale. Il y a une législation, en France, qui interdit toute discrimination entre le travail des hommes et des femmes. Il y a des accords qui protègent quelque peu les travailleurs mis au chômage partiel. Rhône-Poulenc joue sur la crainte des licenciements pour essayer de les tourner !

Le comité du travail féminin vient de dénoncer les agissements de Rhône-Poulenc-Textile et de demander au ministre du Travail de prendre toute mesure pour que cesse cette discrimination entre hommes et femmes.

C'est un minimum. Car ce n'est pas seulement l'arrêt de ce genre de pratiques que les travailleurs de Rhône-Poulenc-Textile (qui fait partie du trust Rhône-Poulenc, l'un des plus importants de France) doivent obtenir : c'est l'arrêt de tout licenciement, quel qu'il soit.

LEMATTE ET BOINOT :

La direction rentabilise

Les laboratoires Lematte et Boinot comptent environ 300 personnes, dont une centaine, essentiellement des femmes, travaillent à l'usine de fabrication d'Amilly (Loiret). C'est une petite entreprise, mais qui dépend d'un grand trust pharmaceutique international, Astra-Suède. La direction a décidé fin 1975 de rentabiliser.

Cela se traduit par l'abandon, sans considération de leur valeur pharmaceutique, de la fabrication de dix-sept médicaments anciens et pas assez rentables car leurs prix sont bloqués. Et surtout, après avoir tenté de négocier des **« départs volontaires »**, la direction a annoncé trente-cinq licenciements.

Pour le moment, ces licenciements concernent uniquement les employés du service marketing et, parmi eux, essentiellement ceux qui sont chargés d'informer les médecins sur les produits du laboratoire : les visiteurs médicaux. Vingt-six d'entre eux voient leur poste supprimé. Bien sûr, la direction a profité de ces suppressions de poste pour écarter des militants syndicaux qui la gênent.

A l'usine d'Amilly, aucun licenciement n'est prévu mais l'inquiétude est grande et la direction considère qu'elle fait, **« à titre temporaire »**, un **« effort »** pour maintenir l'emploi.

Les travailleurs du service marketing multiplient les contacts avec les visiteurs médicaux des autres laboratoires, font appel entre autres à des personnalités du monde médical, font circuler une pétition, essaient d'informer l'opinion publique.

Car Lematte et Boinot n'est qu'un exemple de ces nombreuses petites entreprises où la direction licencie, sous prétexte de crise, et dont on ne parle pas parce qu'elles ne sont pas « importantes ».

Mais pour chacun des trente-cinq travailleurs menacés de licenciement, pour tous les autres, en particulier à Amilly, une petite ville de 6.700 habitants où l'emploi est rare, garder son emploi est un problème crucial.

Les « corail », une perle !

LA SNCF fait une énorme publicité à son nouveau matériel, les voitures « Corail », « Les voitures qui vous feront aimer le train ».

Pour aimer, on va aimer. Dans les premiers temps, il valait mieux avoir un casque et des lunettes car les vitres volaient en éclats dans les croisements. En attendant de changer toutes les vitres, la SNCF a trouvé la solution : réduire la vitesse. C'est ça le progrès !

De toute façon, si vous devez prendre une de ces voitures, il vaut mieux avoir un bon chapeau, car le revêtement de plafond se détache parfois et tombe sur les voyageurs. Faites un régime amaigrissant pour vous glisser entre les sièges. Ne bougez pas trop : les rangées de fauteuils sont fixées au sol par des vis à bois. Restez calmes, ne vous accrochez pas aux accoudoirs, vous risquez de décrocher les cendriers.

Dans ces merveilleuses voitures, tout est électrique : ouverture des portes, chauffage, conditionnement d'air. Il n'y a qu'un petit défaut : les convertisseurs destinés à charger les batteries ne sont pas suffisants. Tout peut tomber en panne. Prévoyez donc de quoi tenir le coup si vous êtes bloqués : sandwiches, lampes de poche, gros pulls ou pain de glace suivant la saison.

Ces voitures sont légères, si légères que leurs tampons sont trop hauts par rapport à ceux des voitures normales. Les « Corail » sont aussi très longues. Résultat, lors des manœuvres, dans les courbes très prononcées de certains triages, elles déraillent.

En ligne vous ne risquez pas grand chose. Sachez tout de même que les câbles de frein à main de secours sont disposés de

telle sorte qu'ils frottent sur les essieux et sont fréquemment sectionnés.

Et pour finir, la SNCF découvre maintenant que les lavabos flambant neufs sont en train de rouiller après quelques mois d'usage !

Et dire qu'elle se vante, dans une note au personnel d'avoir **« payé ces voitures 20 % de moins que le prix du marché international ».**

On s'en serait douté !

Michel DECANT.

Le "TGV", un Concorde sur rails ?

LE projet de « TGV », c'est-à-dire de Train à Grande Vitesse entre Paris et Lyon, provoque des protestations. Les principales viennent d'associations de défense de l'environnement et de représentants agricoles des régions traversées par la future ligne.

Le « TGV », turbotrain roulant à quelque 250 kilomètres à l'heure, reliera Paris à Lyon en moins de deux heures. Le projet consiste à tracer une voie de chemin de fer spéciale, évitant les grandes villes et traversant la Bourgogne, pour relier directement Paris et Lyon. Les associations contestant le projet lui reprochent d'être catastrophique sur le plan de l'environnement. Le « TGV » stérilisera 1 800 hectares de terres et rasera 500 hectares de forêt, sans parler des carrières qu'il faudra ouvrir le long du chantier. La voie, entourée de grillage, rendra difficile la traversée des troupeaux, des machines agricoles, du gibier, car il n'y aura, en moyenne, qu'un point de franchissement tous les 1 200 mètres. De plus, selon les associations de défense, le régime des eaux souterraines risque d'être modifié. A cela s'ajoutent les nuisances dues au bruit du train.

A ces arguments, la SNCF répond que toutes les études ont été faites et que la nuisance, tous comptes faits, sera bien plus faible que, par exemple, celle d'une autoroute.

Les riverains de la future ligne, quant à eux, ne sont nullement convaincus par les arguments de la SNCF. Surtout, ils contestent que les nuisances qu'elle causera soient justifiées par son utilité. Le « TGV » fera gagner deux heures sur le trajet Paris-Lyon et permettra à une clientèle d'hommes d'affaires de se déplacer plus vite. Les seules villes desservies seront Paris et Lyon, et il est probable que les villes situées sur l'actuelle ligne Paris-Lyon seront du coup moins bien desservies. Quant au prix de revient, il est actuellement estimé à 3,6 milliards de francs... et a toutes les chances d'être en fait double ou triple.

Bref, au moment même où le pays manque cruellement d'équipements collectifs, et en particulier de véritables transports en commun, la SNCF et le gouvernement font le choix d'investir des milliards dans une ligne de prestige destinée à une clientèle privilégiée. Le scandale financier du « TGV » n'aura rien à envier à celui de **Concorde** ou de la Villette... avec cette différence que le pouvoir pense pouvoir imposer facilement le « TGV » aux personnes riveraines : alors qu'il n'a pas pu imposer le **Concorde** aux aérodromes des Etats-Unis !

André FRYS.

Dans le métro

Sa carte orange à la main, une femme d'une quarantaine d'années introduit son coupon dans l'appareil de contrôle automatique. Le voyant rouge s'allume, la machine émet un bruit continu, le portillon ne se débloque pas : la machine a refusé le coupon. La voyageuse, visiblement très étonnée, essaie de nouveau. Toujours en vain. Elle se dirige alors vers le guichet : « Je ne comprends pas. Je suis en règle, mon ticket est valable. Que dois-je faire ? ».

Derrière le guichet, deux ou trois employées de la RATP qui discutent se tournent vers elle : « Donnez-moi votre ticket, on va vérifier ».

Et les quelques curieux qui se sont arrêtés peuvent voir, de l'autre côté de la vitre, une employée faire passer le ticket dans un petit appareil, rire, appeler les autres, puis demander à la femme qui attend :

— Quand avez-vous passé votre billet dans l'appareil ?

— Mais il y a deux minutes.

— Non pas ici, avant !

— Je ne sais plus... Et quel rapport ?

— Eh bien nous, on peut vous dire : vous aviez utilisé votre ticket il y a sept minutes exactement ! Oui, nous avons un appareil qui lit l'heure de passage des tickets. Et on ne peut faire passer les tickets dans l'appareil qu'une fois toutes les dix minutes. Comme vous l'avez passé une deuxième fois il y a deux minutes, vous devez donc encore attendre huit minutes !

— C'est vrai, je suis ressortie pour aller consulter le plan. Mais vous ne pouvez pas me faire passer ?

— Non, c'est le règlement !

— Mais enfin, à quoi sert ce petit jeu ?

— Vous savez, c'est sûrement pour éviter les fraudes, que les gens se repassent le ticket !

Un peu gênée par le petit attroupement qui s'était formé autour d'elle, la voyageuse se mit alors à l'écart, sortit une revue de sa poche et se mit à la lire... en attendant que les minutes passent.

Elle était de bonne composition !

Sylvie FRIEDMAN.

Une riche idée

Le gouvernement vient de décider de revenir à un ancien procédé qui a été abandonné il y a quelque trente ans, l'horaire d'été. En avançant d'une heure l'horaire légal, à l'époque où les jours sont les plus longs, on économiserait paraît-il 1 % de la consommation annuelle de pétrole.

Voilà une idée qui vaut un puits de pétrole. Et dire qu'il suffisait de retoucher le calendrier pour réaliser des économies. Mais on peut faire mieux, beaucoup mieux. Il suffit par exemple de proclamer que les lundis, mardis et autres jours de semaines sont remplacés par des dimanches, pour obtenir des économies bien plus fortes. N'est-ce pas en travaillant moins qu'on économise le plus l'énergie ?

On a des idées... et des imbéciles

« En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées ». C'est certainement pour illustrer cette fanfaronnade que le gouvernement, dans le cadre de la campagne nationale pour revalorisation du travail manuel, fait afficher de grands panneaux (ça coûte moins cher que d'augmenter les salaires !) ; on peut lire au-dessus d'une photo d'ouvrier au travail :

« Celui qui bâtit de ses mains, est lui aussi un bâtisseur, un vrai ».

« Celui qui donne la meilleure part de lui-même a droit à une part équitable, lui aussi ».

Moralité : en France on n'a pas de pétrole, mais on a des imbéciles, ou des cyniques : ils sont au gouvernement.

LIVRES LIVRES LIVRES

GRIMBOSQ

d'Henri Troyat

A travers la vie de Grimbosq, architecte français engagé par Pierre le Grand pour bâtir le palais de son chambellan, Troyat dépeint la fin du règne du premier tsar qui tenta de faire de la Russie un Etat moderne. Seul est fictif le personnage de son héros, avertit l'auteur, tout le reste, « les détails relatifs au caractère de Pierre le Grand, aux événements majeurs ou mineurs de son règne et à la vie de la société en Russie, à son époque, sont conformes aux chroniques et aux mémoires de ce temps ».

C'est cette fresque historique qui fait l'intérêt du roman. Il se lit aisément et sans ennui, malgré le caractère assez conventionnel de l'intrigue.

Alors qu'en France commence le règne de Louis XV, celui de Pierre le Grand s'achève en Russie. Dans un effort démesuré pour tourner son empire moyenâgeux vers l'Europe, Pierre le Grand a fondé de toutes pièces en plein marécage sa nouvelle capitale, au bord de la Baltique. Par ordre du souverain, sous le fouet des soldats et les coups de poing des contremaîtres, des dizaines de milliers d'ouvriers s'échinent à consolider le sol, à charrier les blocs de marbre que d'autres cisèleront aux frontons des palais et accrocheront aux flèches des églises.

Mais dans la Russie réduite au plus cruel servage par son premier souverain moderne, paysans et artisans ne sont pas seuls frappés par la lourde poigne du tsar. Pierre le Grand se sert de son pouvoir absolu pour écraser toute velléité de révolte des princes et des nobles, pour enrégimenter tous ses courtisans et fonctionnaires dans un carcan hiérarchique où nul ne peut quitter son rang, jusque dans les grotesques mascarades costumées qu'il régente. Ces nobles auxquels interdiction est faite désormais de porter la barbe, tenue par le tsar pour symbole d'arriération et d'obscurantisme, sont alors contraints de danser jusqu'à épuisement, de siffler des baquets de vodka au poivre sous l'œil vigilant et aisément courroucé du monarque. Un demi-siècle d'efforts têtus et obstinés de Pierre le Grand n'ont pu que revêtir d'un vernis craquelé la barbarie moyenâgeuse de la société russe. Ce roman est avant tout un livre d'histoire fort instructif.

Pierre VERNANT.

Grimbosq, d'Henri Troyat - Editions Flammarion - 312 pages - 42 F.

LA GRANDE AVENTURE DU CONCORDE

par Henri Ziegler

Celui qu'on a appelé « Monsieur Concorde », Henri Ziegler, ex-P-DG de l'Aérospatiale, a **« mené le combat avec une détermination qui devait forcer le respect de ses adversaires »** de 1968 à 1974. Ainsi s'exprime la jaquette du livre...

A partir de 1968, il faut le préciser, car en 1966, dans un rapport sur l'Airbus cité en annexe du même livre (p. 145), le même Ziegler **« démolissait »** on ne peut mieux le grand oiseau qu'il qualifiait **« d'exemple typique d'un programme hâtivement lancé pour des considérations de prestige, sans spécifications précises étudiées en accord avec les transporteurs »,** etc.

Tout s'explique quand on sait qu'en 1968, Ziegler était devenu P-DG de Sud-Aviation, alors qu'en 1966 il n'était encore que directeur général honoraire d'Air-France ! Le client devenait vendeur. Les arguments et la sincérité suivaient le bonhomme.

A défaut de forcer notre respect, voilà plutôt de quoi nous amuser... et nous permettre de tempérer l'optimisme un peu forcé que Ziegler affiche tout au long de son livre.

Il reste tout de même à remarquer, pour ceux que cela pourrait intéresser, que ce livre donne un historique assez complet de l'affaire Concorde, avec les prises de positions, les « pour », les « contre », avec la récapitulation des augmentations continues des coûts de fabrication, le gouffre à milliards que représente ce projet.

Enfin, et ce n'est pas le moins remarquable, le coup de chapeau de l'UDR Ziegler aux syndicats en général, et... à **l'Humanité** qu'il donne en exemple et félicite pour **« la vigueur de ses articles en faveur du Concorde »,** alors qu'il n'a pas de mots assez durs pour vilipender l'attitude ouvertement pro-américaine d'un JJ-SS.

Gilles GEYNE.

La grande aventure du Concorde, **par Henri Ziegler - Editions Grasset - 190 pages - 36 F.**

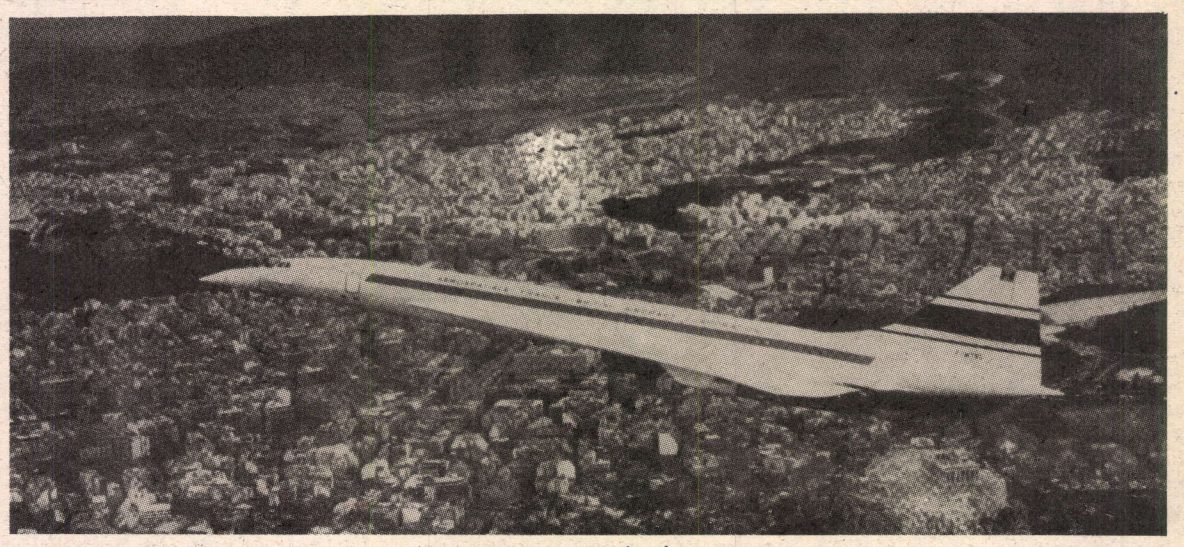

Concor...rico !

LES TRAVAILLEURS FACE AU CAPITALISME

par l'association « Culture et Liberté »

Ce petit ouvrage d'une association d'éducation populaire proche de la CFDT est destiné aux militants syndicaux, à ceux qui fréquentent les maisons de jeunes, etc., à tous ceux qui cherchent à s'y retrouver dans les mécanismes économiques.

Sans afficher de prétentions théoriques, il part des aspects actuels de l'économie, essayant de montrer, sous les explications techniques souvent embrouillées de la grande presse sur l'inflation, le Marché commun, les indices de prix, la TVA, le VI[e] Plan, etc., la réalité de l'exploitation des travailleurs. Le tout est expliqué dans un langage simple, à partir d'exemples dont nous entendons parler tous les jours dans la presse.

L'inconvénient de cette formule, c'est que les mécanismes fondamentaux de l'exploitation finissent par être un peu noyés au milieu de phénomènes malgré tout plus secondaires. L'ouvrage devient d'ailleurs franchement contestable dans la partie consacrée aux pays sous-développés, où l'on nous décrit, et bien, les manifestations extérieures de l'impérialisme ; mais où il n'est jamais dit que le système international d'échanges, en lui-même, entraîne nécessairement l'exploitation des pays pauvres et que celle-ci ne pourra prendre fin qu'avec la planification mondiale des richesses. Les auteurs semblent avoir bien des illusions sur les possibilités de pays pauvres isolés de se développer.

Aussi, malgré ses ambitions et la simplicité du langage, cet ouvrage n'est pas un bon outil de travail pour les militants marxistes.

Jean HAINAUT.

Les travailleurs face au capitalisme, **par l'association « Culture et liberté » - Ed. du Seuil, 250 pages - 10 F.**

mots croisés

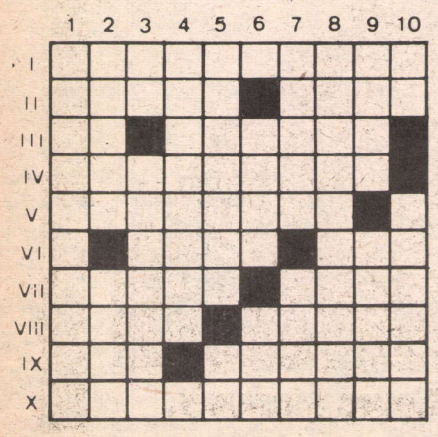

HORIZONTALEMENT. — I. Marque la connaissance. — II. Considération - Têtus. — III. Mesure chinoise - Bouche la vue. — IV. Poursuivis. — V. Acceptes. — VI. Poissons - Oncle riche. — VII. Placées - A l'origine de la vie. — VIII. Réservé aux beaux quartiers - Dans le Lot-et-Garonne. — IX. Sur la rose des vents - A négocier. — X. Permet d'amortir les chocs.

VERTICALEMENT. — 1. Mises en ondes. — 2. En Savoie - Sorti. — 3. Possessif - Celles de Jupiter étaient célèbres. — 4. Belle plante. — 5. On ne fait pas mieux. - Exclamation méridionale. — 6. Peuvent battre langoureusement - Révolutionnaire espagnol. — 7. Rivière ici, province là, Etat ailleurs - Elles ne manquent pas de sel. — 8. Amoncellerai. — 9. Arrivées - Physicien. — 10. Consommes - Il aime les arts (dans le désordre).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
II	E	N	C	E	N	S	■	N	U	A
III	P	E	I	N	T	U	R	E	■	C
IV	E	■	E	T	I	R	E	■	E	O
V	R	G	■	E	M	I	N	E	N	T
VI	T	E	R	R	I	E	N	N	E	S
VII	O	N	E	■	T	R	E	V	E	■
VIII	I	R	I	S	E	■	S	I	■	A
IX	R	E	M	I	S	E	■	E	O	N
X	E	S	S	E	■	T	E	R	R	E

FILMS_FILMS_FILM

Le voyage des comédiens

de Théo Angelopoulos

La Grèce de 1939 à 1954 : dictature militaire, invasion italienne, invasion allemande, courte joie de la Libération où les drapeaux rouges à faucille et marteau du Parti Communiste Grec se mêlent aux drapeaux des « Alliés » anglais et américains, fusillades opérées par les réactionnaires, guerre civile, invasion anglaise, invasion américaine, trêve provisoire pendant laquelle le Parti Communiste Grec dépose les armes ; puis les assassinats de militants, les tortures et les déportations dans les îles reprennent : c'est à nouveau la dictature militaire.

Nous suivons la vie d'une troupe de comédiens qui va de village en village jouer dans les salles d'auberges une naïve tragédie de bergers conventionnels. Mais les comédiens n'échappent pas à la tragédie : plusieurs d'entre eux rejoignent la Résistance grecque, partageant ses succès et ses défaites ; d'autres, au contraire, cherchent à s'adapter et une actrice épouse un officier britannique venu mater les « rebelles » grecs.

Cela dit, il ne faut pas chercher dans ce film très long, consacré à la tragédie du peuple grec, une explication politique de celle-ci. Les sympathies du metteur en scène vont de toute évidence à la Résistance, mais le film n'introduit aucune nuance critique à l'égard de ceux qui l'ont animée.

Le Parti Communiste Grec, en particulier, s'il s'est battu pour assurer sa survie, avait auparavant entretenu bien des illusions sur les impérialistes « alliés » et il n'avait à aucun moment ouvert de vraies perspectives aux ouvriers et aux paysans grecs.

Mais ceux qui peuvent supporter de rester dans une salle obscure pendant quatre heures verront un film attachant malgré ses longueurs et pourront découvrir en partie ce que subit le peuple grec au cours de la Deuxième Guerre mondiale et dans les années qui suivirent.

Pierre BUISSON.

Jours de 36

de Théo Angelopoulos

Cela se passe en Grèce, en 1936. La droite au pouvoir, par peur du communisme, est sur le point de faire appel à un général d'extrême-droite, Métaxas.

L'histoire commence avec l'assassinat d'un militant syndicaliste par un ex-trafiquant de drogue, indicateur de police. Ce truand arrêté et emprisonné comprend alors que ses anciens protecteurs l'ont lâché et qu'il n'a aucune chance d'en sortir. Pour obtenir sa liberté, il prend en otage un député conservateur venu lui rendre visite.

Tout le film se passe ensuite dans l'univers de la prison : les conciliabules entre membres du gouvernement, qui se demandent comment éliminer leur homme de main tout en conservant la vie sauve à leur collègue, une révolte dans la prison et la fuite de trois prisonniers, vite repris, les charges de flics...

Les images se succèdent, souvent chargées d'émotion, peut-être même très belles, mais on ne comprend pas. Et c'est horripilant. Théo Angelopoulos s'en explique : le film a été tourné en Grèce, sous le régime des colonels, et c'est pourquoi *« tout ce qui est important est dit derrière les portes ou au téléphone. On ne l'entend pas. »* C'est dommage. Les images, si riches soient-elle (villages déserts — est-ce la peur ? — exécution de prisonniers à l'aube, diffusions clandestines de tracts, garden-party chez l'ambassadeur de Grande-Bretagne), sont décousues. C'est un puzzle que l'anecdote policière ne saurait nous permettre de reconstituer. C'est dommage. Après *Le voyage des comédiens*, on est déçu ; c'est long et ennuyeux.

Cécile BERNIER.

La ville est à nous

de Serge Poljinsky

La ville est à nous **est un film militant. A partir des luttes contre les expulsions dans divers quartiers de Paris (14e arrondissement, 5e arrondissement, Le Marais), nous découvrons les mécanismes et les méthodes de la spéculation immobilière. Le rôle du promoteur et de ses acolytes est joué par des comédiens. Les scènes où on les voit mijoter leurs affaires et préparer leurs mauvais coups s'intercalent entre les témoignages et les documents pris sur le vif dans les quartiers. Ce procédé nous montre un promoteur cynique et sans scrupules, un peu artificiel. Mais ce qu'il dit et ce qu'il fait, tous les promoteurs le disent et le font, à un moment où à un autre, même s'ils s'embarrassent de plus de phrases : leur fonction est de s'enrichir en faisant fructifier les capitaux des banques. Ceux qui font les frais de l'opération sont bien sûr les expulsés, mais aussi les nouveaux occupants.**

Mais les habitants ne se laissent plus toujours faire et de plus en plus ils s'organisent et résistent.

La ville est à nous naît d'un problème auquel est confrontée depuis des années la population pauvre de Paris et de bien des grandes villes, comme ces habitants de la Villa Faucheur (Paris-20e) mobilisés ici en février dernier contre les premières démolitions de leur quartier.

Or, pour le promoteur, le succès d'une opération immobilière dépend en grande partie de sa rapidité : le temps, c'est de l'argent. Chaque jour qui passe, c'est du profit en moins. D'où sa hargne à faire partir les anciens locataires et ce par tous les moyens : intimidations, menaces, détériorations, terrorisme, etc.

Les comités de locataires luttent contre ces méthodes, contre les expulsions, pour faire respecter les droits des locataires. Et dans cette lutte, le promoteur n'est pas toujours le plus fort. On peut le faire reculer. C'est possible.

Il faut voir ce film parce qu'il dit la vérité : il l'explique et il la montre.

Claude CHARVET.

La meilleure façon de marcher

de Claude Miller

Dans une petite colonie de vacances, quelle est la meilleure façon de marcher ? Celle de Marc, le moniteur sportif, fort en gueule et fier de lui, ne proposant à ses enfants que des activités sportives, les faisant marcher au pas, sous la pluie, dans la boue ; ou celle de Philippe, le moniteur timide, rêveur, quelque peu complexé, n'offrant lui aussi à son groupe que des activités à son image, telle celle consistant à monter une petite troupe théâtrale.

Le film ne répond pas à cette interrogation, mais il met en présence deux caractères très différents, l'un insolemment bien dans sa peau, l'autre qui, dans le secret de sa chambre, s'habille en femme.

Et lorsque Marc surprend un soir Philippe devant sa glace, fardé et vêtu d'une robe rouge, le drame commence. Un drame sourd, feutré, dans lequel Philippe apeuré et culpabilisé s'enlisera.

Et, durant plus d'une heure, l'acceptation des humiliations que cet être subit et revendique même nous met mal à l'aise, comme nous met mal à l'aise aussi la scène finale où, lors d'un bal masqué, Philippe accepte publiquement sa personnalité, pour ne pas dire ses fantasmes.

Mais, quoi qu'en pense la critique, le film ne dénonce pas uniquement la tyrannie dont peuvent faire preuve ceux qui se sentent supérieurs aux autres, il étale aussi avec complaisance le masochisme de la victime. Et c'est pourquoi **La meilleure façon de marcher** sécrète le sadisme.

Alors, quitte à bien marcher, faites quelques pas de plus et allez voir un autre film.

Georges LATTIER.

FILMS TELE TELE TEL

sélection

Des films politiques

La Cecilia : Racine (6e).

Chronique des années de braise : Mexico (18e).

L'olivier : Marais (4e).

La prime : La clef (5e).

Le voyage des comédiens : Le Seine Studio (5e). Ce film est très long.

La ville est à nous : Olympic Entrepôt (14e). A 18 heures.

Des films pour se décrisper

A cheval sur le tigre : Marais (4e). Studio Médicis (5e).

Adieu poulet : Picardie (3e). Bretagne (6e). Normandie (8e). Paramount-Opéra (9e).

Cousin, cousine : Quintette (5e). Marbeuf (8e). Saint-Lazare Pasquier (8e). Saint-Ambroise (11e).

Le sauvage : Argos et Marignan (8e).

MASH : Trois Luxembourg (6e).

Les sept mercenaires : Maxeville (9e).

Le shérif est en prison : Studio Rivoli (4e). Brooklyn (10e).

D'autres films

La fête sauvage : Publicis Champs-Elysées (8e). Paramount-Opéra (9e).

Le bon et les méchants : Saint-Germain Huchette (5e). Colisée (8e). Français (9e). Nord-Cinéma (10e). Montparnasse - Pathé 74 (14e). Montreal (18e).

Docteur Françoise Gailland: Odéon (6e). Balzac (8e). Paramount-Opéra (9e).

On achève bien les chevaux : Action Christine (6e).

Parfum de femme : Les Cinoches de Saint-Germain et Montparnasse 83 (6e). Elysées Point Show (8e).

Un après-midi de chien : Bilboquet (6e). Biarritz (8e). Caméo (9e). Miramar (14e).

L'épouvantail : Paris Loisirs Bowling (18e).

Les feux de la rampe (C. Chaplin) : Denfert (14e).

Soldat bleu : le mardi à 21 h aux Tourelles (20e).

Un tramway nommé désir (de Elia Kazan, avec Marlon Brando) : Grand Pavois (15e).
Deux films avec Orson Welles :

La splendeur des Amberson : Royal Villiers (17e).

Le troisième homme : Auteuil Bon Cinéma (16e).

Aux Dossiers de l'écran :
SOLJENITSYNE

Mardi 9 février, les Dossiers de l'écran **ont pris une forme un peu inhabituelle.** Après Une journée d'Ivan Denissovitch, **film tiré de l'ouvrage de Soljenitsyne, il n'y avait pas de débat : c'est Soljenitsyne lui-même, et seul, qui répondait aux questions que lui posaient les téléspectateurs.**

Le livre Une journée d'Ivan Denissovitch **avait été le premier roman publié officiellement en URSS qui avait pour cadre les camps de concentration. Khrouchtchev en avait permis la parution, y voyant une opération politique contre ceux qu'il accusait d'être des staliniens attardés. Le film qui en a été tiré lui est fidèle. Et on sait que la réalité d'un camp « spécial » en Sibérie était, et est sans doute encore pire que ce qui nous a été montré...**

C'est sur les conditions de vie dans les camps, sur les raisons de sa détention, que Soljenitsyne a tout d'abord été interrogé. Il est vrai que personne aujourd'hui ne conteste l'existence de ces camps...

Dans ce domaine, Soljenitsyne, renvoyant les téléspectateurs à son ouvrage l'Archipel du Goulag, **ne nous a rien appris qu'on ne savait déjà. Non plus d'ailleurs que dans ceux de ses options philosophiques et politiques. Il a amplement confirmé combien il était réactionnaire et même se situait à l'extrême-droite. On a pu le voir se féliciter de ce que les Etats-Unis semblent avoir renoncé à leur politique de détente par rapport à l'URSS, ou refuser de dénoncer la répression au Chili. Il ne connaît pas assez bien voyez-vous, la situation là-bas, mais s'étonne qu'on parle tant du Chili et si peu de la Hongrie.** « Si le Chili n'existait pas, il faudrait l'inventer », **a-t-il même ajouté. Il a pratiquement appelé les « peuples libres » à une croisade pour délivrer les peuples « esclaves » en clair contre l'URSS.**

Soljenitsyne, pour qui le Goulag a commencé en 1917, et qui ne voit aucune différence entre Lénine et Staline, entre le parti bolchévik et ceux qui actuellement détiennent le pouvoir, est bien passé entièrement dans le camp de la réaction et de l'impérialisme.

C'est vrai et cela juge l'homme. Mais à qui la faute si aujourd'hui, près de soixante ans après la Révolution russe, l'URSS sécrète des hommes tels que Soljenitsyne, un grand écrivain qui s'est jeté dans le mysticisme et l'anticommunisme ? A qui la faute, si ce n'est à la bureaucratie qui, en URSS, a usurpé le pouvoir de la classe ouvrière et qui, soi-disant au nom du socialisme et du communisme, a imposé son régime de dictature et de répression !

Soljenitsyne se prête maintenant à toutes les opérations anticommunistes. Mais c'est bien le régime bureaucratique de l'URSS qui lui en fournit la possibilité.

Sylvie FRIEDMAN.

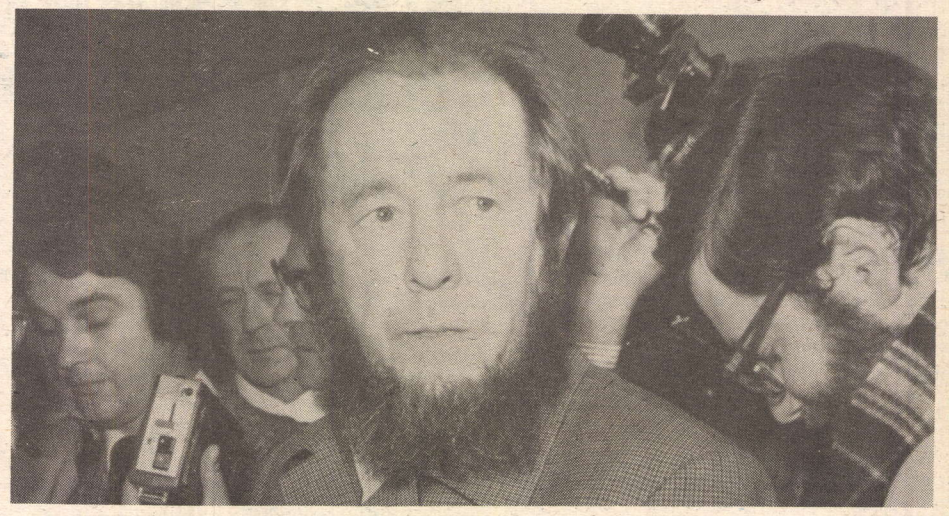

Soljenitsyne reçu aux éditions du Seuil en 1975. (Ph. AFP)

sélection

Samedi 13 mars

FR3 - 19 h 40 - **Un homme, un événement :** le portrait d'une famille d'agriculteurs.
TF1 - 19 h 45 - **La vie des animaux** de Frédéric Rossif : Les oiseaux des îles Inagua dans la mer des Caraïbes.
ANTENNE 2 - 20 h 30 - Film de Joseph Sargent : **La nuit qui terrifia l'Amérique**, raconte la panique déclenchée le 30 octobre 1938 aux Etats-Unis, par une émission d'Orson Welles, à la radio, annonçant **le débarquement des Martiens sur** terre.
FR3 - 20 h 30 - **Timon d'Athènes,** une pièce de Shakespeare mise en scène par Peter Brook.

Dimanche 14 mars

TF1 - 13 h 20 - **Le petit rapporteur,** de Jacques Martin.
FR3 - 18 h 15 - **Immigrés parmi nous.** Ce magazine portera cette fois-ci sur les 900 000 enfants d'immigrés en France.
FR3 - 19 h - **Les animaux chez eux.** Un voyage qui nous fait découvrir et comparer les faunes du Québec et d'Iran.
TF1 - 20 h 30 - Film : **Il était une fois un flic,** de George Lautner, avec Mireille Darc et Michel Constantin, incarnant un flic cabochard et sympathique, comme on n'en voit pas dans la réalité.

Lundi 15 mars

ANTENNE 2 - 21 h 45 - **Portrait de l'Univers.** Cette émission de Jean Lallier présente des animaux sauvages et s'interroge : « Sont-ils bêtes, sont-ils méchants ? »
FR3 - 20 h 30 - Film : **Luke la main froide,** de Rosenberg, avec Paul Newman.

Mardi 16 mars

FR3 - 20 h - **Les animaux chez eux.** Un reportage sur les milliers d'îles de l'Océan Pacifique : la Micronésie.
TF1 - 20 h 30 - **A la poursuite du chevalier noir.** Le « chevalier noir » est le plus gros poisson à squelette osseux du monde : le Marlin.
ANTENNE 2 - 20 h 30 - Les Dossiers de l'écran, pour ouvrir le débat sur la drogue, présentent le film **Razzia sur la Chnouff,** de Henri Decoin, avec Jean Gabin, Lino Ventura, etc.
TF1 - 21 h 20 - **La merveilleuse histoire des Jeux Olympiques :** de 1920 à 1932.
TF1 - 22 h 20 - **De vive voix,** une émission de Jean Ferniot et Christiane Collange, sur le thème : **« Faut-il avoir peur de l'âge mûr ? »** Avec la participation de Paul Guimard, Jean Freustié, etc.

Mercredi 17 mars

FR3 - 20 h 30 - Film : **Les séquestrés d'Altona,** de Vittorio de Sica, d'après une pièce de J.-P. Sartre.
TF1 - 22 h 15 - **La médecine pénitentiaire.** Première émission d'Etienne Lalou et Igor Barrère sur ce sujet, avec la participation de médecins et chirurgiens des prisons.

Jeudi 18 mars

ANTENNE 2 - 17 h 30 - **Fenêtre sur...** propose un reportage sur la flore alpine.
ANTENNE 2 - 20 h 30 - Film : **Mourir au Soleil,** de Marcel Bluwal.
Un couple de retraités à Nice vivent le drame de la pauvreté et de la solitude.
FR3 - 20 h 30 - Film : **Cabaret,** de Bob Fosse avec Liza Minelli. L'univers futile d'une chanteuse de cabaret dans un Berlin des années 30, en proie à la montée du nazisme.
TF1 - 22 h 20 - **Allons au cinéma :** sur le thème de l'enfance, quelques extraits de films sont présentés, ainsi que des interviews de François Truffaut, Nicole Courcel, etc.

Vendredi 19 mars

FR3 - 20 h 30 - Vendredi : **Service public, petit et grand commerce,** avec la participation de Gérard Nicoud, Edouard Leclerc d'une part, plusieurs directeurs de grandes surfaces d'autre part, et le ministre Vincent Ansquer.
FR3 - 21 h 25 - **Les dossiers noirs :** La sécession du Katanga. Cette séquence a pour thème **« le destin tragique de Moïse Tshombé »** et semble vouloir nous présenter sous les traits d'un héros populaire celui qui fut l'homme de main du gouvernement belge.
ANTENNE 2 - 21 h 25 - **Apostrophes :** Fascination de l'Amérique et des Américains, tel sera le sujet de discussion entre Claude Julien (journaliste au **Monde)** et Elise Marienstras, entre autres participants.
ANTENNE 2 - 22 h 30 - Ciné-club : **La viaccia** de Bolognini, avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale.

Samedi 20 mars

ANTENNE 2 - 20 h 30 - Film : **Maigret a peur,** de Kerchbron.

Amis libraires

Nous faisons, à notre mesure, un gros effort pour faire de la publicité (radio et affiches) pour faire lire Lutte Ouvrière **et pour qu'il soit en vente dans le maximum de kiosques et de librairies. Cette présence est le seul moyen de toucher tous les sympathisants et lecteurs potentiels, qui ne sont pas en contact avec des militants de Lutte Ouvrière.**

Mais trouver ces nouveaux lecteurs n'est possible que si Lutte Ouvrière **est exposé et visible parmi les autres publications. Cela dépend évidemment des libraires et des vendeurs de journaux.**

Nous voulons remercier ici ceux d'entre eux qui — sans qu'il s'agisse bien sûr du moindre engagement politique de leur part — ont la gentillesse de le faire.

Amis lecteurs

Et nous demandons à tous nos lecteurs, quelle que soit la façon dont ils se procurent eux-mêmes Lutte Ouvrière, **de réserver leurs achats de journaux divers ou de livres (et ils sont généralement importants) à ces vendeurs de journaux qui exposent** Lutte Ouvrière... **et si possible de le leur faire savoir.**

Mais cette diffusion de Lutte Ouvrière **dans les kiosques et librairies, qui se fait par l'entreprise des NMPP, est une très lourde charge financière : les frais de distribution pris par les NMPP sont élevés, et s'élèvent d'ailleurs de plus en plus. D'autre part, le système de répartition est loin d'être au point, et du coup les bouillons (invendus) sont nombreux.**

Pour nous aider à y remédier, nous demandons à tous les lecteurs qui achètent Lutte Ouvrière **dans un kiosque ou une librairie d'avoir la gentillesse de nous renvoyer le bulletin ci-dessous rempli. Cela nous aidera grandement à améliorer notre distribution, à économiser de l'argent sur ce poste et donc à améliorer l'hebdomadaire.**

J'ai acheté le

numéro .....

de Lutte Ouvrière
dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .....

.....

Ville .....

Département .....

Eventuellement, j'aimerais qu'il soit mis en vente dans la librairie ou le kiosque situé à :

Rue .....

.....

Ville .....

Département .....

LIBAN : VERS L'ÉCLATEMENT

La trêve n'aura duré que quelques semaines au Liban. La nouvelle crise affecte cette fois l'appareil d'Etat lui-même. Après la rébellion d'un certain nombre d'unités musulmanes, les casernes basculent les unes après les autres dans le camp des militaires dissidents du lieutenant Ahmad Al Khalib. L'unité de l'armée est, cette fois, mise en cause.

C'est précisément par crainte de l'éclatement de l'unité de l'armée que les couches dirigeantes libanaises ont hésité jusqu'à présent à l'engager dans les affrontements. Elles ont préféré laisser agir les milices chrétiennes d'extrême-droite de la Phalange pour briser l'effervescence des couches populaires, en majorité musulmanes. L'armée reflète la situation du pays : alors que le sommet de la hiérarchie militaire est dominé par la minorité chrétienne, la majorité des troupes sont musulmanes.

C'était bien cela, le problème principal des classes dirigeantes libanaises : leur principal instrument de répression n'était pas fiable. Il leur fallait rétablir l'ordre, sans pouvoir faire donner l'armée. Et c'est là qu'elles ont trouvé une aide précieuse auprès de la Syrie, qui a mis en balance tout son poids, toute son autorité sur les organisations arabes, pour élaborer et faire respecter un compromis favorisant le Liban chrétien et réactionnaire.

La mutinerie militaire musulmane est sans doute le contrecoup de ce compromis. Il est difficile d'en mesurer dès maintenant l'ampleur, comme il est difficile de savoir si, indépendamment même de ses auteurs, elle relancera ou pas la mobilisation des forces qui se retrouvent derrière les organisations de la gauche libanaise.

La coupure de fait de l'armée libanaise en deux préfigure la coupure de l'Etat lui-même. A moins que la Syrie aille jusqu'au bout de la logique de son intervention précédente et appuie entièrement, éventuellement par les armes, le gouvernement libanais en place.

Ce n'est pas impossible et c'est même probable. Le gouvernement de la Syrie, qui jusqu'à présent se prétendait « progressiste », apparaîtra alors plus clairement encore comme le gardien de l'ordre dans cette région du Moyen-Orient, après l'Etat d'Israël, qui peut difficilement intervenir dans le conflit libanais.

Georges KALDY.

Le rebondissement du conflit algéro-marocain

La tension qui marque les relations entre l'Algérie et le Maroc a connu de nouveaux rebondissements ces jours derniers. La rupture des relations diplomatiques entre ces deux pays en constitue un épisode prévisible.

Mais, en Algérie même, la prise de position de Ferhat Abbas et de Ben Khedda, deux anciens dirigeants du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne), est, à l'évidence, en rapport avec les développements de ce conflit. Ces deux hommes ont remis aux milieux diplomatiques et aux journalistes qui se trouvent à Alger une longue déclaration dans laquelle ils condamnent l'attitude du gouvernement Boumédienne sur la question du Sahara Occidental. Une telle prise de position, en ce moment, émanant de dirigeants qui depuis treize ans s'étaient retirés de la politique mais qui personnifiaient, durant la guerre d'Algérie et au lendemain de l'Indépendance, les tendances les plus à droite de la direction algérienne, fait de façon évidente le jeu du Maroc. Ni Ferhat Abbas ni Ben Khedda ne pouvaient l'ignorer. Ont-ils agi, comme le laissent entendre les commentaires du gouvernement algérien, à l'instigation de Hassan II ? Ont-ils voulu s'appuyer sur des sentiments qui se feraient jour au sein de la bourgeoisie algérienne, ou même au sein d'une fraction de l'appareil d'Etat, pour contester la politique et peut-être même le pouvoir de Boumédienne ? Cela n'est pas impossible. En ce domaine, on en est réduit aux hypothèses, car la dictature de Boumédienne ne laisse passer que les vérités officielles. Au point que des hommes comme Ferhat Abbas ou Ben Khedda, qui sont loin d'être des démocrates, peuvent se permettre aujourd'hui, dans la même déclaration, de se présenter comme des champions du retour aux libertés... et même comme des martyrs de cette liberté puisque, à peine leur déclaration rendue publique, ils ont été interpellés.

De son côté Hassan II peut sans doute se féliciter de l'appui qu'il vient d'obtenir en Algérie même ! Dans quelle mesure bénéficiera-t-il de cette opération ? Il est difficile, là encore, de le dire. Une chose est cependant certaine pour l'immédiat, c'est qu'il est aujourd'hui confronté à la résistance saharaouie. Et ce n'est pas une mince affaire. L'armée marocaine a beau employer les pires méthodes des armées coloniales, la population saharaouie ne cède pas. Et c'est là un guépier dans lequel le dictateur de Rabat s'est fourré, et qui risque de coûter cher à son régime.

Jean-Pierre VALI.

LA CRISE MONETAIRE EUROPÉENNE :

FLOTTE OU SOMBRE ?

Pour les spécialistes des changes, la date du 5 mars 1976 est, paraît-il, destinée à entrer dans l'histoire. Pour la première fois, ce jour-là, en effet, la livre sterling a vu son cours tomber au-dessous de deux dollars, et la dégringolade n'a pas cessé depuis. Depuis que le gouvernement britannique a décidé, en 1972, de laisser flotter sa monnaie, celle-ci a donc subi une dépréciation de près de 25 % par rapport à la monnaie américaine.

Mais ce qui est plus significatif encore, ce n'est pas cet affaissement de la livre (qui n'est pas la seule monnaie européenne en difficultés, puisque la lire italienne ne va pas bien du tout et que le franc français ne vaut guère mieux), c'est la politique de la banque centrale anglaise. Celle-ci ne fait manifestement que des efforts très modérés pour soutenir sa monnaie. D'aucuns l'accusent même d'en avoir accéléré la dernière chute, en vendant elle-même des livres, parce que — dans la situation économique actuelle — les industriels anglais ne seraient pas fâchés d'une dépréciation de la livre sterling, qui les rendrait plus compétitifs sur le marché international et qui équivaudrait, dans les faits, à la mise en place de mesures protectionnistes.

Devant cette attitude de la banque centrale anglaise, un certain nombre de commentateurs ont joué les indignés. Mais il n'y a pourtant pas de quoi s'étonner car, si les responsables des pays du Marché commun éprouvent le besoin de réaffirmer solennellement, et périodiquement, leur solidarité, ils ne sont, en fait, préoccupés que par la défense des intérêts de leur bourgeoisie respective. Et la seule chose qui les retienne, dans la situation actuelle, de jouer la dévaluation, ce n'est pas ce prétendu sentiment de « solidarité » européenne, c'est tout simplement les conséquences catastrophiques que pourrait avoir, pour le commerce international, et donc pour eux-mêmes, une série de dévaluations en chaîne.

Seulement, la politique de dérapage contrôlé de la banque centrale anglaise, les difficultés des banques de France et d'Italie à maintenir le franc et la lire dans le « serpent européen », pourraient bien déboucher, malgré tout, sur une telle perspective.

F.D.

Une nouvelle condamnation à mort

A Aix-en-Provence, la cour d'assises a condamné un homme à mort. Il était accusé d'avoir enlevé et tué une fillette de huit ans. Il avait avoué, après son arrestation. Depuis, il est revenu sur ses aveux.

Mais le problème n'est même pas de savoir si Ranucci est innocent ou coupable du crime dont on l'accuse. Cet homme a été condamné à mort sous la pression de cette partie de l'opinion publique surexcitée depuis le meurtre du petit Philippe Bertrand. Il a été condamné à mort parce que Lecanuet et Poniatowski avaient, quelques semaines plus tôt, pris position en faveur de la peine de mort dans un cas semblable. Il a été condamné à mort parce que, sur les murs mêmes du palais de justice d'Aix, protégé par d'importantes forces de police, des inscriptions réclamaient la mort !

La justice a parlé, bien sûr, et le tribunal a statué dans les règles, mais cela ressemble terriblement à un lynch.

C.B.

Imprimerie Graphie-Presses (93 Aubervilliers) - Responsable de la publication : Michel RODINSON - Diffusé par les NMPP - Commission paritaire n° 46450